

MÉMOIRES  
DE  
L'ACADEMIE  
DE NIMES

VII<sup>e</sup> SERIE  
TOME LXVII  
Année 1988.



ACADEMIE DE NIMES  
16, rue Dorée  
NIMES (Gard)

1989



## TABLE DES MATIERES

Séance publique du 29 janvier 1988.....	7
Allocution prononcée par M. le docteur Camille Lapierre, conseiller général du Gard, adjoint au Maire de Nîmes.....	9
Compte rendu de l'activité de l'Académie de Nîmes en 1988 par M. le pasteur Aimé BONIFAS président sortant.....	13
“ De la complexe diversité de l'Histoire des Hommes aux exigences vitales de la Solidarité ” par le pasteur René CHATEAU, membre résidant, président.....	19
“ Le Gard et le thermalisme ” par M. Lucien FRAINAUD membre résidant, ancien président.....	31

## HISTOIRE

« Le bienheureux Bertrand des GARRIGUES, Compagnon gardois de Saint Dominique » par M. le Docteur Edouard DROUOT ancien président .....	53
« Le musée de Saint-Gilles » par Mlle Marie-Françoise GRIFEUILLE correspondant .....	65
« Les élections de 1869 dans le Gard » par M. Jean ROGER membre résidant, ancien président .....	79

## L'ANNE ACADEMIQUE

Décès de M. l'abbé René ANDRE bibliothécaire .....	89
Election de deux nouveaux membres résidants .....	91
Inauguration des allées Dr Paul Cabouat .....	95
Réception de M. Louis LEPRINCE-RINGUET de l'Académie française	107

## L'ACADEMIE DE NIMES AU 31 DECEMBRE 1987.

Bureau de l'Académie .....	109
Bienfaiteurs de l'Académie .....	109
Membres honoraires .....	111
Membres résidants .....	113
Membres non résidants .....	117
Correspondants .....	121
Académie, sociétés savantes et organismes correspondants .....	127



SEANCE PUBLIQUE DU 29 JANVIER 1989



*De g. à d. M. le pasteur CHATEAU, le docteur Camille LAPIERRE, M. le Préfet DUFEIGNEUX, M. le pasteur BONIFAS, M. Christophe BOUCHET et M. Jean-Charles LHEUREUX.*



Désireux d'assurer la plus large audience à sa traditionnelle séance publique annuelle, l'Académie de Nîmes avait demandé à la municipalité de l'aider à organiser cette manifestation dans une salle à la fois vaste et confortable.

Répondant à ce souhait, le député-maire, Monsieur Jean Bousquet, avait mis à la disposition de la plus ancienne société savante locale, l'auditorium de conférences du Centre ATRIA, récemment créé sur l'Esplanade Charles de Gaulle.

C'est donc dans les meilleures conditions possibles qu'un nombreux public, estimé à quelque cinq cents personnes, put assister le dimanche 29 janvier 1989 à 16 heures, à la séance solennelle académique de début d'année.

Monsieur Jean-Louis Dufeigneux, Préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie, présidait au côté de Monsieur Christophe Bouchet, conseiller général de Quissac, représentant Monsieur Gilbert Baumet, président d'honneur et de Monsieur le docteur Camille Lapierre, conseiller général, adjoint au maire de Nîmes, représentant Monsieur Jean Bousquet, député-maire, membre d'honneur de l'Académie.

Auprès de ces personnalités, avaient pris place, Monsieur le pasteur Bonifas, président sortant, Monsieur le pasteur Chateau, président pour 1989, Monsieur Lucien Frainaud, membre résidant et Monsieur Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Dans la salle, parmi de nombreuses personnalités civiles, religieuses et militaires, on reconnaissait notamment, Madame Suzanne Challe, premier président de la Cour d'Appel de Nîmes et Monseigneur Jean Cadilhac, Evêque de Nîmes.

Successivement, à l'invitation de M. le préfet, devaient prendre la parole :

Monsieur le docteur Camille Lapierre, adjoint au maire, au nom de ce dernier, retenu par des engagements antérieurs, Monsieur le pasteur Bonifas qui présenta le compte rendu des travaux de l'année 1988, Monsieur le pasteur Chateau, président en exercice qui traita le sujet : " De la complexe diversité de l'Histoire des hommes, aux exigences vitales de la Solidarité " et Monsieur Lucien Frainaud qui présenta " Le thermalisme dans le Gard ".



Allocution prononcée  
par Monsieur le docteur Camille Lapierre,  
conseiller général, adjoint au maire de Nîmes.

Monsieur le Préfet, Monsieur le président du Conseil Général, Monsieur le secrétaire perpétuel, Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie de Nîmes, Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles, religieuses et militaires, Mesdames, Messieurs, chers amis.

Nous sommes très heureux et très honorés de recevoir aujourd'hui, ici, dans cet auditorium municipal, Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie de Nîmes, ainsi que leurs amis et sympathisants.

Je voudrais tout d'abord vous prier de bien vouloir excuser Jean Bousquet, député-maire de Nîmes, qui, retenu par ses obligations, n'a pu se joindre à nous aujourd'hui. Il m'a chargé de le représenter et de vous transmettre ses félicitations pour tous les travaux de votre savante société.

Lorsque Monsieur le Secrétaire Perpétuel a suggéré à Monsieur le Député-Maire, de tenir la Séance Publique Solennelle, Annuelle, de l'Académie de Nîmes dans le lieu où nous nous trouvons, Monsieur Jean Bousquet a immédiatement agréé cette idée.

La tradition veut en effet que ce soit l'Hôtel de Ville qui accueille cette séance. L'année dernière, ce fut en la Chapelle des Jésuites. Ainsi, les immortels Nîmois étaient-ils aussi sous leur coupole...

Le souhait qu'a émis l'Académie de se retrouver et d'accueillir le public cultivé de notre Ville dans cet auditorium, prouve le souci qui est le vôtre, Mesdames et Messieurs, de vous intégrer dans la vie con-



temporaire de notre Cité. Votre choix, qui est très sensible à tous ceux qui veulent faire de cette ville un centre économique et culturel majeur sur la façade méditerranéenne de l'Europe, comporte toutefois un aspect intellectuel indéniable. Nous sommes ici, en effet, sensibles à ce que Lawrence Durrell appelle l'esprit des lieux. Ne sommes-nous pas dans un espace où vécurent jusqu'à la Révolution Française, les Frères de Saint-François ? Voué désormais à la dynamique industrielle et commerciale de notre région, le Centre d'Affaires a voulu rappeler ce souvenir par une plaque qui se trouve dans l'Atrium.

La transition est facile de ce quartier de Nîmes avec l'année 89.

Je voudrais, toutefois, avant de dire un mot de la commémoration nîmoise du Bicentenaire de la Révolution Française, remarquer combien cet espace est marqué par l'Académie de Nîmes. Le Docteur Jean Lauret vient ici en voisin. Au bout de la rue, Monsieur Louis Durteste poursuit ses recherches. De l'autre côté de l'Avenue Carnot, le Président René Panet et Monsieur le Bâtonnier Marcel Fontaine poursuivent un dialogue entrepris dans les prétoires, il y a quelques décennies. Mais, à présent, c'est de Tauromachie, qu'elle soit camarguaise ou espagnole, que ces Aficionados/Afeciouna s'entretiennent. Sur eux, veille affectueusement Monsieur Joachim Durand, ancien Président, que je félicite au nom de l'ensemble du Conseil Municipal pour la Cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur récemment nouée et qui témoigne de l'estime en laquelle le tient la République.

1989 sera, pour la République, une grande date que le Comité Nîmois de Coordination du Bicentenaire s'applique à préparer. Les Associations (dont l'Académie de Nîmes) et les personnalités compétentes qui composent ce groupe, fixent un programme détaillé qui donnera sa part légitime aux Droits de l'Homme dont notre Concitoyen, le Pasteur Jean-Paul Rabaut Saint-Etienne, est l'un des apôtres. Un autre Nîmois, Albert Soboul y tiendra son rôle, ainsi que toutes les formes de la créativité que 89 vivifie.

Il y a deux jours, vous avez été nombreux, Mesdames et Messieurs les Académiciens, à honorer de votre présence l'inauguration de l'Exposition prestigieuse de livres rares et de manuscrits exceptionnels qui a lieu actuellement dans la Chapelle aux Jésuites. C'est là un des points de notre programme de cette année qui nous a permis, dans les mois précédents, de bénéficier des enseignements de " Mémoires du Futur ".



La traditionnelle journée de la Poésie, que nous avons depuis toujours transformée en mois de la Poésie, a réuni cette année les œuvres de Marcel Bealu pour lesquelles Pierre André Benoît a créé le catalogue et l'affiche. Nous avons eu aussi, l'honneur de disposer du Cahier original que le Peintre Wogensky réalisa en vue de dessiner l'épée d'Académicien de votre Confrère Jean Paulhan dont l'arme symbolique fut, à nouveau visible à cette occasion et se trouve, grâce à la générosité de sa famille dans les Collections Nîmoises.

Les temps à venir seront très favorables à la vie des Lettres. Je vous donne trois rendez-vous : l'exposition des acquisitions bibliophiliques de la Bibliothèque Municipale depuis six ans : une exceptionnelle exposition " SOUPAULT et le Surréalisme " négociée depuis la semaine dernière, avec B. Durand et D.J. Valade et fin février, la venue de Maître Daniel Amson qui prononcera une conférence inspirée de la biographie qu'il vient de signer d'Adolphe Crémieux, grande figure Nîmoise. Je ne broserai pas le panorama complet des activités culturelles que nous réalisons et qui correspondent à vos préoccupations, elles sont, en effet, trop universelles. Je me bornerai à rappeler que les très riches collections anciennes du Musée des Beaux-Arts ont désormais l'écrin qu'elles méritent sous la forme du premier étage du Musée de la Rue Cité Foulc. Une superbe plaquette offerte gracieusement aux visiteurs, retrace l'itinéraire pictural des collections. Je vous confirme d'ailleurs, que l'ensemble de ce Musée reviendra à l'Art Classique lorsque Carré d'Art aura ouvert ses portes. Pour l'instant, le dialogue qui met en présence l'Art vivant et les Ecoles qui l'ont précédé n'est-il pas la plus complémentaire des conviviabilités ?

Dans quelques jours, le 14 février, l'exposition de dessins de Matisse, au musée, Rue Cité Foulc, donnera à voir les œuvres graphiques du grand artiste.

L'art lyrique, qu'il soit dans l'Opéra ou dans les arènes, la danse avec Patrick Dupond, toutes les formes de spectacle de scène, sont les bienvenues à Nîmes ; tout comme les formes audiovisuelles de la Culture que la télévision câblée véhicule.

Ayons aussi en mémoire ces grands moments que furent, récemment, l'exposition des précieux Châles de Nîmes, celle des découvertes sous l'autoroute Nîmes-Arles ou, encore, le relevé des fresques du Tassili présenté par quatre mousquetaires sahariens nîmois.



C'est dire, Mesdames et Messieurs, et vous le savez, combien sont riches et diverses les orientations qu'au plan local, nous impulsons aux divers domaines que regroupe ce mot, à la fois prestigieux et effrayant de Culture. L'important en la matière, est d'être sincère et créatif.

Nous disposons d'un patrimoine monumental. Nous lui donnons les moyens de subir l'assaut du temps, tout comme nous impliquons ces prestigieux vestiges dans la vie contemporaine.

Nous nous enorgueillissons aussi des importantes collections de tous ordres. Notre but est de les montrer aux Nîmois et à nos visiteurs dans les plus excellentes conditions de présentation possible.

Enfin, nous sommes, dans notre cité, baignés quotidiennement dans une atmosphère culturelle. Notre devoir est de la préserver, mais aussi et surtout de l'entretenir et de l'offrir à toutes celles et ceux qui nous rejoignent. L'Architecte de la Maison Carrée ou le Sculpteur Martial Raysse, les dessins de Natoire ou les créations de Viallat, sont toutes des formes exceptionnelles de la création enracinée dans notre Civilisation méditerranéenne. Elles se fondent dans cet exceptionnel creuset qu'est la vie culturelle de notre ville.

Ce ne peut être qu'ensemble que nous accomplirons ce destin culturel.

J'adresse à Monsieur le Pasteur Bonifas, qui était jusqu'à ce jour votre Président et à Monsieur le Pasteur René Chateau qui le devient dès à présent, les vœux chaleureux et sincères que leur adresse l'ensemble du Conseil Municipal.

1989 est chargée de puissants symboles. Je vous propose qu'elle soit pour l'Académie de Nîmes et l'ensemble de notre Cité, celle de l'Humanisme et des Libertés, conditions primordiales de toute création.



# COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADEMIE

EN 1988

par M. le Pasteur Aimé BONIFAS  
Président sortant - Membre résidant

Mesdames et Messieurs,

En vous accueillant pour cette séance publique traditionnelle, je tiens tout d'abord à exprimer notre vive gratitude envers les hautes autorités, ou leurs représentants, qui nous honorent de leur présence. Envers M. le Préfet, président d'honneur de notre Compagnie, qui, malgré ses charges, a manifesté en plusieurs occasions, l'intérêt qu'il portait à nos travaux. Envers M. le Député-Maire, membre d'honneur ès-qualité, qui a mis aimablement à notre disposition, cette salle vaste et fonctionnelle ; notre séance en ce lieu manifeste bien notre désir de rencontrer le grand public, et de ne pas nous laisser enfermer dans la fausse légende du caractère confidentiel des conciliabules académiques. Je tiens à assurer de notre réelle reconnaissance toutes les autorités qui représentent ici les corps constitués civils, militaires et religieux, avec lesquels nous souhaitons continuer à entretenir les meilleures relations. Enfin, à vous tous, Mesdames et Messieurs, qui ne craignez pas de sacrifier un après-midi de dimanche pour nous entourer non seulement de votre présence attentive, mais de la complicité de votre sympathie, j'adresse de la part de tous nos confrères, le salut le plus déférent.

Au cours de l'année 1988, quelques membres nous ont quittés. En janvier, c'était le célèbre graveur Albert Decaris, et l'académicien français Thierry Maulnier, tous deux membres non-résidants, dont M. Debant avait déjà signalé la disparition lors de notre séance publique de l'an dernier. Un autre membre non-résidant, le Général (CR) Pierre-Henri Cothias, extrêmement fidèle à nos rencontres du vendredi auxquelles il avait fait plusieurs communications — vous vous rappelez, sans doute, le tableau fouillé, précis, haut en couleurs, truculent, du Vice-Amiral de Suffren qu'il nous brossa avec verve lors de notre séance publique du



1<sup>er</sup> février 1987 — le Général Cothias donc, devant des difficultés de santé, s'est vu contraint à notre regret de nous donner sa démission. Nous l'avons porté à l'honorariat.

Par contre, en peu de jours, à la fin mars, nous a été enlevé M. l'Abbé René André, membre résidant et bibliothécaire de l'Académie. Par son amour passionné des livres, cet autodidacte était devenu un homme d'une grande culture, spécialement en histoire gardoise. Dans son œuvre écrite, on peut distinguer trois monographies sur : " Marguerittes ", " Saint-Victor-de-Malcap ", et " Saint-Hilaire-de-Brethmas ". Ce fidèle tâcheron des lettres, qui a aimé et servi l'Académie, nous laisse le souvenir d'un homme bon, ouvert, curieux de tout.

Mais aux peines il faut bien que succèdent des joies, et que la vie poursuive son cours. C'est ainsi que nous avons eu le plaisir d'accueillir quatre nouveaux membres résidants :

- Le 5 février, pour occuper le fauteuil de M. Jean Thérond, M. Louis Durteste, aux fortes attaches nîmoises. Ancien officier de marine, ingénieur en électronique, M. Durteste s'est passionné d'Histoire Militaire et Maritime, qu'il enseigne à l'Université Paul-Valéry.

- Le 15 février, au fauteuil de notre ancien Secrétaire Perpétuel Pierre Hugues, Monseigneur Robert Dalverny, curé-archiprêtre de la cathédrale, longtemps vicaire général, et à ce titre bon connaisseur de notre département du Gard. Il est probable que si son sacerdoce lui en laissait le loisir, notre nouveau confrère irait soulever la poussière des grimoires du passé. Mais sa puissance de travail laisse augurer qu'il pourra mener de front l'une et l'autre entreprises. Monseigneur Cadilhac, évêque de Nîmes, honorait cette séance de sa présence.

- Le 21 octobre, Madame Janine Reinaud, née Pallier, Docteur ès Lettres 3<sup>e</sup> cycle en archéologie médiévale, actuellement Conservateur des antiquités et objets d'art du Gard, succédait à Mlle Alice Fermaud. Elle anime en outre diverses associations départementales ou régionales concernant le patrimoine archéologique, l'art roman, la sauvegarde des vestiges de l'art et de l'environnement. Nous nous réjouissons qu'elle ait accepté de nous apporter l'aide de sa compétence discrète et efficace.

- Enfin, le 2 décembre, nous accueillions le bâtonnier Jean Goujon, qui a exercé de hautes fonctions, non seulement à Nîmes, mais sur le plan national et international, à l'Union des Jeunes Avocats en particulier, ou au Conseil Economique et Social. Bien connu pour ses com-



pétences en sciences juridiques, et spécialement en matière financière, il a été appelé à présider de nombreux Conseils d'administration de notre ville.

Ainsi, un marin-ingénieur-historien, un clerc soucieux de communication, une Conservatrice (je crains que le terme administratif ne perde au genre masculin !) des antiquités et objets d'art, et un juriste des sociétés, qui tous à leur façon nous sont apparus non seulement doués, mais passionnés par ce qu'ils font : il me semble que le choix de 1988, par son éclectisme et sa complémentarité, constitue la promesse d'un excellent cru !

Nous avons aussi à compléter la classe des membres non-résidants, classe limitée à 24 sièges. Cela fut excellemment fait en faisant appel à Monseigneur Thomas, curé-archiprêtre de la cathédrale d'Uzès, Monsieur Pierre Clément et Monsieur Jean-Charles Balty, conservateur des Musées royaux d'Histoire de Bruxelles et archéologue réputé (dont la famille est nîmoise).

Enfin, l'Académie a enrichi le réseau de ses correspondants en faisant appel à Mlle Lysie Stéphan, poète, MM. les pasteurs Paul Dombre et Pierre Villaret, MM. André Bonnet, géologue, Armand Cosson, professeur agrégé d'Histoire, Serge Velay, écrivain, Joseph Arthaud, Maître d'Obro du Félibrige, Ariel Balmassière, architecte, le Général (CR) Charlier, André Sauveplane et Jean-Michel Gaillard, Conseiller à la Cour des Comptes.

Nos rencontres bi-mensuelles, dans le cadre feutré de l'Hôtel de la rue Dorée, nous ont donné l'occasion d'entendre des communications, fruit généralement de recherches historiques. Je ne peux qu'énumérer les plus importantes.

M. Joachim Durand nous a conté l'influence qu'avaient exercée " Trois sœurs " : Jacqueline Pascal, Lucile de Chateaubriand, Henriette Renan.

Le Général (CR) Pierre-Henri Cothias a retracé " L'histoire de la famille Margueritte ", connue surtout par les auteurs Paul et Victor Margueritte.

M. Jacques Daudin, ancien chef d'agence de " Midi-Libre " à Nîmes, s'est attaché à dégager l'évolution de la presse quotidienne de province, mais aussi les critères et la déontologie qui guident le journaliste.



M. Jean Groffier, à partir de " la Bible de 1541 et les illustrations de Holbein le Jeune " à développé des considérations sur les langues numériques et l'alchimie des chiffres.

Le Dr Drouot nous a relaté l'apostolat d'un de nos concitoyens " Le bienheureux Bertrand-des-Garrigues, compagnon de Saint-Dominique ".

M. Claude Marzeau, qui prépare un ouvrage sur la question, nous a fort intéressé en nous révélant l'importance des " Réglisseries dans le Gard " au début du siècle.

Mlle Griffeuille nous a communiqué son attachement au " Musée de la Maison Romane de Saint-Gilles ".

M. Guy Dupré, en historien méthodique, nous a fait revivre l'ascension fulgurante de " Gerbert ", d'Aurillac, devenu le Pape de l'an mille.

M. Daniel Valade, après de longues recherches, nous a décrit la doctrine et le rituel du " Culte de Mithra ", d'origine iranienne, puis gréco-romaine, dont nos jeux taurins, corridas et courses camarguaises, sont un des lointains avatars.

Mlle Elisabeth Fontanieu s'est attachée à l'histoire du " collège royal de la Marine à Alais ".

M. le Pasteur Dombre a, en un sens, inauguré nos conférences sur le bicentenaire de la Révolution, en nous dévoilant la richesse de la volumineuse correspondance du Secrétaire Perpétuel de l'Académie d'Arras, Dubois de Fosseux, avec des personnalités gardoises entre 1785 et 1791.

M. André Nadal nous a décrit son enthousiasme devant " les Chutes Victoria et les réserves des grands fauves ".

M. Lucien Frainaud nous a ravi en énumérant, d'un style alerte, les lieux du " Thermalisme dans le Gard ". Vous allez l'entendre tout à l'heure ; qu'il me suffise de vous mettre l'eau à la bouche.

Le Colonel Seguins de Cohorn a retracé la jeunesse extraordinaire de son ancêtre uzétien, le baron de Castille.

Enfin, M. Jean Roger, bon connaisseur de l'histoire contemporaine, s'est fait l'analyste précis des " élections législatives de 1869 dans le Gard ".

Plusieurs de ces communications, d'un intérêt évident, seront publiées in-extenso dans les Mémoires.

Nous avons eu aussi l'honneur et la joie de recevoir des hôtes de marque.



Le 25 mars, M. le Professeur Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie Française, membre non-résidant de l'Académie de Nîmes, nous émerveillait par sa lucidité, sa jeunesse d'esprit, son enthousiasme, sa cordiabilité, alors que son état-civil s'inscrit dès les premières années du siècle.

Le 22 avril, M. Gilbert Baumet, président du Conseil Général du Gard, membre d'honneur ès-qualité de l'Académie de Nîmes, avait accepté de venir nous présenter le dossier concernant la protection du Pont du Gard et de son environnement, et écouter nos remarques.

Le 10 juin, précédant l'exposé sur " Le culte de Mithra ", nous recevions officiellement Madame Odyle Rio, reine du Félibrige. Elle était accompagnée de Madame Laurent, manadière, toutes deux en rutilant costume arlésien. M. Jean-Louis Dufeigneux, préfet du Gard, Madame Klein, son chef de cabinet, M. Kinne, président du Consistoire de l'Eglise Réformé, ainsi que plusieurs autres personnalités assistaient à cette séance. Répondant en langue provençale à notre accueil, la reine du Félibrige nous a ravi par sa grâce, par sa culture, par son élévation de pensée. Elle incarne bien la respelido de la lengo. Nous l'avons nommée membre honoraire de l'Académie, et nous espérons bien la saluer encore, à la fin de son règne, lors de la prochaine Sainte-Estelle qui coïncidera avec les Jeux Floraux de 1990 qui doivent se tenir à Nîmes.

Le 10 décembre, une délégation d'académiciens nîmois a eu le vif plaisir de participer à la première séance solennelle de l'Académie des Sciences, Arts et Lettres du Gard rhodanien, qui siège dans le magnifique château de Lascours. Les manifestations de cette journée, sous la présidence de M. Jean Pouilloux, Président de l'Institut de France, furent d'une haute tenue. Nos vœux confraternels accompagnent la naissance si prometteuse de cette nouvelle société savante.

Evidemment, comme tous les nîmois, nous avons ressenti fortement le cataclysme du 3 octobre. Notre hôtel de la rue Dorée a vu ses caves et le rez-de-chaussée envahis, et plusieurs de nos confrères ont subi des dommages considérables. Mais, si l'urgence commandait de sauver en priorité des vies, des appartements et les entreprises, nous nous sommes aperçus aussi, qu'une partie des archives départementales, qui constituent un patrimoine culturel irremplaçable, immergées dans l'eau polluée, couraient de grands risques. M. Robert Debant, notre confrère, Directeur des Archives, nous a indiqué qu'on avait aujourd'hui les pos-



sibilités techniques de restaurer ces documents par le procédé délicat et fort honoreux de lyophilisation, mis en œuvre à Paris avec une main-d'œuvre spécialisée. L'Académie a donc fait un effort financier particulier et lancé une souscription nationale destinée à sauver des pièces essentielles de notre mémoire locale. Nous nous sommes adressés à l'Agence France Presse, à quelques quotidiens régionaux et nationaux et à la centaine de Sociétés savantes, mais en nombre encore insuffisant, à mon sens. Il faut que l'on sache que cette souscription est nécessaire, et qu'elle continue. Le 14 janvier de cette année, je me trouvais à Dijon pour recevoir une chèque appréciable de la part de l'Académie des Sciences, Art et Belles-Lettres, au cours de sa séance solennelle annuelle, dans la prestigieuse salle des Etats de Bourgogne. L'accueil très cordial réservé au représentant de l'Académie de Nîmes est prometteur pour l'avenir de liens plus étroits entre nos deux Sociétés.

J'en aurai terminé quand je vous aurai signalé que nos projets de publication d'une anthologie " Connaissance du Gard " sont en bonne voie. Nous espérons que les ouvrages sur la Géontologie et sur la Géographie du Gard pourront voir le jour cette année ; ils seront suivis par celui sur Préhistoire et Proto-histoire, ainsi que par celui sur la Révolution dans le Gard, écrits toujours par les meilleurs spécialistes du moment.

Par ailleurs, l'Académie, dans le souci de s'ouvrir à un public plus large, projette d'organiser quelques conférences publiques. La première aura lieu au Centre Pablo Neruda, dimanche prochain 5 février à 16 heures. M. Guy Dupré traitera des rapports de l'Eglise catholique et de l'Etat de 1789 à 1815. Nous vous y convions très cordialement.

Au moment où j'ai l'honneur de confier la présidence de l'Académie à un ami plein d'usage et raison, je souhaite que nous nous inspirions toujours de cette déclaration de nos ancêtres dans le cahier de doléances de la Sénéchaussée de Nîmes, rédigé en vue de la convocation des Etats-Généraux : " Qu'il soit très humblement représenté à S.M. que la liberté de penser est une des propriétés des plus chères à l'homme... " (art. 14).



ALLOCUTION DES PRESIDENTS :  
DE LA COMPLEXE DIVERSITE  
DE L'HISTOIRE DES HOMMES  
AUX EXIGENCES VITALES  
DE LA SOLIDARITE

par Monsieur le Pasteur René CHATEAU  
Président, Membre résidant

- Dans la complexe diversité de l'Histoire, tous les grands problèmes des relations humaines débouchent, d'une manière ou d'une autre, sur les exigences vitales d'une éthique de la solidarité. Notre vingtième siècle en témoigne à bien des égards.

- Dès la fin de la première grande guerre mondiale, le sétois Paul Valéry, l'un des écrivains français les plus prestigieux et les plus ouverts de notre temps, passionné de sciences, de poésie, de musique, de peinture, en même temps que de recherche éthique, exprimait dans l'un de ses essais (Variété III), l'inquiétude profonde d'une société qui, tout à coup, se découvre périssable :

“ Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles. Nous avons entendu parler de mondes disparus tout entiers, d'empires coulés à pic avec tous leurs hommes et tous leurs engins.

Nous apercevions, à travers l'épaisseur de l'Histoire, les fantômes d'immenses navires qui furent chargés de richesse et d'esprit. Nous ne pouvions pas les compter...



Mais ces naufrages, après tout, n'étaient pas notre affaire... Nous voyons maintenant que l'abîme de l'Histoire est assez grand pour tout le monde. Nous sentons qu'une civilisation à la même fragilité qu'une vie "

- Paul Valéry est mort en 1945, l'année-même de la fin du deuxième grand conflit mondial. Ce conflit planétaire de 1939-1945, a profondément marqué les hommes d'une autre génération que celle de Paul Valéry. Il a en particulier une influence décisive sur le noble écrivain français Albert Camus, prix Nobel 1957, trop tôt disparu en 1960 à l'âge de 47 ans.

Dans ses essais, dans son théâtre, dans ses romans, Camus recherche avec passion le sens profond de la vie, de la pensée et de l'action de l'homme. Dans une révolte féconde contre la tentation de l'insignifiance absurde, il donne une priorité absolue au don de soi-même dans le présent à l'amour du prochain, un amour qui n'attend pas de récompense, mais qui donne un sens à une vie digne d'être vécue.

- Face aux prétentions et aux servitudes déshumanisantes, Albert Camus n'hésite pas à nous rappeler la priorité de la vocation de l'homme à la liberté, même si cette vocation l'entraîne, à la limite, sur un chemin de solitude.

D'autre part, Camus proclame, avec une égale conviction, que l'homme libre doit être par excellence, l'homme frère, l'homme au service du prochain, l'homme de la solidarité. Dans cette perspective humaniste et prophétique, l'exigence de solidarité se situe au cœur même de notre vie. C'est elle qui éclaire le sens le plus profond de l'histoire humaine.

- Solitude et solidarité.

Ce sont ces deux grandes réalités à la fois sociales et spirituelles que nous retrouvons souvent à tous les carrefours de l'Histoire.

- L'Histoire, dans sa complexe et riche densité, n'est pas seulement la fraction de la vie de l'humanité que nous connaissons par des documents du passé et que l'on prétend résumer en quelques dates importantes, en quelques événements considérés comme majeurs.

- L'Histoire humaine, au sens le plus vrai et le plus complet du terme, est en réalité intimement liée à trois passionnantes aventures qui ne sont pas contradictoires, mais bien plutôt complémentaires :



- D'abord, la mystérieuse aventure des rapports de l'homme avec l'immense univers qui l'entoure et, en priorité, avec l'infime partie du Cosmos qu'est la petite planète Terre sur laquelle il est un jour apparu. La Terre est devenue à la fois le berceau, la maison, l'atelier, le refuge des êtres humains avant de devenir, inéluctablement, leur tombe.

En second lieu, l'Histoire est liée à l'aventure plus limitée, plus accessible des cheminements des hommes dans les grands pays du monde. Histoire des peuples, histoire de chaque peuple, avec ses ombres et ses lumières, avec ses reculs et ses avancées, avec ses violences destructrices et ses intuitions généreuses et libératrices, avec l'amertume de ses souffrances et avec la douceur des sourires de son espérance.

- N'oublions pas cependant, que l'Histoire a un autre aspect trop oublié. Elle ne peut être pleinement l'Histoire des hommes, que dans une exigeante vision de totalité humaine.

- Or, nous savons bien, par expérience, que l'Histoire officielle, si objective et indépendante qu'elle se veuille, n'est qu'une histoire toujours partielle et souvent partielle. Elle ne permet pas d'écrire l'aventure la plus secrète, la plus discrète de l'Humanité, c'est-à-dire l'aventure des hommes sans l'histoire, ceux-là même dont nous nous sentons peut-être solidaires et les plus proches.

- A défaut de pouvoir décrire ce que fut la marche terrestre de tous ces humbles, de tous ces pacifiques soldats inconnus de l'Histoire universelle, tous couchés dans la fosse commune de l'indifférence et de l'oubli, ayons au moins pour eux, une pensée fraternelle de solidarité et de reconnaissance.

Ce sera pour nous, la manière la plus positive de nous associer à la mélancolique déclaration d'Ernest Renan : " Quand on pense que des millions et des millions d'êtres sont nés sans qu'il en reste un souvenir, on éprouve le même effroi qu'en présence du néant et de l'infini ".

- Complexe diversité de l'Histoire des hommes !

- D'une part, les rapports des hommes avec le monde naturel que les entoure.

- D'autre part ensuite, les rapports des hommes entre eux dans la diversité des lieux, des temps, des circonstances et des civilisations.

- D'autre part enfin, les rapports des hommes entre eux dans l'anonymat de la condition humaine.



- Toutes ces remarques sur la complexe diversité de l'Histoire ne se veulent pas des affirmations théoriques. Elles ne prennent pour nous leur sens profondément humain, que si nous essayons de les concrétiser dans chacune de nos vies.

- Qu'en est-il pour chacun de nous, de nos rapports avec le monde naturel dans lequel nous sommes tous insérés ? Ne sommes-nous pas bien souvent tentés de falsifier ces rapports en personnalisant la nature ?

- Ne lui prêtons-nous pas des sentiments et une conscience d'elle-même qu'elle n'a pas, qu'elle ne saurait avoir ? Si nous tombons dans ce piège, nous risquons paradoxalement, soit de diviniser la nature et de la transformer en idole, soit au contraire de la mépriser et de dénoncer alors son indifférence et sa dureté.

- Dans cette perspective de dangereuse personnalisation de la nature, il faudrait évoquer les accents douloureux d'Alfred de Vigny dans : " La Maison du Berger ".

La nature dit au poète :

« Je n'entends ni vos cris, ni vos soupirs ; à peine je sens passer sur moi la comédie humaine...

On me dit une mère et je suis une tombe.

Mon hiver prend vos morts comme son hécatombe.

Mon printemps ne sent pas vos adorations. »

- Ne divinisons pas la nature ! Ne la méprisons pas non plus ! Ne l'accusons pas non plus, surtout aux jours où brusquement, elle nous rappelle son immense force et notre incontestable faiblesse. En ces jours-là, quelle que soit le poids de notre épreuve, quels que soient nos sentiments de révolte et d'indignation devant le spectacle des destructions accumulées par les grandes catastrophes naturelles, comme les inondations de Nîmes, n'oublions pas de reprendre, modestement, à notre compte, l'avertissement toujours actuel de Blaise Pascal : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant. » Cet avertissement nous aide à reconnaître notre faiblesse en face de la nature et à découvrir aussi le lien véritable de notre force en comparaison de la sienne.

La grandeur de l'homme, de sa pensée intellectuelle, ce n'est pas de défier la nature, c'est d'étudier ses lois et de se servir de ces lois dans le sens le plus créateur, le plus altruiste. Dans la belle région gardoise, l'admirable aqueduc romain du Pont du Gard, les Jardins de la Fontaine



de Nîmes, expriment symboliquement, à la fois ce que la nature peut offrir à la pensée humaine et ce que la pensée humaine peut faire en orientant la nature tout en la respectant et en l'honorant.

- Et si, tout à coup, l'équilibre souhaité entre les offrandes de la nature et la pensée humaine semble rompu, si par exemple l'eau, symbole et source de vie, devient brusquement une force aveugle et destructrice, alors la revanche la plus noble de l'homme, c'est de savoir orienter sa pensée non seulement intellectuelle, mais sociale et morale, dans le sens de la plus spontanée, de la plus fraternelle et efficace solidarité.

- Nous voici maintenant devant une autre question. Qu'en est-il de nos réactions personnelles en face de l'Histoire traditionnelle, celle qui nous décrit les rapports des hommes entre eux dans la diversité des lieux, des temps et des circonstances ?

- Une réponse concrète nous est facilitée par l'importance que l'on donne aujourd'hui aux anniversaires historiques.

- Que de grands souvenirs évoqués en cette année 1989 ! Nous n'en citerons brièvement que cinq.

#### PREMIER SOUVENIR

1589-1989 : Quatrième centenaire de la mort tragique du dernier roi de la branche des Valois : Henri III de France. Il a désigné comme son héritier légitime, Henri de Navarre qui devient Henri IV de France.

- Question de vitale solidarité : Que serait-il advenu de notre pays, si l'esprit de faction s'était tu, à ce moment historique, pour faire place à l'esprit de réconciliation et de vivante solidarité ? Que serait-il advenu si, dès cette époque, le pouvoir civil, conseillé et soutenu par de grands ministres à l'esprit social, avait su et avait pu organiser le développement d'un Etat conciliant les imprescriptibles droits de la liberté et les devoirs constructifs d'une discipline librement consentie ?

#### DEUXIEME SOUVENIR

1789-1989 : Deuxième centenaire des débuts de la Révolution française. Le 26 août 1789, l'Assemblée Constituante vote la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. On en connaît les affirmations essen-



tielles : Egalité politique et sociale. Respect des opinions et des croyances d'autrui. Respect de la loi. Liberté de parole et Liberté de la presse. Répartition équitable des charges librement consenties.

- Question de vitale solidarité : Deux siècles après la publication de ce document célèbre qui tient une place d'honneur dans l'Histoire des civilisations, sommes-nous persuadés, au nom d'un personnalisme digne de ce nom, que les droits et les devoirs de la liberté responsable sont inséparables ?

### TROISIEME SOUVENIR

1919-1989 : Soixante-dixième anniversaire du traité de Versailles. Ce traité signé le 28 juin 1919, mit fin à la première grande guerre mondiale.

Question de vitale solidarité : Mesurons-nous ce qu'avait signifié d'espérance, l'armistice de 1918 et le traité de 1919, pour tous les survivants de cette terrible épreuve ?

### QUATRIEME SOUVENIR

1929-1989 : Début septembre 1929. A la Tribune de la société des Nations à Genève, est évoquée pour la première fois, l'idée d'une possible fédération des Nations européennes qui donnerait naissance aux Etats-Unis d'Europe.

Question de vitale solidarité : Le thème d'un rassemblement fédératif, soucieux d'une unité humaine respectueuse des libertés légitimes, n'est-il pas plus que jamais à l'ordre du jour pour l'avenir de l'Europe ?

### CINQUIEME SOUVENIR

1939-1989 : Le 3 septembre 1939, c'est le début de la deuxième guerre mondiale.

Ici, deux questions de vitale solidarité :

Mesurons-nous ce que cette guerre planétaire de six années a signifié, pour beaucoup d'humains, d'espoirs déçus, de souffrances indicibles, de révolte indignée et de désespoir ?



- Sommes-nous prêts à la vigilance qui s'impose à nous pour que ne renaissent pas les violences du temps du mépris et ses crimes cyniques contre l'Humanité ?

- Sommes-nous prêts, en pensant surtout aux générations qui montent, à défendre le respect de l'humain en nous et autour de nous ?

- Il me reste maintenant à conclure, à lier cette gerbe de réflexions et de questions que je vous ai présentées. Je voudrais que ma conclusion fasse une place d'honneur aux rapports des hommes entre eux dans l'anonymat de la condition humaine.

- Soucieux de respecter cet anonymat historique du plus grand nombre des humains, il est normal que nous soyons aussi désireux de l'éclairer, de l'adoucir, de le personnaliser en quelque sorte, en évoquant ici en priorité, la mémoire disparue de ceux et celles qui, depuis tant de siècles, ont vécu dans notre pays du Gard et y sont morts. Nous ignorons leurs noms, mais nous savons qu'ils ont aimé ce terroir gardois que nous aimons. Par ce terroir, nous nous sentons liés à eux.

- C'est pourquoi, en guise de conclusion, je voudrais maintenant vous lire ce poème que j'ai voulu dédier à tous les enfants du Gard du passé et du présent.

- Son titre nous rappelle que la complexe diversité de l'Histoire des hommes est inscrite non seulement dans les documents écrits, mais aussi dans les plus humbles demeures et les plus beaux bâtiments dressés par les mains humaines, sans oublier les splendeurs et les richesses des paysages naturels qui nous invitent à leur manière, à aimer la vie et à ne pas craindre la mort. Voici donc le poème intitulé : " Diversité et Solidarité du pays du Gard ".



## DIVERSITE ET SOLIDARITE DU PAYS DU GARD

Des plages surpeuplées de présences bruyantes  
Aux pinèdes désertes où les cigales chantent  
Leur ritournelle douce au soleil du Midi ,,  
Des étangs, des roubines du bas-, ays,  
Des vastes étendues des vertes roselières  
A la beauté exotique et tendre des rizières,  
C'est la même région ! C'est le pays gardois  
D'une diversité rare et de bon aloi.

Des vignobles, des champs fertiles de Vistrenque  
Aux vergers, aux jardins riants de Gardonnenque...  
Des oliviers et des amandiers de la Vaunage  
Aux pommiers des vallées viganaises et de la Forge...  
Des cépages des chasselas de Clarensac  
Aux vieux châtaigniers nouveaux de Cognac,  
C'est la même région ! C'est le pays gardois  
D'une diversité rare et de bon aloi.

D'Aigues-Mortes, de la féerie du sel marin  
Etincelant dans la blancheur d'un frais matin,  
Aux cônes des terrils du bassin alésien  
Dont la houille était l'or noir de nos anciens...  
Des garrigues, de leurs collines parfumées,  
Aux dalles du schiste luisant des hauts sommets,  
C'est la même région ! C'est le pays gardois  
D'une diversité rare et de bon aloi.



Des vallonnements doux des fertiles Costières,  
Des galets rhodaniens de leurs vignes prospères,  
Aux faïsses découpant les pentes cévenoles  
Où l'eau de source glisse en joyeuses rigoles...  
Du large Rhône de Pont-Saint-Esprit et d'Aramon,  
Aux gouffres verts du Vidourle et des Gardons,  
C'est la même région ! C'est le pays gardois  
D'une diversité rare et de bon aloi.

Des Causses, du Parc régional des Cévennes,  
Aux cavernes, aux avens des rocailles sauvaines...  
De Bramabiau, des marmites du Crespenon  
Aux sources vives de Collias et Castillon...  
De l'étang de Scamandre à l'étang du Ponant,  
Des côteaux de Vauvert aux prairies de Saint-Jean,  
C'est la même région ! C'est le pays gardois  
D'une diversité rare et de bon aloi.

De la fraîcheur des eaux de l'Arre et de la Cèze,  
A la saveur de l'eau pétillante de Vergèze...  
Des Fumades et de leurs eaux bitumineuses,  
A Euzet et à ses sources sulfureuses...  
Des bassins souterrains du Vidourle de Sauve,  
A la Dourbie, à ses gorges aux ombres mauves,  
C'est la même région ! C'est le pays gardois  
D'une diversité rare et de bon aloi.

Du noble Pont du Gard à la fière Tour Magne,  
De la mer bleue à la ligne violette des montagnes...  
Des pittoresques moulins de Calvisson,  
Au Guidon du Bouquet pointant à l'horizon...  
D'Anduze, de Prafrance et ses bambous géants  
Au fayards de l'aigoual qui chantent dans le vent,  
C'est la même région ! C'est le pays gardois  
D'une diversité rare et de bon aloi.



Du fort de Villeneuve à la Tour Carbonnière,  
Du Pont-Saint-Nicolas aux arches de Sommières...  
Des vestiges des filatures de naguère,  
A Marcoule, à sa centrale nucléaire...  
Des richesses du lumineux duché d'Uzès  
Aux trésors méconnus du haut pays d'Alès,  
C'est la même région ! C'est le pays gardois  
D'une diversité rare et de bon aloi.

Des arènes de Nîmes, de leurs vingt siècles d'âge,  
Aux ruines des vieux murs de l'Oppidum de Nages...  
De la Tour de Constance, émouvant sanctuaire  
Des compagnes de Marie Durand, de leurs prières,  
Aux austères maisons du vieux Mas Soubeyran,  
Haut-lieu du souvenir de l'esprit résistant,  
C'est la même région ! C'est le pays gardois  
D'une diversité rare et de bon aloi.

De la Maison Carrée, cette perle romaine,  
A la Tour fenestrelle, à sa grâce italienne...  
De Saint-Gilles, de son église abbatiale,  
Du Christ en majesté de sa porte centrale,  
A la Chapelle de la Chartreuse de Valbonne,  
Témoin de l'amour qui prie et qui se donne...  
C'est la même région ! C'est le pays gardois  
D'une diversité rare et de bon aloi.

Pays du Gard, tout à tour souriant et austère,  
Fidèle compagnon de nos vies éphémères,  
De nos peines et de nos joies, de nos amours,  
Des heures du passé, du présent, de toujours,  
Nos cœurs te remercient de ta diversité,  
De l'attrait de ton sel, de ta fidélité  
A laquelle répond l'amour des vieux gardois  
Pour leur terroir racé, noble et de bon aloi.

René CHATEAU



## LE GARD ET LE THERMALISME

par M. Lucien Frainaud,  
ancien président - membre résidant

Que d'agréables voyages ai-je pu faire dans mon jeune âge, à la seule vue des affiches publicitaires qui tapissaient les halls de nos gares.

Le Midi, le P.L.M. et le P.O., tout ce que la France comptait de grands et de petits réseaux vous invitaient par l'image, à fréquenter Vichy, Royat, Vittel, La Bourboule, Superbagnère.

Pas un panneau où la buvette des Célestins, Vals couronne ou d'autres ne le disputent au diable crachant le feu de Thermogène.

Tout ce qu'il fallait pour me transporter loin de chez moi en attendant que la gravelle de mon aïeul me fasse connaître Capvern, agréable petite station où il m'invitait parfois à le suivre.

Stations thermales il y a soixante-dix ans, avec leur omnibus hippomobiles aux couleurs vives qui, reconnaissables au nom de l'Hôtel, vous attendaient à la descente du train-Hôtels alignés derrière leurs grands vases de plantes vertes le long de la rue principale aux parfums de tilleuls et fumets de cuisines, entre lesquels s'imbriquaient l'officine du pharmacien, le café de Paris, le bazar où l'on vendait des cannes fer-rées et le magasin de lainages.

Il y avait aussi au fond de la classique allée de marronniers, l'Établissement enfoui dans la verdure avec sa cuvette autour de laquelle on dégustait une eau fade servie dans un verre fleuri par une jeune femme qui, parce qu'elle connaissait ses aimables clients, acceptait avec bonne grâce, leurs plaisanteries dont toutes n'étaient pas spirituelles.



Ce classique tableau a bien changé de nos jours. Il arrive aujourd'hui autant de curistes par la route que par le rail. On fait de longues pauses derrière le guichet de la réception, et l'orchestre du Café de Paris ne joue plus à la demande générale " fascination " ou " la marche Turque ", depuis qu'il a été remplacé par des boîtes à musiques auxquelles des jeunes en blue jeans et queue de cheval réclament des soupirs de l'un ou des hurlements de l'autre.

Ville d'eau ! synonyme de prospérité pour une région accueillante où l'on vient se soigner et se distraire, la distraction étant considérée par les moins malades comme le corollaire de la cure thermale : « s'as d'argent porta lou ! sas de maou... garda las » disaient les sceptiques.

Mais là n'est pas mon propos. Les villes d'eau bien exploitées prospèrent. L'économie régionale, elle aussi s'en trouve bien !

Je dois à mes activités passées, le bonheur d'avoir vagabondé dans ce département du Gard, de m'émerveiller sur son passé, la beauté de ses sites et leur histoire. Il n'y a pas chez nous un canton qui n'ait la sienne. Sur certains, la mémoire a cédé à l'oubli, mais un rien peut parfois la rafraichir.

Thermalisme gardois. Je devrais préciser, à travers les siècles, il y a beaucoup à dire. Sait-on que le département du Gard en 1900, comptait 19 sources minérales sulfurées et ferrugineuses froides exploitées à Cauvalat, près du Vigan, à Fonsanges dans la commune de Sauve, aux Fumades, à Euzet-les-Bains, à Saint-Jean-de-Ceyrargues — parmi les plus connues. Nous pourrions aussi ajouter celles qui ont leur histoire, comme Bagnols-sur-Cèze, Meynes, ou Bouillargues.

Toutes ont disparu ! Nous dira-t-on un jour les raisons qui expliquent leur abandon ? Personnellement, je n'aurais pas l'outrecuidance de le faire. Je me bornerai, de celles-là, à évoquer l'histoire.

Elle est souvent riche d'enseignement. Commençons par Cauvalat !



SUJETS DIVERS  
TRAITES PAR L'ACADEMIE DE NIMES  
DEPUIS SA FONDATION

1774 : Monsieur de Genas lit un projet de " Canal du Rhône au Vistre " au sujet duquel l'Académie était sollicitée.

1804 : Agriculture. Monsieur Grangent parle de " Assèchement des marais du Gard ".

Sériculture. " Les maladies du ver à soie " par Monsieur Alex Vincens.  
" Les industries de la soie " par Monsieur d'Hombres-Tirmas ".

1806 : Médecine. " La source des Bouilleus " par Monsieur Dax il y a 182 ans.

1806 : Economie politique. " Déterminer le principe fondamental de l'intérêt de l'argent. Les causes de ses variations et ses rapports avec la morale ".

1852 : Mis en concours : quels seraient les travaux d'art, d'agriculture et d'industrie qui devraient être exécutés pour faire disparaître les fièvres paludiennes qui règnent sur le littoral du Gard il y a 136 ans.

Le 18 thermidor. An X : mémoire soumis à l'Académie du Gard par Monsieur Reboul-Damalet, médecin gardois. " Ce type de travail contribue à faire connaître les méthodes industrielles les plus modernes. Exploitation d'une mine de plomb argentifère, et montre bien les préoccupations que le gouvernement demande aux sociétés savantes de ne pas négliger.



Cauvalat-les-Vigan. Ainsi s'appelait la station à l'époque. Pourrait-on s'imaginer que Cauvalat ait pu faire l'objet d'une publicité et d'une description extrêmement détaillée dans " la Collection des guides Joanne " intitulés " Les bains d'Europe ", guide descriptif et médical des eaux d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, de France, d'Italie et de Suisse, publiée en 1880 par la Librairie Hachette, qui comme on peut le voir, portait loin la réputation thermale du Département du Gard. On y apprend que la source découverte par un docteur Verdier fut exploitée dès 1842 sous le règne de Louis Philippe. Eaux froides, sulfurées, calciques. Quatre sources — Emilie - Benjamin - Augustin - Verdier — fournissaient un débit très abondant en 24 heures.

Caractères particuliers : Eaux limpides à saveur et odeur franchement sulfureuses, avec un arrière goût amer.

S'administrent en boisson, bains, douches de tout genre hydrothérapie.

Ces eaux à peu près identiques dans les quatre sources agissent comme excitantes des fonctions de la peau et des muqueuses.

Diurétiques et légèrement laxatives, elles ont les propriétés des eaux minérales en général et se rapprochent par leur caractère et leur minéralisation des eaux d'Enghien.

Cauvalat nous précise le guide que ce que je me suis fait communiquer, est à 898 kilomètres de Paris. Les trains express font le voyage en 21 heures. Il en coûte 110 F 45 en 1<sup>ère</sup> classe.

De 1880 à 1914, l'établissement construit en 1882, continue à attirer les baigneurs. Il y a un Casino. On y vient de Nîmes, de Montpellier, de Sète. Les patients viennent y soigner leurs catarrhes des voies respiratoires... ou des organes génito-urinaires. L'Afrique du Nord envoyait ses curistes d'Alger, d'Oran, de Tunis, pour y soigner le paludisme. Le paludisme qui sévissait et a sévi longtemps encore sur les côtes du Languedoc, étangs et marais et qui en 1852, avait fait à la demande de l'Etat, l'objet d'études de la part de médecins et hommes de science de notre Compagnie. Le commerce de la région se trouvait fort bien de cette clientèle généralement aisée. Curistes de qualité s'il en était, parmi lesquels on pouvait compter un avocat du barreau de Nîmes, un certain M<sup>c</sup> Gaston Doumergue, les familles de Rodez. Benavent, voisines de l'endroit au domaine de Vial Marie à Ganges, les Naporta de Montdardier, on y



voyait aussi des banquiers de Marseille, les de Cazalet, originaires d'Avèze et la bonne société de la sous-préfecture toute proche.

L'Espérou, l'Aigoual, les Causses, recevaient la visite de ces touristes qui faisaient alors le bonheur des loueurs de voitures ou de diligences et des hôteliers et restaurateurs de bonne réputation.

On a parlé longtemps à Avèze, des omelettes succulentes de la mère Soulier. Quel est le curiste qui n'aurait alors pas fait une entorse à son régime ?

Ici, Thermalisme, gastronomie et tourisme formaient une agréable trilogie... cévenole.

Mais Cauvalat eut une fin.

En 1916, l'établissement thermal de Cauvalat devient un hôpital militaire belge et en 1918, cessait toute activité.

Ceux de mon âge se rappellent quand même, avoir bu, dans leur jeunesse après une promenade à bicyclette, cette limonade d'Avèze, pétillante et fraîche et qui a disparu depuis longtemps.

Quittons Cauvalat, non sans regret et prenons la route de Nîmes.

Dépassant St Hippolyte-du-Fort, sur la commune de Conqueirac, il est un quartier en bordure du Vidourle qui porte le nom de Bagnères. La renommée de celui-là a échappé à nos mémoires. Il fut un temps, dit-on, où des Cévennes toutes proches, on y venait chercher ses hydrothérapeutiques bienfaits.

Faisons alors plus loin une halte à Sauve.

Que de choses à voir et à apprendre dans cette " Antique et curieuse cité ". Que de choses à dire, qui toutes, éveilleraient encore notre curiosité sans jamais la satisfaire tant une histoire, un événement en engendre un autre.

Ce canton de Sauve a été, nul chez nous ne l'ignore, le théâtre des plus exaltants comme aussi des plus dramatiques épisodes de l'histoire. Le sujet de notre communication se meuble, bien sûr, de la personnalité des satrapes. Les Bermond d'Anduze avaient des liens de parenté avec les familles régnantes d'alors. Roi de France, Roi d'Angleterre, on ne pourrait que reprendre la déclaration de Maurice Chauvet " Sauve est une agglomération sommeillante aujourd'hui, qui révèle au passant attentif, des trésors cachés ".

Parmi ceux-là, il en est un qui nous intéresse particulièrement, c'est Fonsanges.



Fonsanges-les-Bains que Jean Astruc enfant de Sauve, médecin du Roi de Pologne et de son gendre Louis XV, nous fait connaître en 1737 dans son important ouvrage : “ Mémoires pour servir à l’histoire naturelle du Languedoc ”.

Il s’agit d’une source d’eau sulfureuse qui a été exploitée comme station curative au cours des siècles et qui l’était encore il y a une soixantaine d’année. Un coin agréable et ombragé, à l’air pur et sain, assis sur la rive droite du Vidourle au pied de cette montagne qu’on appelle “ Le Coutach ”.

En 1700, cette source était fréquentée depuis déjà très longtemps par les malades. Tout peut nous laisser supposer que les familles nobles de l’époque allaient là bas soigner leurs misères. Simon Fizes et la belle Charlotte de Beaune-Semblançay furent peut-être de ceux-là. Vous savez ! celle qu’on appelait Madame de Sauves.

Nous lisons, dans la monographie de Sauve de Jean Germain, d’intéressantes précisions sur le lieu de Fonsanges :

- « Près de la source sortent deux fontaines
- « qui donnent en abondance une
- « eau naturelle, excellente. De
- « grands bâtiments avaient été
- « aménagés en hôtel-restaurant
- « et en petits appartements particuliers
- « pour les curistes
- « Il y avait aussi
- « l’établissement de bains proprement
- « dit. Un médecin résidant à Sauve
- « portait le titre officiel de “ médecin
- « inspecteur des eaux minérales de
- « Fonsanges ”

L’eau des thermes est essentiellement

- « sulfureuse et le soufre s’y trouve à l’état de sulfure hydrogène de chaux :

- « elle a une odeur et un goût d’œuf
- « pourri et elle noircit l’argent
- « alcaline elle ne contient ni fer, ni acide.

Jean Astruc a, dès 1707, écrit le premier sur Fonsanges et étudié le phénomène d’intermittence de son débit. “ Elle coule dit-il deux fois



dans l'espace de 24 heures et elle cesse de couler deux fois aussi dans le même temps. Chaque écoulement dure un peu plus de sept heures : chaque intermission qui lui succède n'en dure que cinq. Certains ont dit que ces mouvements correspondaient à peu près au flux et reflux des marées.

Cette intermittence qui a pour effet de limiter le débit de la source, n'a jamais pu malheureusement, étant donné le défaut d'aménagement du débit, permettre plus de 160 bains journaliers.

La réputation de Fonsanges malgré la qualité exceptionnelle de ses eaux et les guérisons qui s'y sont opérées, aux dires des médecins, a toujours été de ce fait contrariée.

Que soignait-on à Fonsanges ?

Avec un traitement combiné de boisson, de bains, d'application de boue surfurée, on soignait plus spécialement les maladies de la peau et toutes affections purulentes — maladie de poitrine, des reins, de la vessie —.

Ophthalmies invétérées et presque désespérées par des lavages des yeux plusieurs fois par jour avec cette eau tiède et des applications la nuit, de boue de la source.

Etonnante n'est-ce pas, cette thérapeutique qui nous reporte en biblique pensée à l'épisode miraculeux de la guérison de l'aveugle à la piscine de Sciloé. Une thérapeutique dont il est fait encore mention dans un traité médical du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, attribué à un certain Sérénius Sammoniens. Pline et Suétone écrit Daniel Rops, dans son étude " Jésus en son temps " nous disent aussi que les anciens attribuaient à la salive, et surtout celle du matin des vertus curatives dans les cas d'ophtalmies (Daniel Rops p. 3537), une digression dont vous voudrez bien m'excuser, mais qui a propos de notre sujet ne me paraissait pas inutile.

On a beaucoup parlé de Fonsanges et tout permet de penser qu'à la cour de Versailles et chez les Leczinsky, il en fut souvent question, tout comme dans les salons de la capitale que fréquentait Florian.

Les stations thermales... les villes d'eau... elles animent souvent nos conversations : quand entre amis nous parlons de nos états de santé, on évoque Vichy, Vittel, La Bourboule ou Uriage.

Fonsanges, un lieu qui aujourd'hui ne suscite la curiosité de personne. La Cie Air France l'a aménagé en centre aéré.



Une initiative de caractère social qu'il convient de louer.

Remontons vers le nord. Dans la région d'Alès, la commune d'Allègre se rappelle à nous par la station thermale des Fumades. Station hydro-minérale très ancienne et qui était déjà en vogue à l'époque romaine. La seule actuellement en activité dans notre département et qui dispose d'installations permettant de traiter les voies respiratoires et les dermatoses, grâce à ses eaux sulfatées calciques, sulfidriquées, bitumineuses. Les Fumades, fidèlement fréquentées et qui doivent à la déclaration de guerre de 1914, de n'avoir point reçu un Hohenzollern comme curiste. En effet, atteint de laryngite chronique, le Kronprinz Fredrick Guillaume qui devait au mois d'août de cette année y faire une cure et à l'intention duquel avait été construit une belle villa, ce qui laisse supposer qu'il y serait revenu dut annuler son séjour.

A quelques kilomètres des Fumades, dans le même bassin, se trouve Euzet-les-Bains dont je dirai la misère.

Notre regretté confrère André Bernardy, enfant du pays, s'est longuement penché sur les problèmes que posent ces sources.

Mon distingué confrère M. le docteur René Bosc, qui s'est longuement penché sur les travaux des frères Boissier de Sauvages au 18<sup>e</sup> siècle, a eu l'amabilité de me communiquer, ce dont je le remercie, des notes sur les études de ces deux praticiens sur les eaux minérales de la région d'Alès.

François Boissier de la Croix sauvages, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier dans un " Mémoire sur les eaux minérales d'Alès pour servir à l'histoire naturelle de la province " paru en 1736, a parlé des eaux d'Agnel, quartier de St Jean-du-Pin, qui sortant de terre sur la rive droite du ruisseau de Chandebois et parcourant le vallon de Saint-Raby, se jettent dans le Gardon.

Là se trouvaient deux sources froides : La source Comtesse, ferrugineuse, la source Marquise, vitriolique.

Font d'Agnel était réputée pour assurer une " immortelle jouvence ". Mais, dit François de Sauvages, il fallait se garder d'en prendre une grande quantité, " leur qualité pouvant surprendre et mettre dans une position embarrassante ".

Infatigable chercheur, le docteur Bosc me rapporte cette opinion du docteur Vignié d'Anduze sur les eaux de Font d'Agnel, qu'il qualifie de " fort bien tonique ", dont il recommande l'emploi contre les fai-



blesses du tube digestif et la régulation de ce que nous appelons aujourd'hui en termes chatiés, " le transit intestinal " .

Les commentaires et les anecdotes sur Font d'Agnel ne manquent pas, nous dit Boissier de Sauvages... Entendez... : « on y voit tous les matins d'été, arriver en procession, cette troupe d'invalides n'ayant pour les soutenir que des bâtons, accompagnés d'une musique réglant leur marche, et suivis par des curieux « qui ont plus de droits d'être de bonne humeur parce qu'en bonne santé, que ceux qui ne le sont pas. » .

Quid ? aujourd'hui des eaux de Font d'Agnel ? si elles ne sont plus, que cette vocation illustre leur passé et rafraîchisse nos mémoires !

Tournant le dos aux Vidourle et Gardons, allons vers l'Est, vers la Cèze et le Rhône ; les Romains nous y ont précédés. Situé à un carrefour de routes, dans une vallée fertile, sur une des grandes voies qu'empruntaient à l'époque préhistorique le cuivre cévenol, Bagnols est dès l'époque du bronze, une agglomération en relation avec les Phocéens de Marseille, comme l'attestent les monnaies du Musée cantonal.

Fuyant la Cèze avec ses crues dévastatrices, de violence, toute cévenole, la Cité s'est installée à 500 mètres au sud de la rivière, dans un site particulièrement favorable, sur les terrasses limoneuses qui dominent d'une vingtaine de mètres, la plaine inondable. La petite ville qui s'est développée autour de sa grande fontaine aux eaux claires et limpides, soit son nom d'origine latine, à des bains alimentés par des sources connues des romains qui existaient au pied de la colline gréseuse de Lancise. Dans le dictionnaire topographique du Gard, de Germer Durand, publié sous les auspices de notre Académie en 1868, nous lisons :

« Lancise : c'est là que se trouve (il parle en 1850), la source des eaux minérales déjà connue des Romains, qui a donné son nom à la ville de Bagnols. Donc, en 1868, cette source coulait encore.

Nous lisons aussi dans les annales du Consistoire de Nîmes au 17<sup>e</sup> siècle, que cette Compagnie prenait en charge les frais de cure à Bagnols des pauvres gens ou indigents de Nîmes.

Elle le faisait aussi dans les mêmes cas pour d'autres stations comme nous le verrons par la suite.

Ces sources, aujourd'hui disparues à la suite d'éboulements de terrains, ont attiré jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, des malades qui venaient depuis le comtat, voire du Languedoc, chercher à " Baignolz " la guérison des



dartres et des ulcères, en des eaux qui avaient la réputation de passer en « des mines de fer, de soufre, de vitriol et de nitre. »

Rivarol, dit-on, aurait parlé des eaux de “ Baignolz ” et en aurait dit d'excellentes choses.

A Saint-Gervais, à une dizaine de kilomètres de là, dans la propriété d'un de mes vieux amis, on peut voir, parfaitement entretenue, une chapelle romane du 11<sup>e</sup> siècle, dédiée à St Martin, où les mères de famille venaient faire action de grâce auprès du Saint, après la guérison de leurs enfants atteints de la teigne.

Pour les gens du pays... c'est encore St Martin-la-Rasquetou.

Descendons maintenant en direction du Sud...

C'est d'abord à Meynes que je m'arrêterai. A quelques kilomètres du confluent Gard-Rhône, nous trouvons ce qui reste d'une source. Fontcluse. A qui doit-on sa découverte ? Point à des colons romains, de ceux qu'on a déjà rencontrés et qui avaient une vénération pour les eaux thermales, non ! Mais à Charles Martel. L'histoire raconte qu'après avoir nettoyé Nîmes des Sarrasins, il se lança à la poursuite d'une armée qui se dérobait et qui franchit le Gardon — partie à Remoulins — partie à Montfrin. Il passa le Gardon à son tour et l'anéantit, sur le plateau de Lignargues. C'est donc à l'occasion de cette bataille que furent découvertes les vertus cicatrisantes d'une source qui coule toujours au sud du village de Meynes et qu'on appelle Fontcluse, parce que Charles Martel l'a fit par la suite recouvrir et clôturer. Fontcluse a été fréquentée jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle par une clientèle dont elle peut tirer référence.

On peut penser que la soldatesque de Martel fit usage de ces eaux.

Charlemagne, dit-on, avait placé Fontcluse sous la protection des monastères de la région et s'y serait rendu pour s'assurer de la vertu de ses eaux. On y voit Simon de Montfort en 1213, François 1<sup>er</sup> en 1541, Marguerite de Valois, femme de Henri IV en 1601, Ménard dans son Histoire civile de Nîmes, nous dit que Louis XIII y vint quatre fois — une fois en 1629, une fois en 1632 et deux fois en 1642 —. Tous ces personnages prirent les eaux de Meynes et partirent guéris des affections qui les y avaient amenés. Mickaël Boulgakov considéré comme un des écrivains les plus remarquables de la littérature russe contemporaine, régisseur en son temps au Théâtre d'Art et au Bolchoï de Moscou, nous précise dans son ouvrage “ Le roman de Monsieur de Molière ”, que c'est en juin 1642, aux eaux de Fontcluse à Meynes, que



Jean Baptiste Poquelin — à cette époque au service du roi — retrouva son amie Madeleine Béjart qui, se trouvant en représentation chez les Monteynard au château de Montfrin, avait profité de l'occasion pour faire sa cure.

Mais que soignait-on à Fontcluse ? Les maladies qui pouvaient y être traitées sont à ce point nombreuses qu'on les croirait sorties de l'imagination d'un Rabelais. Entendez ! Ecrouelles (1) — Epilepsie - fièvres - ulcères - inflammation du foie - enflure de la rate - tumeur hypocondriaque - migraine - feu ardent de la vérole - douleurs de matrice - angoisses cachées - " phrénésie - mélancolie - fâcheuse inquiétude - ainsi que la maladie d'étude — Notre distingué confrère Monsieur Pierre Clavel a eu l'amabilité de me communiquer des extraits d'une thèse de doctorat d'état ès-lettres, soutenue devant l'Université Paul Valéry, sur " l'activité du Consistoire de Nîmes de 1561 à 1685, par Monsieur Philippe Chareyre " on trouve dans cette thèse et particulièrement sur Fontcluse, des détails extrêmement intéressants, notamment la prise en charge par le Consistoire en faveur des pauvres gens qui, malades et démunis, ne pouvaient supporter les frais de la cure. Nous y lisons aussi des poèmes et une charmante naïveté composés à la gloire de Fontcluse par, précisément un passionné du consistoire, un certain " Charbonneau "

" De cette eau les belles franchises  
" Viennent de trois mines exquisés,  
" Du vitriol, soufre et du fer :  
" De là provient leur vertu rare  
" Différente d'une eau barbare  
" Qu'a ceste cy ne va du per.

Les soins comprennent, dit le chroniqueur, " Bains et Boissons matinales de cette eau merveilleuse, capable de rétablir les plus malades et de réussir " où l'art ne pourrait presque rien "

Et notre poète de conclure : " Boy et soule t'en hardiment  
" Tu deviendras un fort Alcide "

Voilà ce que l'on pensait de la source de Meynes, il y a de cela...  
300 ans !

(1) - Ecrouelle : Inflammation et abcès d'origine tuberculeuse atteignant surtout les ganglions lymphatiques du cou.



Que reste-t-il aujourd'hui de Fontcluse ? Un double bassin perdu dans l'herbe, dans lequel on entend la chanson d'un filet d'eau sur de la mousse et qu'en 1948, avec le maire de Montfrin, le docteur Massé président du conseil général, Georges Sabonadier, maire de Meynes, nous avons sauvé de la destruction, alors qu'on construisait les entrepôts d'une coopérative agricole.

A quelques lieux de là, nous trouvons l'établissement d'hydrothérapie de Lafoux sur le territoire de la commune de Remoulins. Au début de notre ère, alors que le chantier du Pont du Gard animait la région d'une masse bruyante de travailleurs, combien de ses maîtres d'œuvres, architectes et artistes de la pierre ont dû venir se relaxer et remettre en forme, dans l'ambiance apaisante du climat de Lafoux.

Et la liste de ces sources thermales gardoises n'est pas exhaustive.

Ménard dans son histoire de Nîmes (tome 7, page 610), nous parle encore des eaux de Bouillargues.

Bouillargues, dans les anciens titres Villa de Bollanicis, du nom d'un riche latifundien, ami de Cicéron, qui se serait installé là au sein d'un important domaine. Bollanus. Cette précision me paraît utile quand on parle de source, si on ne veut pas confondre avec les Bouillens dont la signification est toute différente.

“ Il y a, nous dit Ménard, une fontaine située à un quart de lieu du village qui ne contribue pas à procurer la santé à ceux qui la fréquentent. Elle mérite une certaine considération, soit par la salubrité de ses eaux qui sont très pures et très légères, médicinales et purgatives, soit par la constante égalité de son bassin qui conserve été comme hiver, le même volume d'eau. Les eaux thermales de Bouillargues étaient régulièrement fréquentées au 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle. La source de Strabon, ainsi l'appellent les habitants de Bouillargues qui n'ont pu m'expliquer les raisons de cette appellation.

Mais Nîmes m'en voudrait, peut-être, si je n'ajoutais pas son nom à cette litanie thermale. Je ne parlerai pas, bien entendu, des Bains Romains de la Fontaine, laissant à Poldo d'Albenas, la responsabilité de ses appréciations en la matière. Il écrit, en effet, au chapitre XVIII de son historial de l'antique et illustre cité de Nîmes : “ On y voit une grande eau perenne, comme un estan ou lac, que nous appelons “ La Fontaine ”. bien que ce n'en est pas une, car il n'y a nulle source naturelle. Plutôt



c'est une caverne profonde pour y contenir l'eau provenant d'un fleuve ou de plusieurs fontaines ”.

Il ajoute plus loin, pour expliquer l'usage qu' en faisaient les nîmois en ce 16<sup>e</sup> siècle : “ Soit une réceptoir d'eau où les femmes lavent le linge. ”

C'est du reste ce que faisaient les religieuses de l'abbaye de St Sauveur de la Font (construite sur le temple de Diane), qui lavaient les draps et les linges des hospices et hôpitaux de Nîmes. Le célèbre Mareschal, l'illustre Dardailhon, et l'esthétisme de nos édiles, ont heureusement donné à ce joyau, qu'est le bassin de la Fontaine, une plus noble destination ; celle de pouvoir se faire admirer dans cette beauté toute nîmoise.

C'est à mon confrère J.Ch. Lheureux, notre secrétaire perpétuel, que je dois de pouvoir... effleurer... le thermalisme nîmois. Dans son délicieux ouvrage, “ au bon vieux temps de masets ”, il nous apprend, en effet, je me permets de le citer : qu'au Puech du Teil, “ une fontaine avait jadis une grande réputation. Son eau, comme l'affirmaient les habitants du lieu, était chargée de principes minéraux souverains et guérissait les maux les plus variés ”. Mais, au début du 19<sup>e</sup> siècle, une forte période de sécheresse tarit l'écoulement de cette miraculeuse résurgence. Le quartier en éprouva une telle déception, que secrètement, quelques indigènes descendirent chercher de l'eau dans un puits situé au pied de la colline et en remplirent le bassin d'écoulement de la source en manque. Mais, ils firent mieux, raconte le chroniqueur, puisque pour rendre les eaux minérales, il y mêlèrent certaines substances étrangères. On y trouva, en effet, jusqu'à des pommes de coloquintes (1).

La pulpe de coloquinte ayant, à ce que l'on dit, des vertus purgatives. Chatelguyon oserait-on dire !! Vous jugez du scandale. Scandale d'autant plus grand, que des fonctionnaires municipaux, au courant de la fraude, feignaient de n'en rien connaître.

Et voilà pourquoi — peut-être — Nîmes ne figure pas dans l'inventaire thermal gardois. Malgré son divin protecteur, Nemausus. Dieu de la source. Dieu topique et Dieu titulaire de la cité. Nul ne pouvant se dire dans ses secrets. Je n'en dirai pas d'avantage de crainte de l'irriter !

Revenons cependant à des relations plus sérieuses !!

Tout cela a aujourd'hui disparu. Certains établissements cachent leur misère, leur désolation, leur ruine dans des paysages mélancoliques

(1) - Plante de la famille des cucurbitacées, dont le fruit fournit une pulpe amère et purgative.



comme Euzet-les-Bains dont je voudrais rappeler le passé et la notoriété.

Euzet-les-Bains que nous retrouvons au début de ce 20<sup>e</sup> siècle, dirigée par le docteur Perrier qui devait par la suite laisser son nom à Vergèze.

Dans une riante vallée où coulent des ruisseaux aux noms délicieux, le Troubadour, la Candouillère, la Droude, au milieu d'un massif boisé sur lequel le " Garbin " vent local, faisait passer quelques fraîcheurs, dans un décor de pourpre, de blés mûrs, de mûriers, d'oliviers, au sud du guidon du Bouquet et à égale distance de la cité des Ducs et de la ville noire, s'épanouissait une station dont les médecins de l'époque, affirmaient qu'elle était l'homologue de Vittel ou de Contrexeville — une Vosgienne du Gard en quelque sorte — dont les eaux minérales riches en sulfate de chaux, magnésie, soude, chlorure de magnésium, silicate et lithine, étaient prodiguées par deux coquettes sources qui avaient nom, Béchamp et Lavalette, à une clientèle en mal de foie, de reins, de poumons et de bouches et par surcroît aptes à soulager les petites misères intimes de nos dames.

L'omnibus d'une ligne qui liait Tarascon au bassin minier, déservait de mai à septembre cette clientèle de curistes au teint jaune et aux yeux cernés, tandis que diligences ou calèches les amenaient à l'Etablissement au confort — de l'époque — mais, pourvu cependant, de salles de bains, de douches, d'inhalation et de massages. On ne languissait pas à Euzet-les-Bains. Le tennis au milieu du parc, était pris d'assaut par les plus jeunes, cependant que dans les allées ombragées, dames et messieurs, d'un âge certain, disputaient une partie de croquet. Du fond du jardin, parvenaient les éclats de voix d'une équipe de joueurs de pétanque.

La cloche de l'hôtel, rassemblait tout ce monde à midi et à l'heure de la sieste, les commerçants d'Uzès venaient effectuer leurs livraisons. Tout était bien pour tout le monde. Patients, médecins, masseurs, hôteliers, agriculteurs, chacun y trouvait son compte et le chef d'orchestre de l'Harmonie des mineurs de la Vernarède, qui, le dimanche venait avec sa phalange faire vibrer le parc des accents cuivrés de " Poètes et paysans " ou de l'ouverture de " Guillaume Tell ", partait lui aussi, encouragé par les applaudissements de ces hépatiques mélomanes.

Les affiches de la coquette station ont disparu de nos gares pour aller décorer le mazet d'un cheminot d'Alès ou de St Ambroix. Le doc-



teur Perrier l'a déserté depuis longtemps et si à Béchamp et Lavalette, comme dans la chanson de Martini " l'eau coule encore... elle a changé pourtant ".

La fidélité de la clientèle n'a pas résisté au défaut de modernisation de la station. Les sombres heures qui ont suivi la dernière guerre, ont fait le reste.

Dès 1939, un asile de vieillards de Marseille prenait possession de l'Établissement, remplacé quelques mois après par un détachement de militaires belges qui n'eut cure, comme on peut le penser du bon entretien des installations, sources, buvettes, bâtiments. En 1940, un village entier lorrain chassé par l'occupant installait sa valise dans ce décor para-chevant ainsi sa ruine.

Euzet-les-Bains n'est plus aujourd'hui qu'un parc de 13 hectares, livré à l'envahissante nature. Dans l'immense établissement, s'est installé la tristesse de la ruine et les chauves-souris nichent dans les cellules d'inhalation et dans les chambres sans fenêtres. Ouvrez une porte et vous entendrez tomber les plafonds.

Dans le parc, la Candouillère n'a plus la force de courir tant les eaux sont bourbeuses et le petit pont qui l'enjambe a interrompu le dialogue avec elle. Voilà ce qui reste d'Euzet-les-Bains. Une richesse naturelle qui a disparu. Une de plus qui s'est éteinte comme Cauvalat, Fonsange, St Jean-de Ceyrargues, Bagnols-sur-Cèze, Meynes et Bouillargues, qui ont fait le vide autour d'elle.

Elles ne présentaient pas, a-t-on dit, une rentabilité raisonnable pour les capitaux importants qu'il fallait investir pour les rendre financièrement exploitables... C'est certain ! si l'on considère surtout que ces stations — dont les résultats médicaux n'étaient à cette époque contestés par personne — étaient des exploitations privées, des propriétés familiales aux ressources plutôt limitées et qui ne ressemblaient en rien aux Sociétés Thermales d'aujourd'hui.

La thérapeutique moderne n'a-t-elle pas aussi évoluée, et... le corps médical, ou tout au moins une minorité que l'on dit sceptique, a-t-il encore du thermalisme cette opinion, qui aux dires de Madame de Sévigné en faisait le succès quand elle parlait de ses cures à Vichy et de celles de son gendre à Balaruc ?

Écoutons-la !...



A Madame de Grignan

Vichy le jeudi 28 mai 1876

Ma chère belle.

J'ai commencé aujourd'hui ma douche. C'est une assez bonne répétition du Purgatoire.

On est toute nue dans un petit lieu sous terre, où l'on trouve un tuyau de cette eau chaude qu'une femme vous fait aller où vous voulez...

Représentez-vous un jet d'eau contre quelque'une de vos pauvres parties, toute la plus bouillante que vous puissiez vous imaginer.

On met d'abord l'alarme partout pour mettre en mouvement tous les esprits ; et puis, on s'attache aux jointures qui ont été affligées ; mais quand on en vient à la nuque du cou, c'est une sorte de feu et de surprise qui ne se peut comprendre.

Cependant, c'est là, le nœud de l'affaire !

Il faut tout souffrir, et l'on souffre tout et l'on est point brûlée. Et on se met ensuite dans un lit chaud, où l'on sue abondamment.

Et voilà ce qui guérit. C'est comme si je renouvelais un bout de vie et de santé. (Page 104. Pléiade livre III).

Ayant évoqué ce passé et ces décevantes conclusions, nous ne saurions cependant garder le silence sur les réussites qu'a connu dans ce même domaine du thermalisme, une entreprise multiséculaire, celle-là, dont pourtant il y a quelques décennies, on ne donnait pas cher de son avenir.

Sa réussite infirmerait-elle l'opinion que nous avons des autres ? Non ! Mais, quand il s'agit d'audace, de foi dans l'avenir, d'intelligence, elle devrait servir d'exemple !



## VERGEZE : LES BOUILLENS

Qui aurait pu penser en effet, que le “ Creux des Bouillens ” à Vergèze, serait un jour connu du monde entier et l’abreuverait sous le label d’un... des... plus importants groupes financiers internationaux, offrant à sa région gardoise, les retombées économiques de ses activités, et au budget national d’importantes rentrées de devises.

Une belle histoire et combien riche d’enseignement que celle de Vergèze.

Dans le dictionnaire universel de la France, édité en l’an XIII (1804-1805). Baudoin imprimeur du Corps législatif, écrivait à propos des Bouillens :

“ On trouve à un kilomètre de Vergèze, au milieu des vignes et des terres labourables, à peu de distance de la route de Nîmes à Montpellier, une source d’eau minérale qu’on nomme en patois du pays — Bouillens — parce qu’elle bouillonne dans tous les temps ”.

Les eaux de cette source et encore plus les boues, guérissent plusieurs maladies et sont spécialement efficaces pour les différentes maladies de la peau.

Jean Chaptal, le célèbre chimiste a étudié ces eaux bouillonnantes et note dans ses “ Mémoires de Chimie ”, “ la vapeur qui s’élève de l’eau des Bouillens ”. Le docteur Paulet, publie un rapport. L’an IX de la République, le citoyen Dax, de l’Académie du Gard, médecin à Sommières, publie une étude sur les eaux des Bouillens qu’il communique à notre Compagnie.

Déjà en 1626, An Rulhman, ce juriste archéologue nîmois dont nous parlait récemment notre secrétaire perpétuel, poussé par la curio-



sité, était allé se promener là-bas, pour se rendre compte... tant on parlait à Nîmes de la source des Bouillens.

Adolphe Joanne, celui qui nous avait déjà renseigné sur Cauvalat, signale en 1872 " que la source minérale des Bouillens — très gazeuse — est utilisée aussi en bains. C'est aussi une excellente eau de table. ". Les Romains, bien sûr, sont passés par là. Des fouilles ont mis à jour, au milieu des débris de construction des thermes, des monnaies romaines à l'effigie de César, d'Auguste, de Faustine, femme de Marc Aurèle, et d'Antonin. Le Moyen-Age a vu défiler un nombre impressionnant de propriétaires, parmi les grands noms de l'époque, les de Vezenobres, les de Calvisson, la communauté religieuse des sœurs ursulines de Montpellier, cédaient le domaine le 26 octobre 1762 à une famille Granier qui, la première redonnera aux Bouillens, sa destination primitive. Des Thermes ! Que d'histoires, de querelles ont suivi cette transaction, on s'est battu pour des questions de droit de propriété, d'usufruit dont faisait état la commune de Vergèze et les communes environnantes qui prétendaient que les habitants avaient toujours eu la jouissance des eaux de Bouillens. Et la politique bien sûr, n'est pas étrangère à ces affaires ! Le temps est passé. La justice a été rendue. En 1863, le ministre de l'Agriculture autorise le sieur Granier, à exploiter et livrer au public pour l'usage médical, l'eau de la source des Bouillens. Et l'on créa une première société (société dont le conseil de surveillance sera présidé par M. Emilien Dumas, géologue, membre de l'Académie du Gard) — résultats décevants — du fait des pertes — on en créera une autre, le résultat ne fut pas meilleur. Granier a vu trop grand. On vendra à un négociant en vin de Vergèze le 27 août 1888. Un certain M. Rouvière, qui, excellent connaisseur dans sa matière, ignorait tout des eaux minérales et des cures thermales et, cherchant un spécialiste fit appel au docteur Perrier.

Le bon docteur Perrier que nous avons déjà vu à Euzet-les-Bains et qui possède une solide formation d'hydrothérapeute.

En 1902, utilisant les gaz de la source, il se lancera dans la fabrication de limonade gazeuse, voire de vins mousseux.

Quel est le gamin qui ne se souviennent avoir bu la fameuse limonade de Vergèze, dans sa petite bouteille blanche. Mais l'exploitation habile de la société anonyme des eaux minérales, et produits hygiéniques de Vergèze, raison sociale de la nouvelle société, connaît un tel



développement, que le docteur Perrier doit faire appel à de nouveaux capitaux.

Persévérant et pugnace, il réussit à intéresser un jeune anglais de la gentry, Sir John Karmsworth, à son affaire. Famille bien introduite dans la cité. Finances - Presse - Commerce. Le roi d'Angleterre lui-même, consacre l'eau de Vergèze et sur la petite bouteille verte, on peut lire le label royal : By appointment to his majesty the King. Ce qu'on ne verra jamais sur nos meilleurs bordeaux ou Bourgogne.

Le marché Anglais, colonies et dominions boivent et font boire du Perrier et si aujourd'hui, aux " Bouillens ", on ne soigne plus les rhumatismes et les affections cutanées, par contre, l'eau qui fait " pschitt " abreuve le monde entier et la société de Vergèze, fermière de la plupart des sociétés thermales de France et d'Europe, est aujourd'hui la plus importante affaire exportatrice française et un des plus importants groupes financiers. Perrier s'impose encore aujourd'hui dans le domaine de l'Agro-alimentaire.

Un exemple : En 1900, une revue spécialisée qui déjà se satisfaisait des résultats de Bouillens, écrivait : à Vergèze, les quatre sources acidulées et très gazeuses, fournissent environ 35 000 bouteilles d'eau minérale. Sur le marché américain en 1987, Perrier a réalisé 450 millions de dollars en eau minérale et détient 35 % du marché américain.

En juin dernier s'est tenu à Nîmes, le congrès de l'Union Européenne et groupements international des sources d'eau minérale naturelles. Une instance particulièrement représentative, puisque les participants aux débats — à ce que j'ai appris — étaient venus non seulement de la communauté européenne, mais aussi de Suisse, de Yougoslavie, d'Autriche, de Suède, d'Arabie Saoudite..., je ne les cite pas tous.

Qu'a t-on appris au cours de ces travaux ?

Il s'agissait en effet d'évoquer l'horizon 2000 dans la prospective des eaux minérales. Il est encourageant !! L'on consomme aujourd'hui, 15 milliards de litres d'eau minérale par an en Europe (150 millions d'hectos, dont 4 milliards en France 640 millions d'hectos). Et tout permet de penser que cette consommation continuera de s'accroître parce que ces eaux, sous le contrôle des instances médicales, représentent une garantie sanitaire — tout autant que l'expression plus ou moins raisonnée d'une application à la santé, au bien être, à un standing de vie qui



implique notamment le souci d'éviter les pollutions d'un environnement de plus en plus suspecté.

Nous en avons eu un récent exemple. L'eau minérale n'a pas fini d'inonder les marchés. Le thermalisme n'a pas fini de faire parler de lui.

Et sous les ombres myrteux de je ne sais quel Walhalla thermal où, après une longue carrière à soulager autrui, elles se reposent, à quoi doivent penser nos chères oubliées ?

Elles avaient pourtant à leur mesure contribué à l'économie du pays.

Elles s'étaient en leur temps, intégrées au patrimoine régional, tout comme la sériculture, la mine... des absentes elles aussi, tout comme la viticulture dont on s'inquiète aujourd'hui chez nous de son devenir.

Elles avaient apporté à la région, une richesse matérielle incontestable et, comme tout ce qui donne un sens et modèle notre façon de penser et de vivre, elles faisaient partie de notre humanisme.

Il semblait qu'elles devaient éternellement durer ! Mais elles ont passé... faute de moyens a-t-on dit ! Peut-être a-t-il manqué à leurs pionniers l'audace dans l'entreprise et la foi dans leur avenir !

On pourrait alors s'étonner qu'une Académie, comme la nôtre, puisse s'intéresser à ce passé et déplorer ses décevantes conclusions.

A cela et ce sera ma conclusion... je répondrai qu'une Académie, certes, n'est pas un restaurateur du passé, mais plutôt un gardien qui se veut jaloux de l'héritage que ce passé nous laisse.

Nous nous trouvons, aujourd'hui, au carrefour de la culture et de l'économie et en favorisant le rayonnement culturel de notre région, nous contribuons à son progrès, à sa prospérité : " Toute idée, humaine " ou divine, qui prend le passé pour racine, a pour feuillage l'avenir " " a dit le poète.

C'est dans cet esprit que cette communication qui sans se vouloir larmoyante, exprime les échecs comme aussi les leçons du passé, reflète bien les préoccupations d'une société savante.

Notre Compagnie consciente de son rôle d'animateur culturel, apporte son attention à tout ce qui intéresse la vie et l'avenir de ce département. Certains de ses travaux dans le passé, en portent témoignage tant il est vrai qu'Economie et Culture sont aujourd'hui indissociables.

Quand nous ne ferions que sortir de l'oubli et prendre pour leçons et pour exemple l'histoire de ceux que l'on croyait disparus, sans vou-



loir nous immiscer dans des initiatives ou des entreprises qui appartiennent à d'autres, nous ferions, j'en suis convaincu, œuvre utile.

Et comme si je voulais alors élever ces propos, auxquels on pourrait reprocher un ton trop matériel et insuffisamment académique, je citerai cette pensée de Pascal qui me vient à l'esprit :

“ Que chacun examine ses pensées,  
“ il les trouvera toujours occupées  
“ au passé et à l'avenir.  
“ Nous ne pensons presque point  
“ au présent, et si nous y pensons  
“ ce n'est que pour en prendre la  
“ lumière pour disposer de l'avenir.

La lumière, Mesdames, Messieurs, Mes Chers Confrères, c'est ce que très modestement je viens d'essayer de faire.

## SOURCES

- 1<sup>er</sup> Souvenirs de famille.
- 2<sup>e</sup> Lettre du Docteur Harbot, ancien adjoint au maire de Le Vigan.
- 3<sup>e</sup> Les Bains d'Europe (collection des guides-Joanne).
- 4<sup>e</sup> Géographie du Gard par L. Guier - 1857.
- 5<sup>e</sup> Euzet mon pays. A. Bernardy.
- 6<sup>e</sup> Des Cévennes à la mer. Ct Agricole - 1985.
- 7<sup>e</sup> Vergèze - Raymond Donck. 1987.
- 8<sup>e</sup> Causses et Cévennes n° 1 - 1977.
- 9<sup>e</sup> Bagnols-sur-Cèze- H. Smotkine - 1946.
- 10<sup>e</sup> Nîmes et le Gard - Guide 1980.
- 11<sup>e</sup> Gard - Union des ESSI - 1963.
- 12<sup>e</sup> Le Foot-Ball gardois - Max Soulier.
- 13<sup>e</sup> Les lettres de Mme de Sévigné. La Pléiade II p. 104.
- 14<sup>e</sup> Le Gard à travers l'histoire. fas III p. 54.
- 15<sup>e</sup> Le Paysan du Midi n° 542 de L. Frainaud.
- 16<sup>e</sup> Sauve. St Germain.
- 17<sup>e</sup> Extrait de textes sur le “ Consistoire de Nîmes ”.
- 18<sup>e</sup> L'hôpital Ruffi du docteur Lauret.



LE BIENHEUREUX  
BERTRAND DE GARRIGUES  
COMPAGNON GARDOIS  
DE SAINT DOMINIQUE

Par le Docteur E. DROUOT  
Ancien Président

La présente communication était presque entièrement préparée lorsque j'ai eu connaissance de l'intéressant ouvrage de Mgr Thomas archiprêtre de la cathédrale d'Uzès, ayant pour titre : Pierres précieuses de l'Eglise de Nîmes. Un chapitre y est consacré au bienheureux Bertrand de Garrigues. J'ai donc failli renoncer à mon sujet. Puis, comparant les deux écrits, j'ai finalement estimé que mon petit travail ne faisait pas double emploi. Nos sources n'étant pas les mêmes nous n'avons pas toujours évoqué les mêmes faits ni le même personnage. Et j'insiste aussi presque autant sur l'évolution spirituelle de Dominique de Gusman que sur celle de son disciple Bertrand. Pour être complet, je dois ajouter qu'aujourd'hui Mgr Thomas est devenu Membre non-résidant de notre Académie.

Et maintenant, si vous me demandez pourquoi je me suis intéressé à la personne de Bertrand de Garrigues, je vous répondrai : parce qu'il était de Garrigues. Garrigues, dont je salue ici le maire, René Carrière qui m'a souvent aidé dans mes recherches, fait partie du canton de Saint-Chaptes. Devenu par mon mariage citoyen adoptif de Saint-Chaptes, j'ai depuis longtemps eu le loisir d'étudier cette belle région de la Gardon-



nenque. De Saint-Chaptes même, j'ai publié une monographie sur le château de Saint-Chaptes dont l'histoire se confond avec celle du village lui-même. A Collorgues, j'ai eu la chance de découvrir un hypogée d'âge calcholithique. Enfin, à Garrigues j'ai découvert neuf sarcophages rupes-tres paléochrétiens. Ces sarcophages ont fait l'objet d'une étude en nos Mémoires de l'année 1984. Si je vous en parle c'est uniquement pour souligner la très ancienne appartenance chrétienne du terroir de Garrigues, berceau du bienheureux Bertrand. Celui-ci était né vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Il mourut en 1230. Les chroniqueurs de l'ordre des Prêcheurs ont longtemps tout ignoré de la famille du religieux. Et c'est par Mgr Thomas que j'ai appris que le bienheureux appartenait à une famille noble de Garrigues. Des cartulaires de la cathédrale d'Alès récemment déchiffrés mentionnent en divers actes la présence d'un chevalier Bertrand de Garrigues qui ne peut être que le bienheureux lui-même ou son père. Mais l'obscurité demeure encore sur les années de jeunesse du futur dominicain ainsi que sur la date exacte de son ralliement à son maître spirituel. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que les deux nommés se soient rencontrés puisque Dominique de Gusman a consacré à partir de 1206 les douze premières années de son sacerdoce à notre Languedoc. Il s'efforçait de ramener dans le giron de l'Eglise, par sa prédication, les hérétiques néo-manichéens dits Cathares ou Albigeois. Mon dessein n'est pas de vous rappeler l'historique complet de cette période troublée. Simplement je voudrais vous donner quelques indications sur la naissance, en terre languedocienne de cet ordre des Prêcheurs auquel appartenait Bertrand de Garrigues. Ce faisant nous aurons l'occasion de rappeler des lieux, des dates, des personnages ou des événements de quelque importance, en ce début du XIII<sup>e</sup> siècle en Occitanie.

Nous savons qu'à partir de l'année 1206, Dominique commença à être accompagné de quelques disciples. Bertrand était-il du nombre ? Nous n'en avons pas la preuve. Mais c'est assez probable, puisque tous les documents dont nous disposons parlent de Bertrand comme de l'un des plus anciens disciples de Dominique. De ce petit noyau allait d'ailleurs sortir, après quelques années d'une gestation assez lente, l'Ordre des Prêcheurs ou Dominicains, c'est-à-dire l'une des plus notables familles spirituelles de la catholicité.

On ne doit donc pas être surpris que de nombreux auteurs se soient attachés à écrire des Vies de Saint-Dominique. La première fut écrite



par Jourdain de Saxe, qui fit partie des premiers disciples. Et c'est d'ailleurs par Jourdain de Saxe que nous connaissons quelques éléments de la vie de religion de Bertrand de Garrigues. La dernière née de ces vies est sans doute celle écrite par le père Vicaire, en plusieurs volumes sortis en 1982. Cette biographie a le mérite d'avoir révélé certains documents parmi les plus anciens et qui n'avaient pas encore été traduits. Nous avons, pour notre part, utilisé principalement la Vie de Saint-Dominique du Père Lacordaire, qui fut lui-même une gloire de l'ordre dominicain au siècle dernier.

Celui qui devait devenir Saint-Dominique, naquit aux environs de 1170 et mourut en 1221. Il était venu au monde à Calaruega, petite ville de Vieille Castille, plusieurs fois menacée par les armées musulmanes. Son père, Félix de Gusman, appartenait à une illustre famille. De sa mère Jeanne de AZA, nous savons que sa profonde piété la fit désigner par la suite comme la Bienheureuse Jeanne de Aza. Sa première éducation, Dominique la reçut donc de ses parents, les pieux seigneurs de Gusman. A sept ans, l'enfant fut confié à un oncle qui remplissait les fonctions d'archiprêtre à Gumiel d'Isan, où se trouvait la sépulture des Gusman. A quinze ans, l'université de Palencia, au royaume de Leon, unique université espagnole à cette époque, accueillit Dominique. Il y resta dix ans et consacra les six premières années de son séjour à l'étude des lettres et de la philosophie, telles qu'on les enseignait alors. Très brillant étudiant, mais demeurant insatisfait des réponses que la philosophie à elle seule apportait à sa soif d'absolu, il se dirigea vers la théologie et l'étude des Ecritures. Et, dit un historien que Lacordaire ne nomme pas, " Cette parole divine lui parut si douce, il la reçut avec tant d'avidité et de si ardents désirs, que pendant les quatre années qu'il l'étudia, il passa des nuits presque sans sommeil, donnant à l'étude le temps du repos ". Et le même auteur ajoute : " Dieu le récompensa de ce fervent amour avec lequel il gardait ses commandements, en lui inspirant un esprit de sagesse et d'intelligence qui lui faisait résoudre sans peine les plus difficiles questions ".

A vingt-cinq ans, Dominique n'avait pourtant pas encore orienté complètement sa vie. C'est alors que la Providence lui fit rencontrer l'évêque d'Osma. Ce chapitre était soumis à la règle de Saint-Augustin. L'héritier des Gusman, sous la direction de Dom Diego, décida alors de vouer sa vie à Dieu dans le chapitre réformé d'Osma. " Dans sa prière,



écrit le bienheureux Jourdain de Saxe, il y avait une demande qu'il adressait souvent et spécialement à Dieu : c'était de lui donner une vraie charité, un amour auquel rien ne coûtait, pour le salut des hommes, persuadé qu'il ne serait vraiment un membre du Christ que lorsqu'il se consacrerait tout entier, selon ses forces, à gagner des âmes ». Dans la charité qui est amour de Dieu et du prochain réside sans doute la perfection de la vie chrétienne. Mais dans l'Espagne du XII<sup>e</sup> siècle, l'invasion musulmane exigeait souvent des solutions guerrières difficilement compatibles avec ces divers préceptes évangéliques. Dominique connut là une certaine hésitation. « Plusieurs membres de sa famille, écrit le Père Vicaire, étaient entrés, dès la jeunesse de Saint-Dominique, dans les ordres militaires tout récents de Saint-Jacques et de Calatrava, dont ils occupaient la magistrature suprême, la Grand-Maîtrise. Face aux invasions de l'Islam, des ordres militaires avaient surgi en Espagne, au XII<sup>e</sup> siècle. Leurs membres observaient, pour la plupart, la règle cistercienne, autant que les exigences militaires le permettaient.

Ils défendaient les routes de pèlerinages et les cités chrétiennes. C'était une milice toujours disponible et ils furent le véritable fer de lance de la " reconquête ". Alors, Dominique se posa la question : devait-il partir avec ces moines-soldats, " ces loups au son des trompettes, ces agneaux au son des cloches ", selon l'expression imagée du roi Sancho ? « Ce sera finalement, nous dit Lacordaire, vers d'autres combats que Dieu l'attirera et ce ne sera qu'armé du glaive de la parole qu'il remportera ses victoires ».

Cependant, c'est encore une autre conséquence de la lutte entre le Croissant et la Croix qui sollicitera Dominique de façon urgente : c'est le sort des chrétiens tombés aux mains des Infidèles et réduits en esclavage — et quel esclavage ! Un ordre religieux, celui des Trinitaires, avait déjà été fondé par St Jean de Matha et Félix de Valois pour le rachat des captifs. Ses constitutions avaient été approuvées par le Saint-Siège, dès l'an 1190. Mais il ne pouvait suffire à la tâche. C'est pourquoi nous allons trouver Dominique avec Saint Pierre de Nolasque et Saint Raymond de Penyafort autre dominicain, comme co-fondateur de l'ordre de la Merci qui s'efforçait de réunir les sommes exigées pour le rachat des prisonniers.

Enfin, sur un autre plan, à l'aube du XIII<sup>e</sup> siècle, remarque Lacordaire, le monde chrétien a un besoin impérieux de recevoir les vérités



de la foi. Les âmes restées profondément religieuses, mais dont la foi n'est plus nourrie, sont la proie des propagandes hérétiques et surtout de celles des néo-manichéens de Lombardie et du Languedoc, Cathares, Vaudois ou Albigeois. Dominique apprendra bientôt à mesurer ce danger. Lui qui n'avait jamais quitté le sol de son Espagne natale, se trouva, vers la fin de l'an 1203, associé à une mission diplomatique confiée par le roi Alphonse VIII de Castille à l'évêque d'Osma, Dom Diego de Azevedo. Il s'agissait de négocier le mariage de l'infant de Castille avec une princesse de Danemark. Et Dom Diego avait demandé à Dominique de l'accompagner pour ce long voyage. Traversant tous deux le Languedoc et passant par Toulouse, ils furent témoins, dit Lacordaire, " du progrès effrayant des Albigeois et leur cœur en conçut une amère affliction ". Et c'est à Toulouse, en cette circonstance, que Dominique eut pour la première fois la pensée de créer un ordre consacré à la défense de la foi et à la réfutation de l'erreur par la prédication. Désormais, le désir de préserver les âmes des ravages des fausses doctrines ne le quitta plus. Parvenus au terme de leur voyage, Dom Diego et Dominique trouvèrent la cour de Danemark disposée à l'alliance que souhaitait la Castille. Ils revinrent donc incontinent en porter la nouvelle au roi Alphonse et repartirent ensuite, avec un plus grand appareil, pour ramener la princesse. Mais dans l'intervalle, cette malheureuse jeune fille était décédée. L'évêque dégagé de sa mission, envoya un courrier au roi et se dirigea vers Rome. Dom Diego voulait demander au pape Innocent III de le relever de ses fonctions épiscopales et de lui permettre de consacrer le reste de sa vie à évangéliser les Cumans, peuplade barbare et cruelle des confins de la Hongrie. Mais Innocent III refusa. Repassant les Alpes, les voyageurs, au prix d'un long détour, vinrent frapper à la porte de l'abbaye de Citeau, où ils firent un séjour. Puis, suivant les rivages de la Saône et du Rhône, ils arrivèrent enfin aux faubourgs de Montpellier. « Trois hommes, dit Lacordaire, qui ont joué un grand rôle dans les affaires de l'Eglise à cette époque, étaient alors réunis sous les murs de Montpellier : Arnault, abbé de Citeau, Raoul et Pierre de Castelnau, deux frères, l'un et l'autre moine du même ordre cistercien. Le pape Innocent III les avait nommés légats apostoliques dans les provinces d'Aix, d'Arles et de Narbonne, avec plein pouvoir d'y faire tout ce qu'ils jugeraient nécessaire à la répression de l'hérésie. Mais leur légation qui remontait déjà à plus d'une année avait été sans succès. Le comte



de Toulouse, maître de ces régions, y soutenait les hérétiques ; les évêques, ajoute Lacordaire, refusaient d'aider les légats, l'un par lâcheté, l'autre par indifférence, tel autre parce qu'il était héréditaire lui-même ». Innocent III n'avait d'ailleurs pas dissimulé à ses légats la gravité du mal. Ceux-ci ayant appris l'arrivée à Montpellier de l'évêque d'Osma, le traitèrent avec honneur et lui demandèrent son conseil. Laissons ici la parole à Jourdain de Saxe : « Les légats lui dirent : Père excellent, quel conseil nous donnez-vous ? Il leur répondit : faites ce que je vais faire. Et aussitôt, il appela les gens de sa suite et leur donna l'ordre de retourner à Osma avec ses équipages et tout l'appareil dont il était accompagné. Il ne retint avec lui qu'un petit nombre d'ecclésiastiques et déclara que son intention était de s'arrêter dans ces contrées pour le service de la foi. Il retint aussi près de sa personne le sous-prieur Dominique qu'il estimait grandement et aimait d'une égale affection. C'est lui, le frère Dominique, le premier instituteur de l'Ordre des Prêcheurs et qui à partir de ce moment ne s'appela plus le sous-prieur, mais le frère Dominique, homme vraiment du Seigneur par l'innocence de sa vie et le zèle qu'il avait pour ses commandements. Les légats touchés du conseil et de l'exemple qui leur était donné, y acquiescèrent sur le champ. Ils renvoyèrent leurs bagages et leurs serviteurs et ne conservant que les livres nécessaires à la controverse, ils s'en allèrent à pied, dans un état de pauvreté volontaire et sous la conduite de l'évêque d'Osma, prêcher la vraie foi ».

Cette entrevue de Montpellier marqua donc une étape importante dans le comportement apostolique de tous les ecclésiastiques dont la mission était de s'adresser aux Albigeois ! Vivant dans la pauvreté, donnant l'exemple de la vertu, écoutant avec patience les arguments des hérétiques avant d'y répondre, ils avaient inauguré un nouveau mode d'apostolat. Aux légats et aux clercs qui les accompagnaient, s'étaient joints quelques moines de Citeau. L'évêque d'Osma, toutefois, conservait une certaine prééminence et frère Dominique commença lui aussi à être entouré par quelques disciples qui appréciaient plus particulièrement son mode de vie et sa façon de prêcher. Bertrand de Garrigues était-il parmi eux ? C'est probable, puisqu'on nous redit plusieurs fois, nous l'avons déjà vu, qu'il était du nombre des plus anciens disciples. Cependant nous ne connaissons pas la date exacte de son engagement auprès de Dominique.



La troupe entière des prédicateurs se divisait en groupes moins importants et visitait la région, s'arrêtant selon l'inspiration dans les localités qu'ils traversaient. Ils tenaient avec les Albigeois des " conférences " où chacun pouvait s'exprimer. « Les catholiques, écrit Lacordaire, ne craignaient pas, au surplus, de choisir souvent pour arbitrer leurs discussions leurs adversaires eux-mêmes et de s'en rapporter à leur jugement. Ils priaient quelques-uns des hérétiques les plus notables de présider l'assemblée ». Les religieux eurent ainsi des entrevues avec les Albigeois, notamment à Caraman, près de Toulouse, à Verfeuil, à Carcassonne, à Fanjeaux. A Montréal, au printemps de 1207, une conférence entre catholiques et albigeois se prolonge quinze jours. A son issue, cent cinquante hommes retrouvèrent la foi catholique. Ce genre de confrontation pacifique, devait être du goût de Dominique qui pouvait y employer sa science et son talent persuasif, se prolongea sans doute jusqu'au début de la croisade, c'est-à-dire après l'assassinat à Saint-Gilles du légat Pierre de Castelnau en Janvier 1208. Lacordaire nous assure que Dominique ne prit aucune part à cette guerre qui ne fut pour lui, dit-il, qu'une source de tribulations dans l'exercice de son apostolat « Il est d'ailleurs remarquable, souligne Lacordaire, que Dominique ne soit nommé nulle part dans les actes de cette guerre ». Il est absent des conciles (qui furent nombreux), des sièges, des triomphes ou des défaites. Nous ne le rencontrerons qu'une seule fois à Muret, priant dans une église, pendant que se déroulait la bataille du 12 septembre 1213 qui vit la victoire de Montfort. Ce même Montfort était d'ailleurs accompagné ce jour-là par les évêques de Toulouse, de Nîmes, d'Uzès, de Lodève, de Béziers, d'Agde, de Comminges ainsi que par trois abbés de monastères cisterciens.

Entre temps, Dominique s'était inquiété de l'habileté avec laquelle les Albigeois s'emparaient de l'éducation des jeunes filles nobles, lorsque leur famille était trop pauvre pour leur donner une éducation conforme à leur rang. Il estima que le meilleur moyen de les protéger de l'erreur serait de fonder un monastère qui les accueillerait. Appuyé par l'évêque de Toulouse, Foulque, il fit choix de Notre Dame de Prouille dont le sanctuaire était déjà célèbre dans la région. Le 22 décembre 1208, il eut la joie d'y recevoir les premières moniales, dont le nombre s'accrut rapidement. Paradoxalement, le premier monastère de l'ordre naissant des prêcheurs fut donc un monastère de femmes. Mais Prouille devint



aussi un lieu où se retrouvaient, selon les circonstances, les premiers frères Prêcheurs. Bertrand de Garrigues était du nombre. Les frères accueillirent d'ailleurs de nouvelles arrivées, même en l'absence de Dominique qui était retourné à Rome en 1215. Le pape Innocent III avait accueilli favorablement, mais non encore officiellement les constitutions que lui avait présentées Dominique. A son retour, celui-ci trouva quinze ou seize frères dans la maison que l'un d'eux, Pierre Cellani avait donnée à Toulouse et qui s'avérait trop petite. Mais Foulque, évêque de Toulouse, ville à présent au pouvoir des Croisés, fit don aux Prêcheurs de trois églises. L'une se trouvait à Toulouse même, sous le vocable de Saint-Romain, martyr, l'autre à Pamiers et la troisième, près de Sorèze, était Notre Dame de Lescure. Mais s'est à Saint-Romain que les frères édifièrent d'abord un cloître, ainsi que des cellules et des salles communes. Le monastère était habitable à la fin du mois d'août 1216. « Il convenait, estime Lacordaire, que la grande et hérétique Toulouse vit fonder dans ses murs le premier couvent dominicain de la ligne masculine ». Vers la fin de l'année 1216 ; Dominique entreprit un nouveau voyage à Rome. Malheureusement, il venait de perdre son plus précieux conseiller et ami, Dom Diego de Azevédo et peu de temps après, décédait le pape Innocent III qui avait donné son approbation verbale. Dominique trouva heureusement à Rome, auprès du pape Honorius III, la même faveur qu'avec son prédécesseur. Honorius dicta deux bulles le 22 décembre 1216, reconnaissant un ordre religieux. La première commençait ainsi : « Honorius, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu à ses chers fils Dominique, prieur de Saint-Romain de Toulouse et les frères présents et à venir, faisant profession de la vie régulière, salut et bénédiction apostolique. Il convient de placer sous la protection du bienheureux apôtre Pierre et sous la notre l'église de Saint-Romain de Toulouse, dans laquelle vous êtes consacrés au service divin. Nous statuons en premier lieu que l'ordre canonique établi dans cette église, selon Dieu et la règle de Saint Augustin, y soit perpétuellement et inviolablement observé ». Honorius, dans ses bulles, avait pourtant omis de donner au nouvel ordre une dénomination quelconque. Ce fut sans doute pour réparer ce silence, que le mois suivant, le 26 janvier 1217, il dicta la lettre suivante : « Honorius, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à ses chers fils, le prieur et les frères de Saint Romain, Prêcheurs dans le pays de Toulouse, salut et bénédiction apostolique... » Cette fois, les



Prêcheurs avaient donc reçu du siège romain, en même temps que la reconnaissance de leurs constitutions, la dénomination officielle qu'ils souhaitaient. Dans les années qui suivirent, le développement de l'Ordre des Prêcheurs devait connaître une croissance extraordinaire, rapide. Nés en 1218, c'est-à-dire après douze années de présence en Languedoc, les Frères n'étaient encore qu'au nombre de seize, dont huit français, sept espagnols et un anglais. Les français étaient Bertrand de Garrigues, Guillaume Claret, Matthieu de France, Thomas, Pierre Cellani, Etienne de Metz, Noël de Prouille et Oderic de Normandie. Les frères espagnols étaient Dominique de Ségovie, Suero Gomès, le bienheureux Mannès, frère par le sang de Dominique Gusman, Michel de Fabre, Pierre de Madrid, Michel de Usero et Jean de Navarre. L'anglais s'appelait Laurent. Nous ne savons qu'assez peu de chose sur ces fondateurs de l'ordre dominicain. Pour ne parler ici que du bienheureux Bertrand de Garrigues, Lacordaire nous dit qu'il était ainsi nommé du lieu de sa naissance, petit bourg du Languedoc, proche d'Alais. En réalité, Garrigues est plus près d'Uzès que d'Alais et dépendait de l'évêché d'Uzès. Nous savons que Bertrand de Garrigues était un homme d'une grande austérité. Jourdain de Saxe nous le montre comme un frère " de grande sainteté, qui mortifiait très durement sa chair ". Pour imaginer à quel point l'âme de Bertrand apparaissait pure à son maître, qu'il nous suffise de rappeler qu'un jour Dominique dut lui conseiller " de pleurer peu ses péchés personnels et beaucoup ceux des autres ". Avant d'entreprendre son dernier voyage en Italie en 1120, Dominique confia le gouvernement de Saint Romain à Bertrand. Or, Saint Romain était le plus important établissement dominicain du Midi de la France et l'on ne pouvait comparer son importance qu'avec le célèbre couvent de Saint Jacques à Paris, dont la fondation était plus récente. Bertrand ayant d'ailleurs prit part à cette fondation.

Et c'est probablement en se rendant tous deux à Paris, à pied, vers le couvent de Saint Jacques que se produisit l'anecdote relatée par Gérard de Frachet, dans sa Vie des Frères. Laissons-lui la parole : « Dominique rencontra à Toulouse Bertrand de Garrigues, l'un de ses disciples les plus anciens. Ils prirent ensemble la route de Paris et visitèrent en passant le célèbre pèlerinage de Roc Amadour, vieux sanctuaire dédié à la bienheureuse Vierge dans une solitude escarpée du Quercy. Le lendemain de la nuit qu'ils avaient consacrée à cette dévotion, ils furent joints



sur la route par des pèlerins allemands, qui les ayant entendus réciter des psaumes et des litanies les suivirent pieusement. Au prochain village, leurs nouveaux compagnons les invitèrent à dîner et ils agirent de même pendant quatre jours consécutifs. Le cinquième jour, le bienheureux Dominique dit en gémissant à Bertrand de Garrigues : Frère Bertrand, j'ai conscience que nous moissonnons le temporel de ces pèlerins sans pouvoir semer en eux le spirituel. C'est pourquoi, s'il vous plait, mettons-nous à genoux et demandons à Dieu la grâce d'entendre et de parler leur langue. Ce qu'ayant fait, ils commencèrent à s'exprimer en allemand, à la grande surprise des pèlerins et pendant quatre autres jours qu'ils furent ensemble, jusqu'à Orléans, ils s'entretenirent du Seigneur Jésus. A Orléans, les pèlerins suivirent la route de Chartres et laissèrent Dominique et Bertrand sur celle de Paris, après s'être recommandés à leurs prières. Le lendemain, le bienheureux père dit à Bertrand : Frère, voici que nous arrivons à Paris ; si les Frères apprennent le miracle que le Seigneur a fait, ils nous regarderont comme des saints, tandis que nous ne sommes que des pécheurs et s'il vient aux oreilles des gens du monde, notre humilité courra de grands risques ; c'est pourquoi je vous défends d'en parler à personne avant ma mort. Et Bertrand de Garrigues ne dévoila ce fait miraculeux qu'après le décès de Dominique en 1121.

Au printemps de 1218, de retour de son troisième voyage à Rome, le supérieur des Prêcheurs surprit et inquiéta les seize frères, les évêques de Toulouse et de Narbonne et aussi le comte de Montfort, en annonçant sa résolution de disperser immédiatement son troupeau dans toute l'Europe. Qu'attendre, en effet, de quelques hommes épars sur les chemins de l'Europe, avant même que le renom du nouvel ordre les eut précédés ? Mais il resta inébranlable dans son dessein. Trois villes avaient une influence prépondérante en Europe, à cette époque, Rome, Paris et Bologne. Rome par son pontife, Paris et Bologne par leurs universités qui étaient le rendez-vous de la jeunesse de toutes les nations. C'est là qu'il fallait agir. Cependant, Dominique ne pouvait oublier ni sa patrie ni le Languedoc qui avait eu les prémices de ses travaux. Dominique convoqua donc tous ses disciples à Prouille pour le jour prochain de l'Assomption (15 août 1218). Au cours d'une cérémonie, il reçut les vœux solennels des frères qui jusque-là ne lui étaient liés que par leur constance ou n'avaient fait que des vœux simples. La cérémonie publi-



que finie, Dominique fit part à ses frères de ses intentions pour chacun d'eux. Guillaume Claret et Noël de Prouille devaient rester au monastère de Notre Dame de Prouille ; Thomas et Pierre Cellani à Saint Romain de Toulouse. Bertrand de Garrigues, Matthieu de France et Odéric de Normandie iraient à Paris. On leur avait adjoint trois espagnols et un anglais : les espagnols étaient Mannès, frère de Dominique, Michel de Fabra et Jean de Navarre. L'anglais était Laurent. En destinant à Paris sept frères sur un total de seize, en adjoignant aux français trois espagnols et un anglais, Dominique voulait sans doute marquer l'importance internationale que prendrait l'université de Paris au XIII<sup>e</sup> siècle. En choisissant Bertrand de Garrigues parmi les trois membres français de la mission parisienne, il nous révèle ainsi la confiance qu'il avait en lui. Pour l'Espagne, quatre frères sont désignés : Dominique de Ségovie, Suero Gomès, Michel de Uzero et Pierre de Madrid. Dominique lui-même s'était réservé le seul Etienne de Metz pour la fondation des couvents de Rome et de Bologne. Les nouveaux missionnaires partirent à pied, sans argent, démunis de toute ressource humaine, avec pour seul objectif de prêcher et de fonder des couvents. Dominique ne quitta pas immédiatement le Languedoc, après la dispersion des Frères. Puis il gravit les sentiers des Alpes avec Etienne de Metz pour unique compagnon.

A Rome, Honorius III lui fit concession verbale de l'église et du cloître de Saint-Sixte. En trois ou quatre mois, Dominique y rassembla près de cent religieux. « Une fécondité rapide et prodigieuse, écrit Lacordaire, succéda en lui à la lenteur de ses débuts. Cet homme qui n'avait commencé sa carrière véritable qu'à trente-cinq ans et qui avait mis douze années à se former seize disciples, les voyait à présent tomber à ses pieds comme les épis murs tombent en été sous la faucille du moissonneur ». Honorius III, de son côté, continua ses bienfaits envers l'ordre en lui attribuant le monastère de Sainte Sabine pour y loger les religieuses dominicaines. Nous ne pouvons que citer ici, sans nous arrêter, un autre gardois, né à Saint-Gilles vers 1175. C'était le bienheureux Réginald. Après des études universitaires très approfondies, il s'était attaché à Dominique et il était devenu un maître très recherché, ayant enseigné à Orléans et à Paris. Devenu l'une des gloires de l'Ordre, il devait mourir en 1220.

Le 30 mai, jour de la Pentecôte en l'année 1221, Dominique avait convoqué le deuxième chapitre général de l'ordre, à Bologne, dans le



couvent de Saint Nicolas qui était le siège bolonais des Prêcheurs. Les actes de ce chapitre ne nous sont pas parvenus. Mais nous savons toutefois qu'en cette occasion fut prise la décision importante de diviser l'ordre en huit provinces. Les voici : l'Espagne, la Provence, la France, la Lombardie, Rome, l'Allemagne, la Hongrie et l'Angleterre. La Provence — étendue aussi au Languedoc — eut pour prier provincial Bertrand de Garrigues. Et c'est une nouvelle preuve de la place importante que tenait notre compatriote aux yeux de ses frères et de Dominique. Les autres prieurs provinciaux furent pour la France, Matthieu de France, pour la Lombardie Jourdain de Saxe, pour Rome Jean de Plaisance, pour l'Espagne Suero Gomès, pour l'Allemagne Conrad le Teutonique, pour la Hongrie Paul de Hongrie, pour l'Angleterre Gilbert de Frassinot. Peu après la fin de ce chapitre, la santé de Dominique s'altéra rapidement et il mourut la même année, le 6 août 1221. Son disciple Bertrand vécut encore presque dix années jusqu'en 1230. Nous avons vu les postes de confiance que Dominique lui avait confiés, avec par exemple le gouvernement de l'important couvent de Saint Romain de Toulouse. Il avait été l'un des Prêcheurs désignés pour aller fonder un couvent à Paris. Et ce fut la naissance du célèbre couvent de Saint Jacques. Rappelons aussi, le voyage pédestre de Dominique et de Bertrand à Paris, par Rocamadour, avec l'épisode pittoresque des pèlerins allemands. Enfin, nous venons d'apprendre la nomination de Bertrand comme prier de l'une des huit grandes provinces de l'Ordre, la Provence à laquelle se rattachait cette terre languedocienne qui avait été le témoin des premiers travaux des frères pendant une période bien difficile. Bertrand fonda un couvent à Montpellier et un autre en Avignon. Après la mort de Dominique, c'est lui, Bertrand qui lui succéda à la direction spirituelle des religieuses de Notre Dame de Prouille. Au cours d'une retraite qu'il était venu prêcher en 1230 au monastère cistercien du Bouchet, près d'Orange, il y tomba malade et y mourut. Il fut inhumé chez les religieuses dominicaines d'Orange. Moins d'un siècle plus tard, le pape Martin V ordonna en 1427, le transfert de ses restes au couvent des Frères Prêcheurs de cette ville.

Ainsi, notre compatriote Bertrand de Garrigues était venu finir ses jours dans la vallée du Rhône et à peu de distance de son Uzège natale, il en avait été un fleuron aussi rempli d'humilité que de fidélité. Les mérites de Bertrand lui ont valu d'être honoré du nom de bienheureux. L'Eglise de Nîmes a fixé sa fête à la date du 6 septembre.



LE MUSEE DE SAINT-GILLES  
1889 - 1989  
par Mlle Marie-Françoise GRIFFEUILLE  
Correspondant

SAINT-GILLES, cité médiévale, lieu de rencontre des fervents de l'art roman offre au visiteur la richesse iconographique de sa façade dont se pare son église abbatiale, la pureté architectonique de son escalier en vis, encore aujourd'hui étape pour les Compagnons du Tour de France, la beauté recueillie de son immense crypte où repose son fondateur, son petit port d'où partent des circuits de bateaux à la découverte de la Camargue. Au flâneur, elle découvre ses ruelles ensoleillées bordées de maisons romanes et d'époque Renaissance, formant un ensemble d'architecture civile remarquable malgré les mutilations et les déplorables ravalements.

L'une d'elles, la plus connue, " la Maison romane ", transformée aujourd'hui en musée, révèle le caractère polyvalent du riche patrimoine saint-gillois.

Située place de l'Olme, place " caladée " comme la ruelle qui y conduit depuis la place de l'église, elle fut longtemps abandonnée. Datée de la fin du 12<sup>e</sup> siècle, elle est attribuée par la tradition à la famille de Gui Foulques, Fucoldi, troubadour, juriste, enfin pape à Rome de 1265 à 1268 sous le nom de Clément IV.

Signalée au gouvernement par Mérimée, Revoil la restaura au 19<sup>e</sup> siècle. Le relevé qu'il en fit présente sa composition : un rez-de-chaussée et deux étages. Un linteau surmontant les ouvertures inférieures lui don-



ne un caractère un peu massif. Mais l'ornementation des étages aux baies jumelées avec son décor de rosaces et de losanges lui confère un côté élégant. L'intérieur est très modernisé. Cependant, la cheminée médiévale à manteau conique du dernier étage est remarquable. Elle fait rêver le visiteur à la vie quotidienne dans cette belle demeure et à la richesse de cette cité active et rayonnante au 13<sup>e</sup> siècle.

De nombreux visiteurs admirent ce vestige médiéval, rare exemple d'architecture civile et découvrent à l'intérieur un musée original et dynamique, abritant notamment des sculptures d'une grande qualité.

Or l'histoire de ce musée a été marquée par maintes péripéties. Il s'agit en effet d'une création du 19<sup>e</sup> siècle et, dans l'esprit des saint-gillois, ce lieu ne fut pendant longtemps qu'une belle demeure. L'appellation de " musée " était en effet autrefois réservée à l'ancien chœur. Charles Roux, l'abbé d'Everlange, l'abbé Goiffon, au 19<sup>e</sup> siècle, Gouron et Hamman dans des ouvrages plus récents ont évoqué cette époque.

Dans ce chœur médiéval, des chapelles en ruines, un chevet terminé brusquement, des bases de piliers rasés mêlées longtemps à des sculptures brisées et mangées par une herbe exubérante, laissaient au visiteur une impression de désolation et d'abandon.

Dominé par une sorte de tour, presque ruinée, où se trouve le chef d'œuvre de la Vis, célèbre escalier médiéval en pierres appareillées, ce musée en plein air, constitué au 19<sup>e</sup> siècle dans une excellente intention et protégé des gamins par des grilles, présentait un assemblage disparate de sculptures arrachées à leur destination par les saccages des guerres de religion de 1565 à 1622 ou le vandalisme révolutionnaire.

En effet l'église de SAINT-GILLES resta à peu près jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle dans un grave état d'abandon. A ce moment, tout ce qui avait trait au Moyen Age commençait à intéresser le grand public. Les romantiques disciples en cela de Chateaubriand et Victor Hugo avaient créé un nouveau courant d'opinion.

C'est dans ce regard neuf pour l'art médiéval que se trouve le regain d'intérêt pour ses monuments. Dès lors, des travaux sérieux furent entrepris grâce aux notes de M. Delmas, ingénieur, mandataire de l'architecte Questel.

Des restaurations furent ordonnées par le Ministre de l'Intérieur le 18 février 1842, sur la proposition de l'archéologue Le Normand et le devis dressé par Questel. Les constructions encore inexistantes de



l'ancien chœur furent mises à découvert, les sarcophages romains ou paléo chrétiens autrefois au cimetière de SAINT-GILLES furent harmonieusement disposés dans l'ancien déambulatoire. On recueillit dans cet endroit tous les débris des anciens édifices et l'on clôtura soigneusement, pour les protéger contre de nouvelles dégradations.

De nombreux spécimens figuraient dans le " Musée ", notamment un autel antique trouvé au domaine d'Espeyran. Le savant Emile Espérandieu dans son recueil sur les " Bas-reliefs de la Gaule romaine " en a donné la reproduction ; il a aussi consacré quelques lignes aux sarcophages de l'ancien chœur. Placé sur une haute colonne antique, un buste de Clément IV récent, semblait méditer sur les vicissitudes subies par l'abbaye bénédictine et veiller sur des chefs d'œuvre dispersés : chapiteaux corinthiens ou figuratifs, têtes, bustes décapités, dalles sculptées, fragments de décors multiples dont un remarquable " Adam et Eve ".

Tout ce qui a été découvert n'a pas, hélas, été conservé. Combien de pierres sculptées ont été réutilisées comme matériau de construction après les guerres de religion ou la révolution dont SAINT-GILLES a tant souffert ! On peut voir des exemples de ces réemplois dans des façades aujourd'hui décroûtées.

On doit aussi mentionner la célèbre " Pierre des Apôtres ", fragment d'un tympan roman du 12<sup>e</sup> siècle qui a été retrouvée en 1950 dans une rue du vieux SAINT-GILLES où elle servait de renfort d'angle. Sans aucun scrupule, on a, à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, utilisé les pierres provenant de l'ancien chœur, des bâtiments monastiques ou des sept chapelles sises dans les remparts ou des établissements religieux extérieurs à la ville : Trinitaires, Templiers, Ordre de St Jean de Jérusalem, léproserie.

Si le " Musée " de l'ancien chœur put sauver beaucoup de trésors médiévaux, leur protection s'avérait de plus en plus difficile. Exposés aux intempéries et au vandalisme des passants, la définition de " Musée " ne pouvait leur être attribuée avec objectivité. Quelle est sa définition ? : " Une installation publique ou parapublique qui a pour mission la conservation, la présentation au public d'une collection permanente d'objets ". Avant que ne survienne la création du Musée de la Maison Romane, les conditions qu'impliquent cette définition furent loin d'être respectées.

Si ce musée existe en effet au 19<sup>e</sup> siècle, c'est dans cette belle demeure médiévale qu'il se formera peu à peu. Or, il s'était déjà consti-



tué des collections qui n'étaient pas vouées à l'archéologie : riches et diverses, elles provenaient du legs Roussillon. Avec elles, la Maison romane entre désormais dans l'histoire muséographique.

En 1849, le Conseil Municipal de SAINT-GILLES avait voté une somme de 1 000 F pour sa restauration, mais cette Maison dite " Michélet " était encore privée. En 1854, le Gouverneur alloue la totalité des fonds nécessaires pour l'acquisition " au nom de la ville " et non point de l'Etat. Dans une séance extraordinaire, le 20 mars 1855, le Conseil Municipal de SAINT-GILLES approuve " l'acquisition aux frais de l'Etat et aux comptes de la Commune " aux prix de 4 300 F qui sera payé par l'Etat.

L'inventaire des Monuments Historiques classe en 1860 comme " exemple remarquable d'architecture civile médiévale " cette demeure dont une lithographie de Boehm, imprimeur à Montpellier nous montre le pitoyable état. Le " 3<sup>e</sup> album du Chemin de Fer de Lyon à la Méditerranée ", recueil de sites, monuments, étudiés par Joseph Bonaventure Laurens (1865-66), présente la Maison romane avec une toiture déplorable, des ouvertures obstruées, une façade massacrée par des portes et des fenêtres parasites.

Deux ans plus tard, le Conseil Municipal approuve le don fait à la ville par François Roussillon, saint-gillois (1824-1895), ornithologue et savant distingué, Prix des Beaux-Arts de Nîmes et Montpellier, afin, dit-il, " d'établir un Cabinet d'Histoire naturelle ", présentant un ensemble remarquable d'oiseaux de Camargue et du Gard.

Nous sommes le 7 mai 1862. Le 7 novembre, le traitement du Conservateur est fixé à 150 F et un crédit sera en outre affecté " aux soins, entretien et augmentation de la collection par l'administration municipale ".

Le 24 février 1863, la collection Roussillon est placée dans les locaux de l'Hôtel de Ville. Des vitrines sont achetées pour 424 F en 1863, pour 400 F en 1865.

Dès 1869 et les années suivantes, une somme annuelle est affectée (150 F) à ces " 321 espèces du département du Gard " formant la collection ornithologique dont l'aigle offert par M. Roussillon le 10 mai 1861 avait été le point de départ.

Peu à peu, se mettait donc en place un noyau muséographique. Restait encore la question des locaux.



Or le 3 février 1867, le Gouvernement a acheté la Maison romane et en a fait don à la ville avec promesse de la restaurer comme " type de l'architecture de Saint-Gilles au XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles "

Le 29 juin 1870, le Conseil Municipal décide de la faire réparer et de la mettre ensuite en location, le devis de Revoil est fixé à 11 520 F.

Le 20 septembre 1871, le Ministre des Cultes accorde 7 000 F pour la transformation en presbytère. Déjà, le 8 septembre, les Monuments Historiques avaient alloué la somme de 7 000 F. Le devis de Revoil s'élevant alors à 22 200 F, la différence sera allouée par la Commune et le conseil de fabrique. La Maison romane sera donc un presbytère et en Mai 1877, M. Besson, évêque de Nîmes, viendra solennellement la bénir.

Le 9 mai 1878, nous retrouvons une facture du maçon Fourmaud, la somme est de 22 199,45 F. L'Etat paie 17 213,99 F, la ville 3 785,46 F et la fabrique 1 200 F.

Le 14 décembre 1884, le conseil municipal vote un projet de transformation de la maison en musée : sur 22 votants, 13 sont pour et 9 contre. Mais en décembre 1887, le curé de SAINT-GILLES est toujours au presbytère de la Maison romane.

Le 19 octobre 1889 est une date très importante : le conseil municipal (où nous reconnaissons beaucoup de vieux noms saint-gillois : Jacques Peyron le Maire, Tardieu et Guindon les adjoints, Clavel, Marignan, Soulier, Aurillon, Estrata, Bieau, Brun, Bonnefoy, Brouquier, Coste, Riboulet, Blanc, Arnaud, Jean Cazelles, Thélène, Gautier, Sénilhac, Gachon et Chaumette) décide de transformer en Musée la Maison romane : le rez-de-chaussée comprendra " un musée lapidaire de minéralogie et d'archéologie ", le premier étage " ornithologie et numismatique ", le second " entomologie et peinture ", " dessin et conchyologie " seront au troisième. Le gardien sera logé dans les appartements compris dans la partie sud du rez-de-chaussée.

Cependant, ce n'est que le 9 février 1908 que le conseil municipal décide de transporter à la Maison romane le musée qui se trouve alors à la Mairie. De fait, de multiples négociations avaient eu lieu entre le conseil de fabrique, le Préfet et la Mairie.

Ce sont naturellement les fragments d'architecture, inscriptions et objets archéologiques qui furent les premiers considérés comme dignes d'intérêt : provenant de l'ancien chœur et de son " Musée ", ils furent enrichis de découvertes fréquentes, notamment à l'occasion du déblaie-



ment de la crypte, lors de la redécouverte du tombeau de St-Gilles par l'abbé Goubier en 1865, des pièces intéressantes furent mises au jour. Des travaux dans les maisons particulières avaient permis de rassembler quelques splendeurs déchues dont la célèbre " Pierre des Apôtres "

Mais la Maison romane dut, elle aussi, subir les épreuves de la guerre pendant laquelle elle fut transformée tour à tour en école et en infirmerie. Elle est partiellement occupée par des locataires de 1948 à 1968. Les locaux se dégradent. Des collections, celles de conchyologie, de numismatique, de minéralogie, disparaissent. Il est vrai qu'il n'y a plus de conservateur depuis 1869 : en effet, les délibérations municipales ne mentionnent plus son traitement mais seulement celui de " l'entretien du musée ". M. Roussillon, qui fut pourtant l'instigateur du musée actuel, ne laisse hélas aucune trace dans les archives communales.

Les collections sont ouvertes alors avec parcimonie, le visiteur doit s'adresser à un dépositaire de clés plus ou moins absent.

Créé le 29 janvier 1952, le syndicat d'initiative de SAINT-GILLES sous la présidence de M. Martin et avec la collaboration dynamique de membres comme le photographe Léon Violet et Madeleine Flandin, férue d'histoire, s'efforce de mettre en valeur les collections et de les présenter assez régulièrement au public. Mais les moyens sont faibles et il n'y a pas de personnel scientifique à demeure.

C'est dans les années 1980 qu'un effort remarquable va être fait par la Municipalité sous la conduite de Monsieur Louis Girard, Maire et Conseiller Général.

En 1980, le conseil municipal crée un " Poste de chargée de missions aux affaires culturelles ", poste à mi-temps, mais qui permet de faire un inventaire photographique et scientifique de la salle d'archéologie, grâce à l'aide amicale de M. Pierre Hugues, Conservateur des Antiquités et objets d'art du Gard.

La salle du " Vieux Saint-Gilles " est inaugurée le 29 mars 1970. Cette création a pour but de mettre en valeur le patrimoine de la cité par la collecte, la restauration et la présentation d'objets ethnographiques. Les divers thèmes : le Berger, l'Olivier, la Tonnellerie, la Vigne, la Vie quotidienne et la Vie des champs, reproduisent le cadre de vie d'un village dont photos, outils, maquettes et cartes postales anciennes évoquent le charme émouvant : vivante présence d'un milieu disparu qui parle au cœur du visiteur.



Le 15 juin 1981, une petite salle abandonnée et en fort mauvais état est restaurée par la Mairie et transformée en " Salle de Camargue ", chère aux touristes. Des photos, des outils, des maquettes témoignent de l'originalité de cette contrée unique, pays du riz et du sel, paradis des oiseaux et des traditions solaires.

L'implantation d'un personnel scientifique aboutit enfin après de multiples démarches : par arrêté du Ministère de la Culture, un poste de Conservateur de musée contrôlé à mi-temps est créé le 31 mars 1981. C'est le premier poste de Conservateur de la Maison romane. La nomination officielle est faite le 15 juillet 1981.

Une salle, elle aussi restaurée, accueille le 18 avril 1982 les collections consacrées à Guillaume Laforêt, création rendue possible par la fructueuse collaboration de M. Paul Blanc, membre de l'Académie de Nîmes. Il consacra un ouvrage à ce saint-gillois surnommé " le félibre charretier " et dont un chemin à Nîmes porte le nom. Né en 1877, Laforêt avait découvert adolescent " Mireille " de Mistral, sur sa charrette il écrivait des vers. Encouragé par le grand poète du Félibrige, il va servir sa vie durant " la flour counsoulanto de poensio ", dans la plénitude de la langue d'oc.

Cette présence du poète est accompagnée de l'évocation de son ami Antoine Pagès (1884 - 1961) musicien, poète et sculpteur, personnalité originale, attachée à cette terre de Camargue qu'il aimait tant.

En 1983, la salle d'archéologie bénéficie d'importantes modernisations : éclairage, décroûtage des murs, peintures et aménagement d'une partie obstruée de la Maison romane.

La note insolite du bestiaire médiéval, un graphisme savant sur une dalle gothique, le fin sourire d'une jeune fille de la Renaissance illustrent le caractère original et varié du plus vaste ensemble sculpté du Languedoc méditerranéen dont la " Pierre des Apôtres " est le chef d'œuvre. Ce fragment de tympan exposé à Cleveland, Arles et Toulouse lors de manifestations internationales, révèle la plénitude d'un art roman d'une bouleversante intériorité.

La belle collection de M. Roussillon avait souffert de transferts et de quelque abandon. En 1984, la salle d'ornithologie est rénovée : après les travaux d'aménagement, une remise en valeur de la collection est faite grâce à l'aide de M. Gory attaché au Musée d'Histoire naturelle de Nîmes.



La cage d'escalier est rénovée en 1985 et le triste badigeon gris enlevé pour faire apparaître la claire pierre d'origine.

Le 22 décembre 1986, une salle d'exposition, petite mais fonctionnelle, est inaugurée (mosaïques, peintures, photos sont présentées au public).

La restauration de la collection d'oiseaux de Camargue est exécutée avec goût par Jean-Michel Brissaud, naturaliste de Maussanne les Alpilles, dès 1987.

Ainsi, grâce aux efforts de tous, grâce à l'aide amicale et généreuse de Madame et Monsieur Lasalle, conservateurs des Musées de Nîmes, à l'appui de Monsieur Bigeire, bénévole aux multiples talents, au travail efficace et patient (oh combien !) accompli par le personnel de l'atelier municipal, la Maison romane a repris vie.

Depuis une centaine d'années, elle a vu se constituer des collections polyvalentes peu à peu mises en valeur.

Municipalité et personnel scientifique s'efforcent de présenter au public (passé de 15 831 visiteurs en 1985 à 18 350 en 1988) des œuvres représentatives des périodes successives de la création à Saint-Gilles, d'évoquer les diverses époques et les aspects variés de la civilisation locale par la récolte d'objets, et surtout de présenter au public un ensemble diversifié et vivant. N'est-ce-pas le but de tout Musée ?

De ces œuvres ressurgies du temps jadis, le Musée de la Maison romane ne veut pas être seulement un lieu nostalgique aux charmes désuets : projets, travaux, agrandissements, ouvertures vers des artistes contemporains ne cessent d'éclorre chaque année.

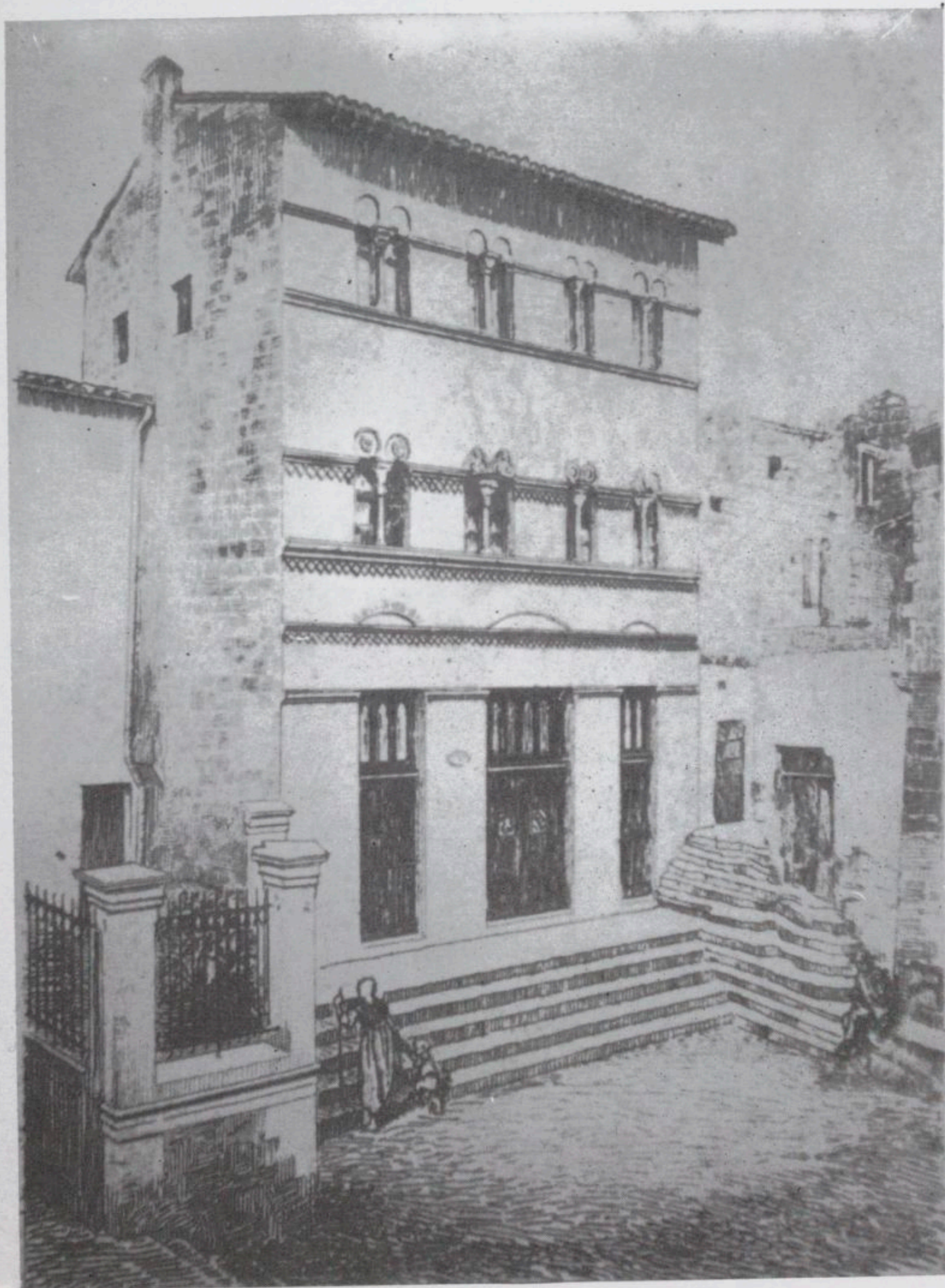
L'invisible lien d'un passé vivant accompagne une création perpétuelle dont l'envol fait rencontrer le public avec le pieux St Gilles (dont le culte se répandit dans les plus lointains pays), les " bâtisseurs de beauté " chantés par Anne Sylvestre, les fous et les sages de la cité médiévale : de Clément IV aux Comtes de Toulouse, du peintre Subleyras au graveur Jean Lebedeff, du " Poète charretier " au savant Roussillon, du berger Pierre Vaquette au ténor Raymond Bertaud, du maire François Griffueille à ses amis Cazelles, de l'artisan anonyme au sculpteur Pagès.

Au visiteur de retrouver dans le petit musée l'écho de leurs pas immortels, car

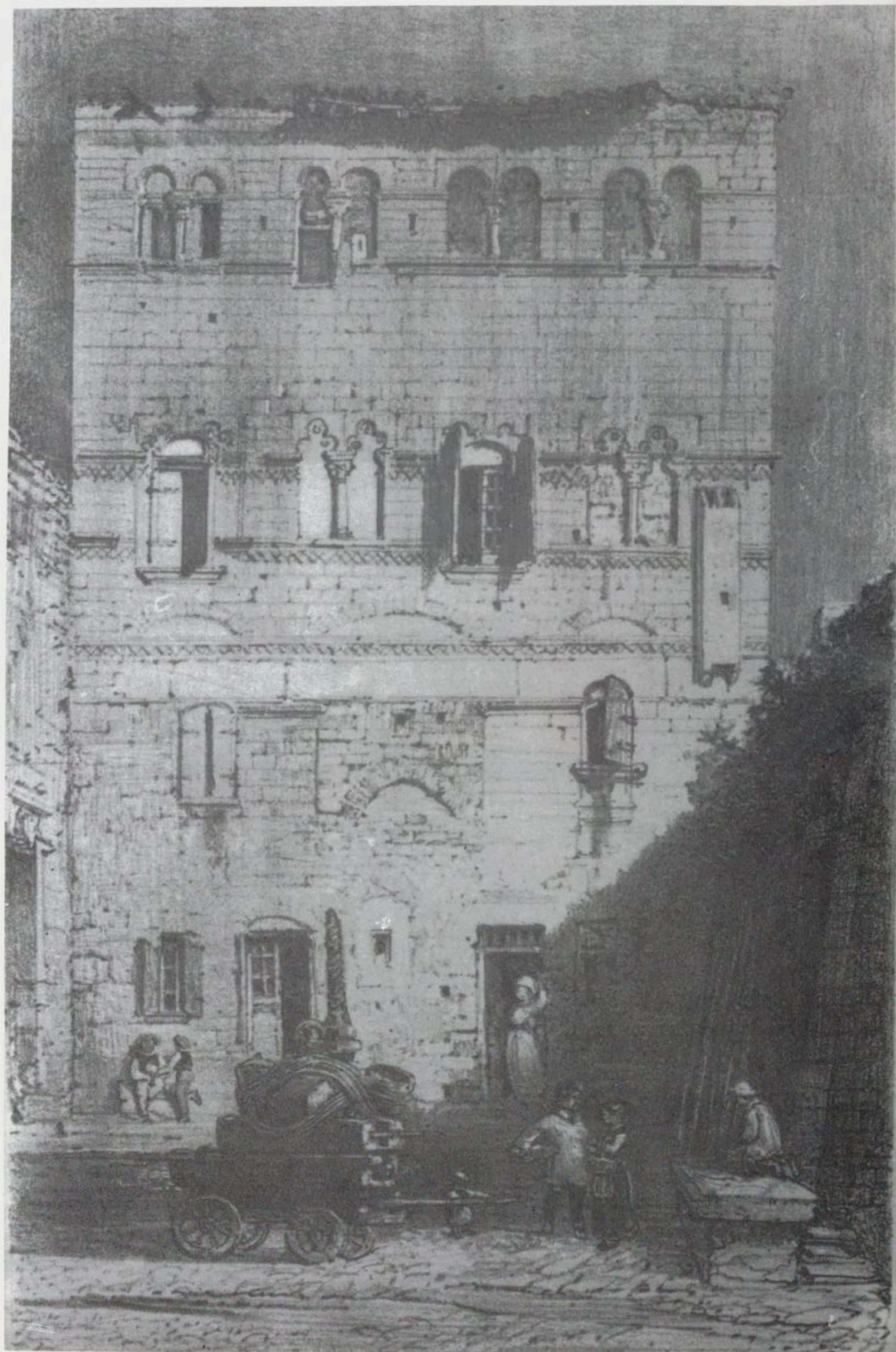


“ Il dépend de celui qui passe  
Que je sois tombe ou trésor,  
Que je parle ou me taise,  
Ceci ne tient qu'à toi.  
Ami, n'entre pas sans désir. ”

Paul Valéry









16. SI-GILLES-DU-GARD.

*Maison Romane*

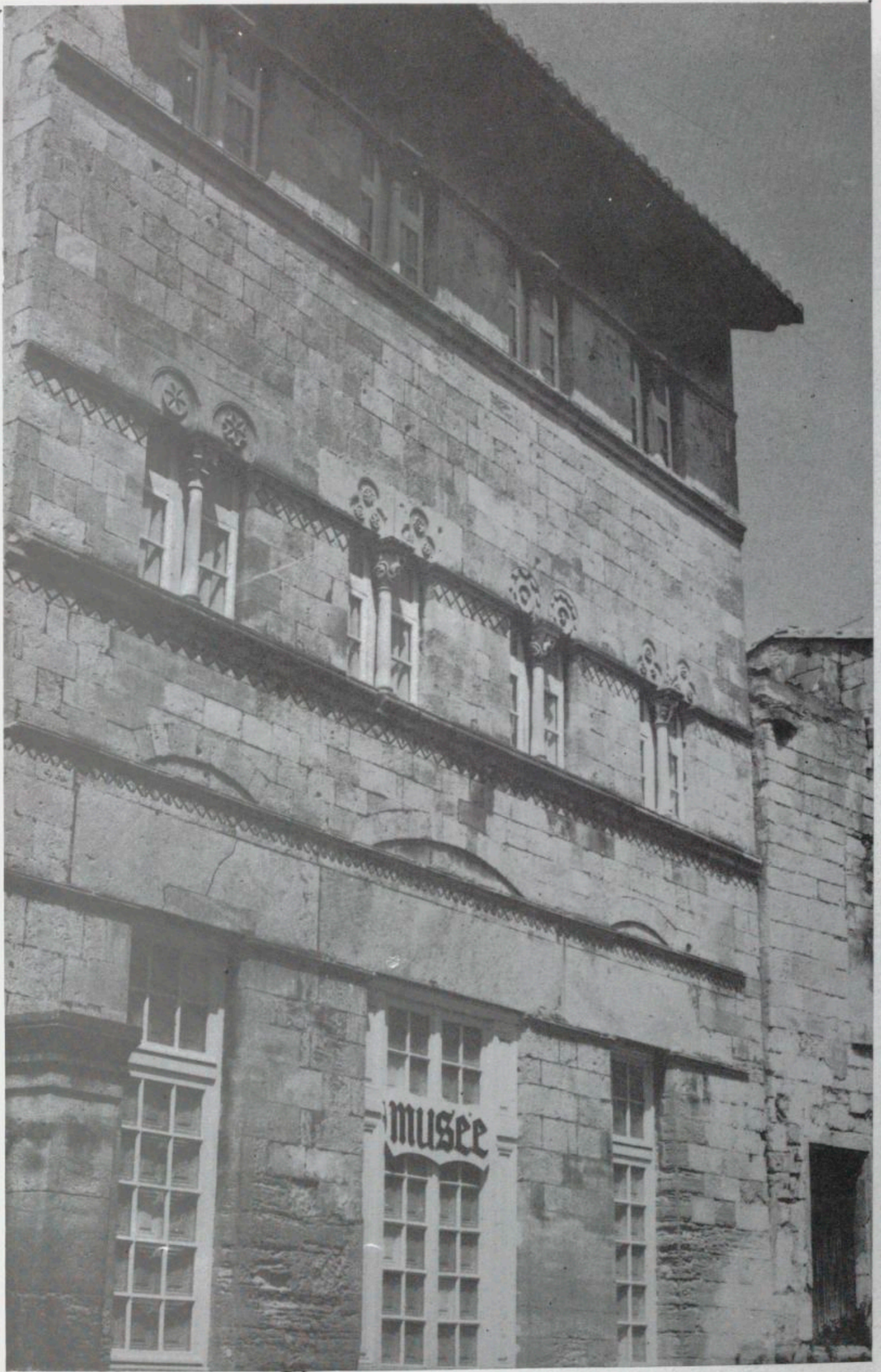
POSTES

FRANCAISE

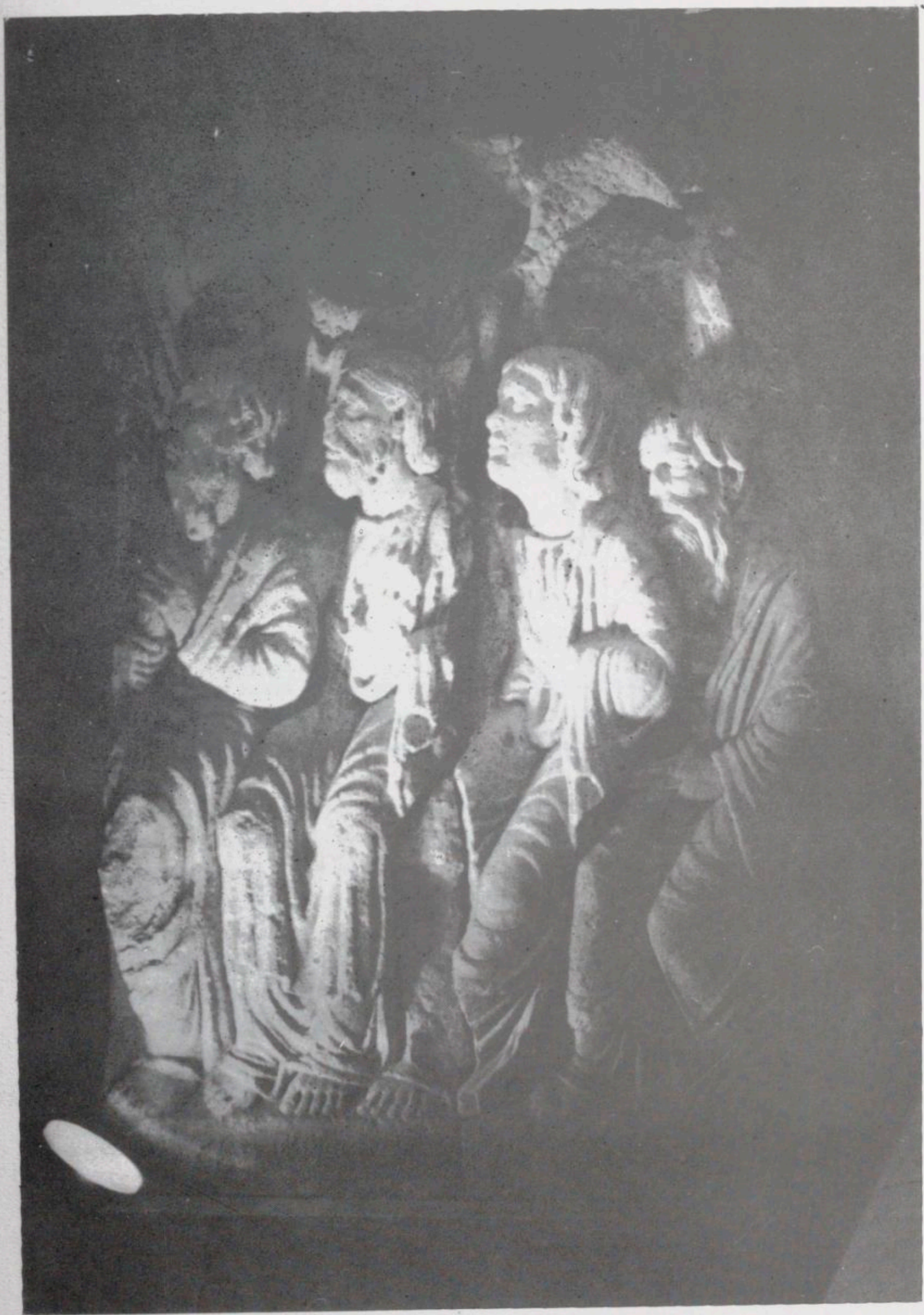
ST G  
18  
1901













# LES ELECTIONS LEGISLATIVES DANS LE GARD EN 1869.

par Jean ROGER

membre de l'Académie de Nîmes.

Avant d'aborder notre étude qui ne pourra que montrer un aspect politique de notre département il est nécessaire d'évoquer d'une façon générale cette année 1869, examen indispensable pour bien comprendre le comportement électoral de nos concitoyens.

Première observation : Depuis 1848, le Suffrage Universel est appliqué. Tous les citoyens votent certes mais sont encore novices dans ce domaine. Car les traditions électorales, les règles non écrites du jeu électoral ne sont pas fixées. Les partis politiques, sous la II<sup>e</sup> République n'ont pas eu le temps de se structurer. Il s'agissait alors beaucoup plus de courants d'opinion que de véritables partis.

Les notables de cette époque tendaient à diriger les élections. Il se recrutaient dans la bourgeoisie ou l'aristocratie cultivées, dans le clergé catholique, dans la presse.

Ils ont gardé trop souvent la mentalité des électeurs censitaires ou bien se perdaient dans les utopies politiques, dont le romantisme est si riche.

La deuxième observation est la suivante : Depuis 1851, les élections ne sont plus libres.

L'Administration, dans chaque scrutin fera une pression inadmissible sur le corps électoral et sur le déroulement du scrutin c'est la période de la candidature



officielle. Constatons en passant la passivité de la quasi-totalité des électeurs. Ensuite il faut souligner que les cadres de la gauche ont été décimés par les événements de 1851. Ils se reconstituent lentement.

Si toutes les consultations populaires ( plébiscites et élections à tous niveaux ) ont été conduites par un pouvoir fort au début c'est à dire de 1851 à 1863. Un changement s'annonce dès 1860 pour aboutir à ce qu'il est convenu d'appeler l'Empire Libéral.

L'opposition, à ses risques et périls, peut de nouveau s'exprimer et regrouper autour d'elle, ceux qui n'ont jamais accepté l'Empire qu'ils fussent de droite ou de gauche. Mais là encore cette semi-liberté politique sera utilisée d'une manière parfois maladroite. Ces observations qui s'appliquent à la France sont aussi valables pour le Gard.

En 1869, l'Empire Libéral aborde avec beaucoup de crainte et de prudence cette nouvelle consultation électorale. La précédente en 1863, conduite avec autorité, a été une victoire pour le pouvoir. Mais en six ans l'évolution politique a été rapide et le climat est tout à fait différent.

Les mesures prises par l'Empire Libéral sont considérées par l'opinion et par les chefs politiques comme un timide et incomplet retour à une situation normale. On ne lui accorde aucune reconnaissance. On veut plus. On veut tout. Les personnalités politiques qui émergent comme Gambetta ou qui refont surface comme Adolphe Thiers, exigent la proclamation des « Libertés nécessaires. » L'Empire Libéral a réveillé les oppositions. Il n'a pu rallier les opposants. Parmi ces mesures dites libérales, on réclame surtout une plus grande liberté de la presse, des réunions. L'opinion publique d'une manière assez confuse intervient à son tour ( procès Baudin ). A la lumière de ces diverses constatations, les élections de 1869, seront très significatives. Premier essai d'une liberté électorale, prélude de ce que sera par la suite le processus des élections sous la III<sup>e</sup> République.

Venons en au Gard.

Nous sortirions de notre sujet si nous accordions une trop grande place à la géographie économique et sociale de notre département. Il est toutefois nécessaire d'en présenter l'essentiel.

1) D'abord la géographie religieuse. A l'ouest d'une ligne : Aigues-Mortes, Saint-Gilles, Nîmes, Uzès, Lussan, Barjac, le protestantisme est fortement implanté. Majoritaire dans la plupart des communes rurales. Dans certaines même où la population est protestante, avec cependant des concentrations catholiques ( Sumène, Notre Dame de la Rouvière ). A souligner que le Causse



est catholique. Cette situation crée dans les pays que nous venons de citer un comportement électoral dont la religion de part et d'autre ne peut être absente. Sur ce point le Gard ou une partie du Gard aura une incontestable originalité.

2) L'Agriculture domine dans l'ensemble du pays. Riches vignobles dans le Bas du Département, agriculture plus réduite dans les garrigues calcaires des prés-cé-vennes, agriculture plus variée dans la Vallée du Rhône, et enfin dans les Cévennes une agriculture faisant modestement vivre son monde mais qui jouissent d'une prospérité ( un peu fragile ) grâce à la sériculture.

qui jouissent d'une prospérité ( un peu fragile ) grâce à la sériculture.

3) Le Bassin Minier en expansion depuis la fin de la Restauration ( à peine quarante ans ), pays d'ouvriers et même de prolétaires bien tenus en main par le capitalisme triomphant de l'époque, malgré un paternalisme incontestable.

4) Les villes sont peu nombreuses; Nîmes et Alès, ainsi que Beaucaire qui par la décadence de sa foire, s'enfonce dans la médiocrité.

Nîmes, en 1869, fait figure des petite métropole économique et administrative. Son industrie et son commerce restent prospères et sa population ne cesse d'augmenter. Nous examinerons plus loin son comportement politico-religieux.

Alès, elle aussi prospère s'affirme comme le centre actif du Bassin Minier. Cette place au milieu de l'industrie Gardoise lui donne une particularité électorale.

En résumé, tant sur le plan géographique que dans la domaine économique, et religieux. Le Gard plus que d'autres départements est celui de la diversité.

Cet aspect rural doit être corrigé par le caractère mi-agricole, mi-industrie des Cévennes :

(- La poterie d'Uzes - Les chapeaux d'Anduze - Les industries annexes au vin, distillerie, futailles - Les chemins de fer ).

Abordons, après cette longue introduction les élections de 1869.

Rappelons que dans le Gard les élections précédentes ont toujours donné, satisfaction au Pouvoir dans un département qui était loin de lui être acquis. (élections législatives de 1852-1857-1863).

Si les plébiscites furent favorables au Pouvoir, l'Administration dût dans les précédents scrutins faire preuve d'astuce pour éviter un échec électoral. A titre d'exemple nous citerons le cas de la Pérouse en 1857, celui de Deveau de Robiac en 1863, qui présentés comme candidats officiels n'étaient que des monarchistes camouflés.

Rappelons, en passant que le Gard a été divisé en quatre circonscriptions arbitrairement et habilement découpées afin de noyer les centres d'opposition dans la masse des communes plus favorables au Régime.



Lorsque nous abordons l'année 1869, ainsi que nous l'indiquions plus haut, beaucoup de choses ont évolué en politique par rapport à 1863, date des dernières élections législatives.

La Gauche s'est ressaisie. Sur le plan national Léon Gambetta fait figure de chef de toute l'opposition républicaine. Il donnera à la Gauche son programme lors de son discours de Belleville, prélude à la campagne électorale.

Dans notre département les républicains se groupent dans les comités semi-clandestins ou dans les loges maçonniques avec des personnalités telles que Jules Cazot et Léon Penchinat.

Par contre la Droite, essentiellement légitimiste, manque de dynamisme aussi bien sur le plan national que sur le plan local. L'attitude réservée au Comte Chambord n'est pas étrangère à ce comportement, ainsi qu'un certain vieillissement des cadres légitimistes.

Ces diverses tendances politiques vont pouvoir mieux s'exprimer grâce à une presse qui n'est pas totalement libre mais qui sera un élément de propagande avant et pendant la campagne électorale.

La Gauche s'exprime dans « *L'Indépendant du Midi* ». Ce journal a été créé sur les instances de Gambetta qui désigne comme directeur un de ses meilleurs collaborateurs en la personne d'Yves Guyot. Jeune, Dynamique, Yves Guyot aura le tort d'être trop à gauche. Il sera contesté par les notables républicains communitaires du journal, plus libéraux que démocrates.

Mais quoi qu'il en soit la Gauche peut s'exprimer.

Nous trouvons ensuite le « *Courrier du Gard* », jadis orléaniste mais toujours entre les mains des bourgeois protestants. Il affiche en 1869, une réelle sympathie envers le pouvoir établi. Il est le journal quasi officiel de l'Administration.

La presse légitimiste représentée par la « *Gazette de Nîmes* » et la « *Gazette du Bas-Languedoc* » ne se manifeste pas particulièrement combative.

Une mention particulière doit être donnée au « *Bulletin International* », dirigé par Pierre Baragnon. Ce personnage perturbateur et brouillon est légitimiste. Il a l'ambition un peu utopique d'unir la Droite et la Gauche afin d'abattre le candidat officiel. —

Voyons maintenant comment va se dérouler la campagne électorale.

Le Pouvoir est partie penante aux élections. Il désigne son candidat et s'occupe de sa propagande. Les oppositions cependant peuvent se manifester sans trop de difficulté. La Gauche républicaine, la Droite légitimiste seront présentées au scrutin.

Peut-être est-il bon de parler maintenant de ce qui fait l'originalité de cette élection : la mise en place d'une tactique électorale qui certes n'est pas nouvelle, et qui continuera à s'appliquer durant toute la III<sup>ème</sup> République, bien qu'anormale et immorale : la Droite et la Gauche vont essayer de s'entendre.



Cela est décidé au plus haut niveau, avec l'acquiessement plus au moins total des responsables locaux.

A cet effet Pierre Baragnon va créer et diriger une formation politique qui s'intitulera l'Union Libérale. Ce mouvement ne vivra que le temps de la période électorale. Il a pour but de faire battre le candidat officiel. Chacune des oppositions présentant le sien au premier tour et faisant alliance au second tour. Cette tactique n'aura pas l'approbation de tous les électeurs.

Examinons maintenant le déroulement des élections gardoises, circonscription par circonscription.

### La première circonscription

Elle comprend le 3<sup>ème</sup> canton de Nîmes, et aussi toute la campagne Nimoise (cantons de Sommières, St Mamert, Vauvert, Aigues-Mortes, St Gilles, Beaucaire et Marguerittes ).

Pour cela elle sensibilisera le plus, les états majors politique. Elle est la plus vulnérable pour le gouvernement. Talabot présenté par l'Administration n'est plus un bon candidat.

Trois candidats sont des hommes chevronnés de la politique. Il s'agit de Ferdinand Béchard, Talabot, Teulon, tous trois nés au siècle précédent. L'âge des candidats démontre un vieillissement général des cadres politiques.

C'est à propos de cette circonscription que nous constaterons que la manoeuvre de Pierre Baragnon et la division du clergé, partagé entre Béchard et Talabot, mais opposé à Teulon, feront échouer toute la combinaison de l'Union Libérale. Talabot, candidat du gouvernement, député sortant doit sa notoriété aux chemins de fer dont il a doté très tôt le département. Mais les perturbations causées par ce nouveau mode de transport se font jour et créent des mécontentements surtout à Beaucaire qui voit sa Foire disparaître. Ajoutons que Paulin Talabot n'a rien d'un homme politique. Il ne crée aucun courant de sympathie entre lui et ses électeurs. D'autre part, il est agé.

Ses concurrents Teulon, républicain, Ferdinand Béchard, légitimiste, ne sont pas pour leur part des candidats bien valables. Eux aussi sont agés, ils ont tous les deux un passé politique : Teulon joua un rôle important en 1848, et Béchard un excellent député de Droite sous Louis Philippe. Mais sont usés.

La campagne se déroulera au milieu d'intrigues et de conciliabules, car c'est là que P. Baragnon sera le plus actif avec son Union Libérale. Avec des candidats contestés par leur électorat, avec un clergé divisé, le scrutin sera en définitive favorable à Paulin Talabot bien qu'en ballottage au premier tour. Il sera élu assez difficilement au second tour. La combinaison contre nature dont P. Baragnon a été l'instigateur échouera lamentablement.



## Première circonscription : Résultats

### Premier tour

Inscrits	35 216
Votants	35 216
Talabot, Officiel	25 739
Bécharde, Légitimiste	11 465
Teulon, Républicain	3 916

### Deuxième tour

Inscrits	35 217
Votants	26 784
Talabot	14 827
Teulon	3 916

Il résulte des rapports préfectoraux que le clergé bien que légitimiste dans sa majorité a fait voter pour Talabot.

### Les résultats de la deuxième circonscription

Cette circonscription comprend les cantons de Nîmes ( 2<sup>e</sup> ), Aramon, Remoulins, Uzès, Lussan, Pont St Esprit, Bagnols, Roquemaure, Villeneuve les Avignon.

Constatons l'abondance des candidats : six exactement. Ce qui brouille le jeu électoral. Essayons d'y voir plus clair.

Le candidat officiel est Mr Genton. La Droite présente le Duc de Crussol. La Gauche n'a pu faire l'unanimité et deux candidats républicains sont en lice, Brun et Ducamp. Viennent ensuite pour compliquer la situation : Bravay et Bonnefoy-Sibour. Le ballottage est inévitable. Mais la personnalité des candidats, plus peut-être que leur étiquette, aura une influence sur les électeurs. D'abord la qualité de notable joue un rôle important auprès de ces derniers. Le Duc de Crussol a le prestige de son titre. Il règne sur Uzès. Il arrivera en tête dans le canton. Il est le candidat monarchique par excellence.

Bravay et Bonnefoy-Sibour, sans étiquette politique précise, tous deux de Pont St Esprit accaparent les voix du canton d'où l'effondrement des autres candidats. Brun originaire de Bagnols, arrivera en tête dans plusieurs communes de la Vallée du Rhône au détriment de Ducamp.



Voici les résultats du 1<sup>er</sup> tour

Inscrits	30 801	
Votants	21 472	69,7%
Genton Officiel	7 953	37,1%
Brun et Ducamp Républicain	4 785	22,3%
Bravay Indépendant	2 491	11,6%
Bonnefoy Indépendant	2 047	9,5%

Cette circonscription est indisciplinée, déjà opposante en 1863.  
Cependant la Gauche est bien implantée dans la Vallée du Rhône .  
Le second tour ne fera que confirmer cette indiscipline.

Genton Gouvernemental élu	11 193
Crussol Monarchique	8 217
Brun Républicain	1 619

Les voix de Gauche ne sont pas reportées sur le Duc de Crussol ainsi que le souhaitaient les états-majors de l'opposition.

### 3<sup>eme</sup> circonscription

La situation est plus claire dans cette circonscription qui comprend : Alès ( 1<sup>e</sup> 2<sup>e</sup> ), Génolhac, Barjac, St Ambroix, Bézès, La Grand Combe, Vézénobre, Nîmes ( 1<sup>e</sup> canton ).

Trois candidats : Dumas candidat ( officiel ) fils du chimiste, succède à son père qui vient d'être nommé Sénateur. J. Cazot représente l'opposition de gauche. Duclaux-Monteil l'opposition de droite. Dumas est élu dans de bonnes conditions. On ne peut cependant que remarquer le bon résultat obtenu par J. Cazot. C'est un « battant ». Il est le plus dynamique des candidats républicains. Il mena contre ses adversaires politiques et contre le gouvernement une campagne courageuse. Il sera le seul à tenir avec succès des réunions publiques. Le succès de Dumas, candidat du gouvernement ne doit pas surprendre. Cette circonscription recouvre l'ensemble du Bassin Minier. Les ouvriers et les mineurs sont bien encadrés par le patronat qui peut les contrôler puisqu'en 1869 le vote n'est pas secret.

Cette circonscription - il faut le souligner - comprend aussi le premier canton de Nîmes. Il s'agit d'une astuce du gouvernement qui veut noyer le canton le plus républicain, le plus opposant du département dans une circonscription éloignée qui reste dans sa majorité favorable au pouvoir. Il est bon de connaître les résultats du premier canton de Nîmes. Où le gouvernement subit un échec croissant.



1<sup>er</sup> canton de Nîmes :

Inscrits

Votants

Dumas, Officiel

Cazot, Républicain

Duclaux-Monteil, Droite

4<sup>eme</sup> circonscription

Elle comprend les cantons de Treves, Alzon, le Vigan, Valleraugue, St Jean du Gard, St Hippolyte du fort, St André de Valborgne, Lasalle, Quissac, Lédignan, Vezénobre et St Chaptes. C'est par excellence, la circonscription protestante. Il faut souligner que cette région vit alors une période de prospérité dont le gouvernement va bénéficier.

Comme dans la troisième circonscription, un candidat officiel, André, un opposant de gauche Pasquet, un opposant de droite Chabaud-Latour. Parmi les opposants, le candidat faible est Pasquet, bien que natif du pays, mais publiciste à Paris ne se dérange pas pour faire la campagne électorale.

André comme Chabaud-Latour sont protestants. Il est à penser que Pasquet l'est aussi.

En raison des résultats obtenus et de la confession identique de tous les candidats on peut admettre que le réflexe religieux n'a pas joué et que nos cévenols, opposant ou non, ont voté sans arrière pensée confessionnelle affirmant ainsi en majorité leurs sentiments gouvernementaux.

A noter cependant que Pasquet arrive en tête à Lasalle, et obtient un nombre convenable de voix à St Hippolyte, Quissac et même Sauve.

Inscrits	25 838
----------	--------

Votants	21 198
---------	--------

André Officiel	11 824
----------------	--------

Pasquet Républicain	4 457
---------------------	-------

Chabaud Latour Droite	4 912
-----------------------	-------

Bien que plus de cent ans se soient écoulés depuis ces élections qui furent les dernières du second Empire, les historiens en parlent rarement.

Nous avons suffisamment de recul pour mieux les juger dans l'évolution politique de la France.

Si nous considérons les conséquences vis-à-vis du pouvoir, nous constaterons qu'il a pris des risques : celui de voir la dynastie mal assise sur le trône sombrer dans cette opération. Napoléon III était resté le joueur et l'aventurier qu'il fut



toujours. Il a gagné et son attitude libérale sera approuvée par les Français lors du plébiscite de 1870.

la pensée secrète de l'Empereur était bien, semble-t-il, de donner à la France des institutions libérales et démocratiques. Napoléon III, si Sedan n'était pas arrivé, aurait certainement poursuivi son programme libéral.

Aurait-il réussi ? De toute manière il rencontré des oppositions, même dans son entourage.

Si nous analysons les conséquences sur les formations politiques. Nous voyons la résurrection d'une Gauche, qui a des chef et qui a pu former des cadres politiques.

Cette gauche s'est donnée un programme qui n'est pas pour déplaire aux français. Cependant il lui faudrait attendre dix ans après Sedan et après le refus du comte de Chambord d'accéder au Trône pour conquérir de manière définitive l'électorat et rendre la France Républicaine.

La droite marque un essoufflement : elle fait preuve de lassitude, de manque de foi, et d'imagination. Tout cela permet de mieux comprendre ses échecs successifs dans les décennies qui vont suivre, et de la rapide désaffection du corps électoral à partir de 1880.

A cet égard est significatif, le comportement de Pierre Baragnon. Il est le premier à introduire des combinaisons électorales, là où seul les idéaux politiques auraient dû prévaloir.

N'oublions pas enfin l'extrême gauche. Elle existe pourtant. Elle est très minoritaire. Elle manque de chefs. Elle n'a pas suffisamment assimilé les doctrines socialistes et ne participera pas à la campagne refusant d'apporter une quelconque aide aux républicains qu'elle considère non sans raison, comme de grands bourgeois, sourds aux revendications ouvrières.

En conclusion disons que les élections de 1869 ne furent q'un timide essai de libéralisme politique.



## Décès de M. l'abbé René ANDRE Membre résidant et bibliothécaire

Le 29 mars 1988 l'Académie a perdu un de ses membres résidants parmi les plus éminents : M. l'Abbé René André qui avait été élu le 15 septembre 1977 au siège laissé vacant par le décès de M. le Chanoine René Thibon.

Installé le 17 mars 1978, M. l'Abbé André allait être désigné bientôt comme bibliothécaire de la compagnie, fonction qui lui convenait à merveille en raison de son amour des livres.

Chercheur infatigable il passait de longues heures dans les dépôts d'archives.

Il devait rédiger de nombreuses études historiques et les monographies de diverses localités gardoises.

Il fut l'auteur notamment d'une remarquable histoire de Marguerittes.

Citons également de lui : Guillaume de Nogaret, l'Abbé de Sauvages.



## ELECTION DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES RESIDANTS

Au cours de l'année 1988 l'Académie de Nîmes a procédé à l'élection de deux nouveaux membres résidants : Mme Janine Reinaud et M. le Bâtonnier Jean Goujon.



**Mme Janine REINAUD**  
CONSERVATEUR DES ANTIQUITES DU GARD

Elue membre résidant le 18 mars 1988 au siège laissé vacant par la nomination à l'honorariat de Mlle Alice Fermaud, Mme Janine Reinaud née Pallier a été installée le 21 octobre 1988 par M. le Pasteur Aimé Bonifas président en exercice.

Licenciée en histoire de l'art de l'Université de Montpellier, Docteur ès-Lettres de 3<sup>e</sup> cycle (archéologie médiévale) de l'Université de Toulouse en 1982 avec une thèse sur " les églises des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans la basse vallée du Rhône ", Mme Reinaud a publié de nombreux articles notamment sur " L'oppidum de Roquecourbe " et " L'Hôtel de Sauvan à Aramon ".

Elle est, entre autres, membre de la Commission départementale des sites ; du Comité d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard ; de la Commission départementale des objets mobiliers, de la Commission départementale d'inventaire des Monuments et des Richesses artistiques de la France... Elle participe depuis 1982, à l'élaboration du livre blanc régional des édifices culturels non protégés. Rapporteur de la Commission " Sites, Monuments et Paysages dans le Languedoc-Roussillon " elle participe également à la rédaction du " Livre blanc régional de l'Environnement ". Mme Reinaud fait partie, en outre,



de la Société Française d'Archéologie, du Centre international d'Etudes romanes ; de l'Association pour le développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon ; de l'Association lyonnaise de sauvetage des sites médiévaux ; de la Fédération historique du Languedoc-Roussillon ; de la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes ; de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire ; du " Lien des chercheurs cévenols "...

Elle est déléguée des Maisons paysannes du Gard ; membre du C.A. des Vieilles Maisons françaises ; de la Société de protection de la nature du Languedoc-Roussillon ; Vice-présidente des Amis des Musées de Nîmes et membre de nombreuses autres associations culturelles.

En 1979 elle a été nommée Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, et, depuis 1984, elle était correspondant de l'Académie de Nîmes.





### M. Le batonnier Jean GOUJON

Elu membre résidant le 18 mars 1988 au siège laissé vacant par la démission de M. le Préfet Michel Grollemund, M. le Bâtonnier Jean Goujon a été installé le 2 décembre 1988 par M. le Pasteur Aimé Bonifas président en exercice (voir Bulletin de l'Académie du 4<sup>e</sup> trimestre 1988).

Né à Aimargues (Gard) le 6 novembre 1921, le nouvel académicien a fait ses études d'abord à Nîmes au Collège de l'Assomption puis à la Faculté de Droit de Montpellier, enfin à la Faculté libre de sciences politiques à Paris et à Lyon.

M. Jean Goujon est licencié en Droit, titulaire de deux D.E.S. de doctorat et d'un diplôme de l'Ecole libre des Sciences politiques.

En marge de son activité professionnelle au sein du barreau nîmois (1943-1988) M<sup>e</sup> Jean Goujon a exercé diverses activités d'ordre corporatif et social.

Il fut notamment Président de la Fédération nationale des Unions de jeunes avocats, Coordinateur de l'Union internationale des jeunes avocats puis Vice-président de cette Union, Bâtonnier de l'Ordre (1985-1986).

Par ailleurs, il a été Conseiller Municipal de Nîmes et rapporteur général du Budget (1947-1953) membre de section au Conseil Economique et Social (1959-1961), Administrateur (1955) puis Président de la Caisse d'Epargne de Nîmes (1970), membre du C.A. de l'Union nationale des Caisses d'Epargne (1978-1980), Contrôleur financier de la Caisse générale des retraités des C.E. (depuis 1985), Vice-président de la Caisse de Crédit Municipal de Nîmes, membre du C.A. de l'Office H.L.M. du Gard (depuis 1947) Président de l'œuvre Argaud (depuis 1947), membre d'Assemblées ou C.A. d'œuvres sociales (Ecole Samuel Vincent, Maison Marie-Thérèse, Institution " le genévrier ", etc...).

M. le Bâtonnier Goujon a été nommé chevalier de la légion d'honneur en janvier 1980.



## INAUGURATION DES ALLEES D<sup>r</sup> PAUL CABOUAT

Le samedi 29 octobre 1988, une délégation de l'Académie a participé à la cérémonie d'inauguration des allées Paul Cabouat, du nom d'un regretté membre résidant, beau-père d'un membre résidant actuel de l'Académie : M. le Professeur René Bosc.

Diverses allocutions firent prononcées notamment par M. le Docteur Camille Lapiere au nom de la municipalité, M. Aimé Vielzeuf, ancien président et membre résidant et M. Robert Chausse qui rappela l'activité du D<sup>r</sup> Cabouat en tant que " Maire " de Nîmes à la Libération, chirurgien-chef des hôpitaux, le grand résistant, l'humaniste, l'académicien (de 1947 à 1981), le cartographe et le créateur des sentiers de grande randonnée.



Allocution pronocée par  
M. le D<sup>r</sup> LAPIERRE  
Au nom de Jean BOUSQUET  
DEPUTE DU GARD - MAIRE DE NIMES

Monsieur le Préfet.

Monsieur le Président du Conseil Régional.

Monsieur le Président du Conseil Général.

Chers Amis, Membres de la Famille de Paul Cabouat.

Mesdames, Messieurs.

Chers Amis.

Pouvait-on trouver lieu plus idéal dans Nîmes qui pouvait porter le nom de Paul CABOUAT que cette colline proche à la fois de la garrigue, du Centre Serre-Cavalier, du Centre Hospitalier Universitaire et de ce nœud ferroviaire qui eut tant d'importance dans la lutte contre l'Occupant. Cet ensemble constitue, en un saisissant raccourci, les étapes de sa vie.

Nous fêtons, aujourd'hui, son centième anniversaire. C'est à CAEN, où son Père était professeur à la Faculté de Droit, qu'il est né, premier d'une famille de six enfants. Il y fit ses études secondaires, débuta son cursus universitaire qu'il termina à Paris par un doctorat en médecine. Il s'oriente, alors, vers la chirurgie, notamment osseuse. Il consacre sa thèse à l'étude clinique et radiologique des fractures du coup-de-pied chez l'enfant. A vingt ans, il est admis au concours de l'Ecole de Santé de la Marine. Durant la " Grande Guerre " et malgré sa volonté d'être



versé dans une unité combattante, il est contraint à servir dans son contexte professionnel. Il est cité deux fois à l'ordre de l'Armée et reçoit la Croix de Guerre.

En mai 1921, Paul CABOUAT s'installe à Nîmes. En 1923, il est nommé Chirurgien Adjoint des Hôpitaux, puis Chirurgien Chef en 1941. Pendant plus de quatre décennies, il opérera dans plusieurs cliniques de la Ville. Le Docteur Jean PARADIS, qui l'a bien connu, nous dit : " Sa carrière chirurgicale se déroule sous le signe de la droiture, de la compétence et d'une profonde humanité. Ses opérés n'étaient jamais pour lui des numéros de chambres, c'étaient des créatures qui souffraient. D'un caractère ferme et résolu, son calme, son sang-froid, sa précision faisaient l'admiration des internes qui l'entouraient ".

Vice-Président de la Commission Administrative du Centre Hospitalier en 1957, Paul CABOUAT fut l'artisan du Centre de Gérontologie de Serre Cavalier, premier espace de France d'une telle modernité. Dès 1944, face aux ruines du pavillon chirurgical détruit par le bombardement d'août, il fut l'inlassable artisan qui obtint de transformer le vieil hôpital de la Rue Hoche en établissement moderne. Homme de réflexion, il détermina qu'il fallait prévoir un nouvel hôpital pour Nîmes. Il s'appelle, désormais, CAREMEAU.

La réforme de 1958 liant les hôpitaux et les universités et donc Montpellier et Nîmes, l'entraîna à soutenir et à obtenir une création en France, celle du Centre Hospitalier Universitaire appuyé sur les deux capitales du Gard et de l'Hérault. Avec le recul du temps, nous mesurons ce que le projet réalisé par Paul Cabouat avait de novateur, notamment pour les esprits.

C'est à ses actes de chirurgien et d'administrateur des hôpitaux que l'on mesure l'éloge fait de lui par Maurice Rochaix, qui dit : " C'était un grand Patron ".

C'était aussi un grand Patriote. Je laisserai, dans quelques instants, à Aimé Vielzeuf, qui fut son compagnon d'armes, la charge — ce sera pour lui un devoir d'amitié — d'évoquer, sans nul doute avec beaucoup d'émotion, les étapes de son engagement dans la Résistance. Je dirai simplement, car cela incombe tout particulièrement au représentant du Conseil Municipal, que celui qui choisit le pseudonyme de " Consul " sut mettre en place, dans des conditions de péril exceptionnel, un dense



réseau de postes médicaux des vallées des Cévennes jusqu'au sous-sol d'un grand magasin nîmois où, à l'insu des occupants, il soignait ceux de l'Armée de l'Ombre.

Libéré le 24 août 1944, les Nîmois le désignent à la Présidence du Comité Local de Libération de Nîmes, charge qu'il exercera jusqu'en février 1945. Il est ainsi le premier Maire de Nîmes Libre. Pendant cette période, son souci était de maintenir l'ordre, d'éviter les vengeances personnelles, de maintenir la paix et d'assurer le ravitaillement de notre Cité. Il y parvint.

C'était un juste.

Ses qualités d'Administrateur, sa volonté d'innover, sa connaissance de notre Ville et de notre Région, nous font encore aujourd'hui regretter qu'il n'ait pas accepté de poursuivre une vie publique dont les actes eussent, sans nul doute, marqué l'avenir de notre ville.

Il préféra se consacrer à sa famille, à son sacerdoce de chirurgien et à ses chères Cévennes. Entouré des siens, il fut le pionnier de la randonnée pédestre en Europe. Balisant avec une précision d'orfèvre, non seulement les massifs de l'Aigoual, mais encore mille autres tracés, arpentés, décrits, offerts à tous ceux qui acceptent de parcourir, avec la modestie qui sied à la nature, cet " empire de crêtes, de vallats, de drailles et de bois " sur lesquels il connaissait tout.

Président d'Honneur du Comité National des Centres de grandes randonnées, il parcourait chaque année, note Philippe Lamour, une distance équivalente à celle qui sépare Paris de Moscou. Bel exercice pour un homme de 75 ans !

Président de la Société d'Histoire Naturelle, membre de l'Académie de Nîmes en 1947, nommé membre du Conseil de l'Université de Montpellier, Paul Cabouat ne saurait trouver meilleur éloge que celui qu'écrit son ami Philippe Lamour. Il dit de lui : ' C'était un esprit droit et ferme. Il était lui-même, fort d'être lui-même, ininfluçable par quiconque, attaché à ce qu'il croyait juste et vrai, étranger aux concessions de la fausse politesse comme aux entraînements des modes intellectuelles '.

Toutes celles et ceux qui ont eu le privilège de côtoyer Paul Cabouat savent cela.

Pour les générations à venir, ces plaques que nous dévoilons, ce matin, seront l'invitation à le découvrir et à vivre selon les préceptes.



Au nom de Jean Bousquet, Député Maire de Nîmes, au nom du Conseil Municipal et de l'ensemble des Nîmois, j'adresse l'expression de notre amitié à ses enfants, Madame Françoise Bosc, épouse du Professeur Bosc, pédiatre, membre de l'Académie de Nîmes, à Monsieur Daniel Cabouat, ingénieur et à Monsieur Jean-Pierre Cabouat, ambassadeur de France, Secrétaire Général de la Mission du Bicentenaire de la Révolution Française. Que leurs descendants sachent aussi combien nous les associons au souvenir vivant de leur aïeul.

Ensemble dans cette ville qui a récemment beaucoup souffert, mais qui, tout comme après le deuxième conflit mondial, se relève vaillamment et envisage avec optimisme son devenir, notamment économique — ensemble — poursuivons notre action sur la voie que sut ouvrir à l'époque contemporaine ce grand nîmois que fut Paul Cabouat.



Allocution prononcée par  
Monsieur Aimé VIELZEUF  
Membre résidant, ancien Président  
de l'Académie de NIMES

Mmes, MM. les élus,

Vendredi dernier, en 8, à l'Académie de Nîmes, après la réception de Mme Reinaud, M. et Mme Bosc m'ont sollicité pour que je dise quelques mots lors de l'inauguration de cette allée qui portera désormais le nom de Paul Cabouat. J'ai tout de suite accepté parce que le docteur Cabouat, qui a été un grand bonhomme, était ce que j'appelle un homme selon mon cœur.

En accord avec les organisateurs de cette cérémonie, pour ne pas faire de doublon, il a été convenu que je m'efforcerais de présenter, seulement — et succinctement — le Résistant qui a été mon frère d'armes et l'Académicien nîmois qui fut mon confrère du 16 de la rue Dorée.

J'ai rencontré " officiellement ", pour la première fois, le docteur Cabouat, au juste lendemain de la Libération du Gard, au début du mois d'octobre 1944. Au maquis, le colonel Pierre, m'avait pressenti pour que je dirige le service historique de la Subdivision militaire qu'il montait. Il me confia, également, les relations publiques avec la Préfecture et la Mairie de Nîmes. Ce qui fait que, durant près de deux ans, j'eus des contacts avec les édiles nîmois — et cela plusieurs fois par semaine.

La première fois que je fus en présence de celui qu'on appelait à la Subdivision, le " maire-toubib ", je fus, je l'avoue, un peu impressionné. J'avais vingt ans, lui presque le triple : il aurait pu être mon père.



voire mon grand-père. De mon père, il avait d'ailleurs la stature, la maigreur, le visage sévère, le regard perçant et la fermeté de la parole... Il avait du Cévenol d'adoption qu'il était, l'aspect austère — tempéré, je l'ai su par la suite, lors de visites suivantes, par un solide humour ! — et les qualités de l'homme de la rude Cévennes : le courage, l'obstination dans l'effort, les qualités de cœur et la fidélité à un idéal humain.

Aussi, dès cette première rencontre, le courant a passé ; et, toujours, il m'a reçu avec beaucoup de gentillesse et de courtoisie ; mais jamais, durant les cinq à six mois qu'il présida le Comité local de libération de Nîmes, nous ne parlâmes de notre résistance. Un jour, simplement, je ne me souviens plus à propos de quoi, il me dit : “ Nous avons fait ce que nous devions faire ! ”.

Plus tard, pour écrire ces “ chroniques de la Résistance en Languedoc, que j'avais promis à mes copains de maquis, j'ai rencontré Paul Cabouat qui m'a surtout parlé des autres, de ses camarades, des Mouvements Unis de la Résistance, très peu de lui. Ce sont ses confrères : les docteurs Georges Salan, Antonin Martin, Louis Champetier, Jean Bastide et la doctoresse Bataille et mon ami Chouleur, qui m'ont raconté ce qu'il avait fait, le courage et la détermination qu'il avait toujours manifestés au cours des années noires. A près de 60 ans, Paul Cabouat, éminent praticien et notable nîmois, aurait pu, comme beaucoup, attendre et voir venir ! Oui, mais voilà, Paul Cabouat était de cette race d'hommes qui aime son pays, qui croit en l'homme et en certaines valeurs, et qui prise par-dessus tout la Liberté. Il savait que l'esclave dit toujours “ oui ” et que l'homme libre sait dire “ non ”. Lorrain par son père, et Cévenol par amour du Pays Raïol, il fera comme ses lointains aïeux lorrains ou cévenols ; comme Jeanne la Bonne Lorraine et comme les Camisards, ces fous de Dieu : il résistera !

Mon confrère le docteur Paradis qui remplaça à la tête du M.L.N. gardois, le docteur Salan, puis le professeur Saintenac arrêtés par la Milice de la Police allemande, a écrit ceci de lui : “ En novembre 1943, Paul Cabouat chargé de la Direction générale des Services de santé clandestins du Gard, manifeste une fois de plus ce sens parfait de l'organisation qu'il avait déjà montré dans son service hospitalier. Le Gard se trouve alors pourvu, par ses soins, d'infirmières volantes avec des points précis où pourraient être faits des pansements rapides et des soins d'urgence. Dans ce but, il avait installé des infirmiers et des brancar-



diers dans des points stratégiques où pouvaient avoir lieu des combats. Faisant des missions de mise au point et de contrôle avec un vélomoteur poussif, il n'hésita pas à gagner, de Nîmes, le maquis Aigoual-Cévennes. Il confie alors au docteur Jean Bastide, du centre Hélio-marin du Grau-du-Roi, la charge de médecin-chef départemental des F.F.I.. Il organise avec lui, des antennes médicales mobiles du maquis à l'Espérou et près du Pont-de-Montvert... Cabouat et Bastide établissent une carte de l'Aigoual et du Mont Lozère où étaient notés, de façon codée, les postes de secours où pouvaient se donner les premiers soins. Parmi eux, une vingtaine de cabinets médicaux de la Cévennes. Dans un vaste cercle limité par Le Vigan, St Hippolyte-du-Fort, la Grand-Combe, Génolhac, le Pont-de-Montvert, Florac, une vingtaine de médecins avaient spontanément offert leurs services pour soigner les maquisards blessés. Le risque était grand pour eux. Connus de tous, ils pouvaient difficilement fuir de leur domicile en cas de dénonciation. Et Paradis ajoute :

Au milieu même de Nîmes, dans les sous-sols d'un grand magasin, alors que la ville était occupée par une importante garnison allemande, Cabouat avait installé une infirmerie complète, modeste salle d'opération où l'on pouvait abriter et traiter pour des soins de première urgence, des blessés qu'il valait mieux ne pas exposer au grand jour dans les services hospitaliers toujours surveillés par la police allemande. Pourtant, lorsque c'était urgent et nécessaire, Cabouat n'hésitait pas non plus, à cacher dans son service et à soigner des maquisards blessés. Le risque était grand aussi.

Enfin, il prit part à certaines actions de la Résistance où il s'exposait comme les jeunes combattants maquisards “.

Dans deux ou trois de mes bouquins, je raconte plusieurs actions de Paul Cabouat : entre autres, pour sauver son confrère Paradis qu'il conduisit en voiture à Arles ; sa rencontre avec le chef de l'O.R.A. du Gard ; etc.

Etant grillé à Nîmes, Paul Cabouat gagna les Alpes du Sud et participa, du 2 au 16 juin 1944, à l'insurrection de l'Ubaye. De retour dans sa bonne ville, il est nommé sur proposition de Sauveur Paganelli, le 28 août 1944, président du Comité local de Libération de Nîmes. Là, son extrême disponibilité, sa droiture, son courage, sa grande tolérance, (il n'avait pas l'âme d'un procureur et s'opposa fermement aux excès



des résistants de la 25<sup>e</sup> heure), toutes ses qualités furent appréciées de ses pairs et de tous les Nîmois.

On pourrait dire encore beaucoup de choses, narrer bien des actions menées par ce patriote exemplaire, selon le mot de Malraux " avec un héroïsme patient et méthodique ". Je ne peux cependant passer sous silence, comment avec son courage tranquille (et celui du personnel complice de la Maison de Santé Protestante), il soigna et cacha dans cette clinique privée, Cristino Garcia, chef des Guerilleros, espagnol blessé lors de la fameuse évasion organisée à la Maison centrale de Nîmes, le 4 février 1944 ; Cristino Garcia qui, avec Emile Capion dit " Carlo ", devait s'illustrer vaillamment le 25 août de la même année, lors du mémorable combat de la Madeleine-Tornac.

Permettez-moi, à présent, d'évoquer rapidement celui que j'eus le privilège et l'honneur de cotoyer, durant plusieurs années, jusqu'à ce que son grand âge le contraigne à rester dans sa villa de la rue Demians, au 16 de la rue Dorée.

Paul Cabouat a été élu membre résidant de l'Académie de Nîmes, le 14 mars 1947. Le 24 novembre suivant, le docteur Baillet, président en exercice, le reçoit pour succéder à M. Paul Bonnet décédé en 1941.

En consultant les Bulletins et Mémoires de notre savante compagnie, on se rend compte que Paul Cabouat fut un académicien assidu et qu'il participa activement aux travaux de l'Académie. Il a été un académicien dont la curiosité d'esprit fut fort appréciée de ses pairs auxquels notamment, il relata ses voyages, comme le 11 février 1955, celui qu'il avait accompli, l'année précédente à Djemila, en Mauritanie Césarienne. Les annales de cette Société créée voici 306 ans, portent également le témoignage des communications par lesquelles mon distingué confrère livra le résultat de ses travaux topographiques en Cévennes. Ainsi, la carte de l'Aigoual, dont il était l'auteur et qu'il présenta, au 16 de la rue Dorée, en février 1956, lorsqu'elle fut éditée par la Société d'Histoire Naturelle. Sa qualité fait encore aujourd'hui de cette carte, un document de la plus concrète utilité ; et j'ai rencontré, l'an dernier, sur la rancarède du Lozère, des randonneurs qui la possédaient et qui m'en vantèrent la qualité et la précision.

Pour dire le souci d'exactitude qui était le sien, Paul Cabouat, pour sa carte, s'attache avec la collaboration d'un professeur du Lycée de Nîmes, à rétablir la topographie de cette carte dans son exactitude ori-



ginelle, au prix de longues recherches menées dans la direction proposée par Charles Rostaing selon les principes de Mistral et de Roumanille.

Homme de science, Paul Cabouat était aussi l'homme de terrain ; un de ceux qui connurent le mieux, et bien mieux que nombre de cévenols, cette Cévenne que nous aimions pareillement...

C'est un tel homme de devoir, de bien, de savoir et de modestie, que Nîmes honore en s'honorant. Notre gratitude, dont particulièrement celle des anciens Résistants et des Académiciens nîmois, va à ceux qui ont permis que le souvenir de Paul Cabouat soit ainsi justement perpétué.

Je vous remercie tous, chaleureusement, de vous être associés à cette cérémonie, et de m'avoir si patiemment écouté.



*A cette occasion, étaient réunis (notre photo), les enfants du docteur Paul Cabouat, ses 17 petits-enfants et 23 de ses 24 arrière petits-enfants.*

*L'artère qui porte dorénavant le nom du regretté académicien nîmois, est situé près de Serre-Cavalier, établissement dont il fut à l'origine de la création.*



---

RECEPTION DE  
M. LOUIS LEPRINCE-RINGUET  
de l'Académie française

Le vendredi 25 mars 1988, l'Académie de Nîmes a reçu la visite de M. Louis Leprince-Ringuet, membre de l'Académie française.

Accueilli par M. le pasteur Bonifas, président en exercice et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel, l'illustre homme de sciences, prit place à la table des séances face au président qui le salua par une allocution d'une haute élévation de pensée (le texte en est reproduit intégralement dans le Bulletin des Séances des 1<sup>er</sup> trimestre 1988 - Page 92 et suivantes).

Après avoir remercié le pasteur Bonifas et l'Académie nîmoise pour leur accueil, M. Leprince-Ringuet traita très brillamment de " la science et les techniques de pointe en France et en Europe ".

Chaleureusement applaudi, il se fit présenter tous les membres de la Compagnie, avant de prendre congé, en exprimant le plaisir qu'il avait ressenti de cette visite à l'Académie nîmoise.



## L'ACADEMIE DE NIMES AU 31 DECEMBRE 1988

Président d'honneur : M. Jean-Louis DUFEIGNEUX, préfet, commissaire de la République du département du Gard.

*Président* : M. le pasteur Aimé BONIFAS.

*Vice-président* : M. le pasteur René CHATEAU.

*Secrétaire perpétuel* : M. Jean-Charles LHEUREUX.

*Secrétaire adjoint* : M. Félix VILLENEUVE.

*Trésorier* : M. Pierre CLAVEL.

*Archiviste* : M. le docteur Edouard DROUOT.

*Archiviste-adjoint* : M. André NADAL.

*Bibliothécaire* : M. Christian LIGER.

### BIENFAITEURS DE L'ACADEMIE

Mgr FLECHIER

Jean-François SEGUIER

Mgr de BECDELIEVRE

N. RIBOULET

Mlle Alice DUMAS

N. DEVEZE

Mgr de VILLEPERDRIX

Jacques SAGNIER

Henry BAUQUIER

Marquis de LORDAT

Jules DAVE



## MEMBRES HONORAIRES

- 1964 Hans Guenther WEBER (Dr), Margaretenhöhe, D-3300 Braunschweig (Rép. Féd. Allemande).
- 1970 M. de MORI, professeur au Lycée Scipion Maffei de Vérone, adjoint au Maire de Vérone, via Arsenale, Vérone (Italie).
- 1972 André FRAIGNEAU, Homme de Lettres, ancien membre non résidant, 9, rue Saint-Romain, 75006 Paris (6<sup>e</sup>).
- 1978 René JOUVEAU, Chev. de la L.H., ancien capoulié du Félibrige, 28, rue Maréchal Joffre, 13100 Aix-en-Provence (B. du Rh.)
- 1981 M. le Maire de Nîmes, membre d'honneur ès qualités, Hôtel de Ville, 30000 Nîmes (Gard).
- 1982 Mme Frédérique HEBRARD (Mme Louis VELLE, née CHAMSON), Coin Perdu, Hameau des Bures, 78630 Orgeval (Seine-et-Oise).
- 1984 M. Jacques de BOURBON-BUSSET, de l'Académie française, 06780 Saint-Cézaire (Alpes-Maritimes),
- 1984 M. Hervé BAZIN, président de l'Académie Goncourt, 7 rue du Moulin, Barbin, Amilly, 45200 Montargis (Loiret).



- 1984 Pierre ABAUZIT, O. de la L.H., ancien membre résidant, officier aviateur en retraite, 13, rue Trajan, 30000 Nîmes (Gard).
- 1987 M. le Président du Conseil général du Gard, membre d'honneur ès qualités, Hôtel du Département, 30000 Nîmes (Gard).
- 1987 Mlle Alice FERMAUD, ancien membre résidant, O Palmes Acad., professeur agrégé d'italien (honoraire), 4, rue Jeanne d'Arc, 30000 Nîmes (Gard).
- 1987 M. Jean D'ORMESSON de l'Académie française, 10, avenue du Parc St James 92200 Neuilly.
- 1988 Mlle Odyle RIO, Cité Blanc Clair, Trinquetaille, 13200 Arles.
- 1988 Pierre Henri COTHIAS, G.O. de la L.H., 39-45, 12 citations, Général de Brigade (CR), MIALET (Gard).



## CLASSE DES MEMBRES RESIDANTS

Comprenant 36 académiciens résidant à Nîmes

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens	Prédécesseurs
1	28.02.1947	Jean BRUNEL, O. Palmes Acad., professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Montpellier, 31, rue Rouget-de-Lisle, 30000 Nîmes (Gard).	Franck Rouvière
2	26.12.1952	Henri de REGIS, viticulteur, 14, rue du Chapitre, 30000 Nîmes (Gard)	Professeur Bernard Latzarus
3	19.05.1959	André NADAL, O. des Palmes Acad., professeur de Lycée (honoraire), 5, rue d'Albenas, 30000 Nîmes (Gard).	Marcel Coulon
4	09.06.1961	Jean ROGER, Ch. Ordre national du mérite, magistrat honoraire, 18 rue Pasteur, 30000 Nîmes (Gard)	M <sup>c</sup> Enjoubert
5	09.02.1962	Claude ESCHOLIER, Croix de Guerre 39-45, directeur honoraire de l'Ecole des Beaux-Arts de Nîmes, 731, chemin Mas de Roulan, 30000 Nîmes (Gard).	Don Sauveur Paganelli
6	18.12.1964	Edouard DROUOT, docteur en médecine, 38, rue Montaury,, 30000 Nîmes (Gard)	Georges Livet
7	12.03.1965	Lucien FRAINAUD, Chev. des Palmes Acad., C. Ordre national du Mérite, O. Mérite agricole, directeur honoraire de la Mutualité agricole du Gard, 1, avenue du Cadereau, 30000 Nîmes (Gard)	André Modeste



8	11.02.1966	René PANET, Chev. de la L.H., président de chambre de Cour d'Appel (honoraire), 23, rue Pradier, 30000 Nîmes (Gard)	M <sup>e</sup> Emmanuel Lacombe
9	22.11.1968	Joachim DURAND, O de la L.H. Com de l'Ordre Nat. du Mérite. Com. de l'Ordre des Arts et Lettres, directeur honoraire au Ministère de la Marine nationale, 27, rue de la Servie, 30000 Nîmes (Gard).	Etienne Velay
10	7-11-1969	Jacques LARMAT, Chev. des Palmes Acad., professeur agrégé de Sciences naturelles (honoraire) 39, rue Rouget-de-L'Isle, 30000 Nîmes (Gard).	Aimé Flaugère
11	19-12-1969	Félix VILLENEUVE, Ch. Ordre national du Mérite, O. Palmes Acad., professeur agrégé de Sciences Naturelles (honoraire), 19, rue de Barcelone, 30000 Nîmes (Gard).	Henri Barnoin
12	23-04-1971	Victor LASSALLE, O. Palmes Acad., Ch. Arts et Lettres, conservateur des Musées d'Art et d'Histoire de Nîmes, 66, imp. de la Vaunage, 30000 Nîmes (Gard).	Jean Douël
13	23-03-1973	Aimé VIELZEUF, Croix de Guerre 39-45, médaille du Combattant, médaille du Combattant volontaire de la Résistance, officier des Palmes académiques, professeur de collège (honoraire), 80, avenue Jean-Jaurès, 30000 Nîmes (Gard).	Professeur André Dupont
14	5-10-1973	Maurice ALIGER, historien de la Vaunage, 2, rue Fléchier, 30000 Nîmes (Gard).	Roger Chastanier
15	22-01-1975	Marcel FONTAINE, avocat à la Cour, ancien bâtonnier, 28, rue Fénelon, 30000 Nîmes (Gard).	Robert du Colombier
16	8-06-1978	Jean LAURET, docteur en médecine, 4, rue Montjardin, 30000 Nîmes (Gard).	Pasteur Paul Brunel



17	11-01-1980 15-05-1989	Guy DUPRE, docteur ès lettres, professeur de lycée (honoraire), 10, rue Descartes, 30000 Nîmes (Gard).	Professeur M. Aumèras
18	30-01-1981	Robert DEBANT, Chev. des Palmes Acad., archiviste-paléographe, directeur des Archives du Gard, 20, rue des Chas-saintes, 30000 Nîmes (Gard).	Jules Davé
19	30-01-1981	Jean-Charles LHEUREUX, Chev. de la L.H., Médaille de la déportation et de l'internement, Officier d'Académie, ancien journaliste, 461, avenue de Canale, Rodilhan, 30230 Bouillargues (Gard).	Docteur Paul Cabouat
20	8-10-1981	Aimé BONIFAS, O. de la L.H., médaille militaire, croix de guerre 39-45, pasteur, 9, route de Sauve, 30000 Nîmes (Gard).	Henri Chabrol
21	7-01-1983	Charles FAYOLLE (chanoine), 14, rue Pierre-Sémard, 30000 Nîmes (Gard).	Chanoine R. Marchand
22	7-01-1983	René CHATEAU, pasteur, 5, rue Hippolyte Flandrin, 30000 Nîmes (Gard).	Pasteur Elie Lauriol
23	18-02-1983	Christian LIGER, professeur au lycée Alphonse-Daudet, 13, boulevard Victor Hugo, 30000 Nîmes (Gard).	Henri Seston
24	2-12-1983	Christiane LASSALLE - GUICHARD, conservateur aux Musées d'Art et d'Histoire de Nîmes, 66, impasse de la Vau-nage, 30000 Nîmes (Gard).	André Modeste
25	3-02-1984	René BOSCH, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier (honoraire), Chev. de la L.H., 11, rue Démians, 30000 Nîmes (Gard).	Camille Lignières
26	2-03-1984 29-01-1989	Marcel DECREMPS, anc. rédacteur en chef de la revue <i>La France Latine</i> , 9, Galerie George-Sand, Super-Nîmes, 30000 Nîmes (Gard).	Lieut.-col X. de Balincourt
27	22-12-1984	Marc CHAUSSE, architecte DPLG, 1, bd. Alph. Daudet, 30000 Nîmes (Gard).	Pierre Abauzit



28	21-06-1985	Lucien SIMON, docteur en médecine, 224, impasse Cante, 30000 Nîmes (Gard).	Paul Blanc
29	7-02-86	Georges SAPEDE, ingénieur, 13, rue F. Pelloutier, 30000 Nîmes (Gard).	Docteur Jean Paradis
30	6-02-1987	Jean MENARD, avocat à la Cour, ancien bâtonnier, 10, rue Sainte-Anne, 30000 Nîmes (Gard).	Edgar Tailhades
31	6-03-1987	Pierre CLAVEL, ancien élève de l'Ecole polytechnique, 7, rue de la Lampèze, 30000 Nîmes (Gard).	André Bernardy
32	23-10-1987	Louis DURTESTE, ancien ingénieur, maîtrise en DEA d'Histoire, 9 bis, rue Monjardin, 30000 Nîmes (Gard).	Jean Théron
33	4-12-1987	Mgr Robert DALVERNY, ancien vicaire épiscopal, curé-archiprêtre de la cathédrale, 9, rue Saint-Castor, 30000 Nîmes (Gard).	Pierre Hugues
34	18-03-1988	Mme Janine REINAUD, archéologue, Chev. de l'O. Nat. du Mérite, 283, chemin Cafolier, 30000 Nîmes (Gard).	Alice Fermaud
35	18-03-1988	Jean GOUJON, Chev. de la L.H., avocat à la Cour, ancien bâtonnier, 24 A, rue d'Aquitaine, 30000 Nîmes (Gard).	Michel Grollemund



## CLASSE DES MEMBRES NON-RESIDANTS

Comprenant 24 académiciens ne résidant pas à Nîmes

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens
1	29-05-1942	Jacques VIER, Chev. de la L.H., Chev. des Palmes Acad., professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Rennes, 4, rue Pointeau du Roncerey, 35000 Rennes (I. et V.).
2	22-10-1954	Fernand ROBERT, Chev. de la L.H., professeur honoraire à la Sorbonne, 119, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet (Seine-et-Oise).
3	4-03-1956	Henri BONPAIRE, Chev. de la L.H., professeur honoraire à la Sorbonne, 16, rue Auguste-Rodin, 92310 Sèvres (Hauts-de-Seine).
4	10-06-1960	Jean MILHAUD, O. de la L.H., C. Ordre national du Mérite, expert international en Administration, 37, boulevard d'Auteuil, 78110 Boulogne-sur-Seine (Yvelines).
5	31-05-1963	Henri AUBANEL, manadier, homme de Lettres, Mas du Simbèu, 13460 Les Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône).
6	8-11-1963	Paul-Marie DUVAL, Chev. de la L.H., de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, 52, avenue de la Motte-Piquet, 75015 Paris (15 <sup>e</sup> ).
7	25-02-1966	R.P. MARTIN, docteur ès Lettres, directeur de la Chorale Saint-Eustache, 2, impasse Saint-Eustache, 75003 Paris (3 <sup>e</sup> ).
8	23-01-1971	Louis LEPRINCE-RINGUET, O. de la L.H., de l'Académie française, directeur du Laboratoire de Physique nucléaire des hautes énergies, Ecole polytechnique, 86, rue de Grenelle, 75007 Paris (7 <sup>e</sup> ).



9	8-12-1972	André GOURON, Chev. des Palmes Acad., professeur à la Faculté de Droit, Université de Montpellier I. 42, rue de l'Université, 34000 Montpellier (Hérault).
10	1-03-1974	Robert du COLOMBIER, O. de la L.H., C. Ordre national du Mérite, O. Mérite social, méd. Education surveillée, méd. Administration pénitentiaire, procureur général honoraire, 04460 Selonnet (Alpes de Haute Provence).
11	-1-07-1976	Jean SABLOU, Chev. de la L.H., O. Arts et Lettres, directeur honoraire des Archives départementales de l'Hérault, 702, av. Maréchal Leclerc, 34000 Montpellier (Hérault).
12	13-05-1977	Constantin VAGO (professeur), de l'Institut, Académie des Sciences, C. de la L.H., O. Ordre national du Mérite, O. Mérite agricole, professeur à l'Université des Sciences de Montpellier, directeur du Centre de Recherches de Pathologie comparée, C.N.R.S., I.N.R.A., U.S.T.L., 30380 Saint-Christol-lès-Alès (Gard).
13	22-12-1978	Jean CARRIERE, homme de Lettres, Domessargues, 30350 Lédignan (Gard).
14	20-03-1981	Arnaud de CAZENOVE, O. de la L.H., Château de Teilan, 30470 Aimargues (Gard).
15	11-12-1981	Jean BASTIDE, Chev. de la L.H., docteur en médecine, Le Boucanet, 30240 Le Grau-du-Roi (Gard).
16	22-01-1982	Adrienne DURAND-TULLOU, ethnologue, Rogues, 30120 Le Vigan (Gard).
17	2-03-1984	Emmanuel LEROY-LADURIE, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes et Sciences sociales, 2, avenue de Versailles, 75005 Paris (5 <sup>e</sup> ).
18	2-03-1984	Philippe JOUTARD, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines d'Aix-en-Provence, 107, boulevard Perrier, 13009 Marseille (Bouches-du-Rhône).
19	6-02-1987	Robert POUJOL, préfet honoraire, Chev. L.H., O. Ordre national du Mérite, Croix de la Valeur militaire, Croix du Combattant volontaire de la Résistance, 16, rue Jacques-Cœur, 34000 Montpellier (Hérault).
20	18-12-1987	Edmond REBOUL, médecin général (CR), officier L.H. O. Ordre national du Mérite, Croix de guerre 1939-45, Médaille du Combattant volontaire, Chevalier des Palmes académiques, Chevalier des Arts et Lettres, Les Cèdres, avenue Général de Gaulle, 30130 Pont-Saint-Esprit (Gard).



21	27-06-1988	Jean-Charles BALTY, Conservateur aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, 24, avenue des Albatros B 1150 Bruxelles.
22	24-06-1988	Pierre CLEMENT, docteur en Droit, ancien élève de H.E.C. X 603, chemin Chaudebois à Alès 30700.
23	24-06-1988	Mgr THOMAS, curé-archiprêtre de la cathédrale d'Uzès 30700.



## CORRESPONDANTS

(en nombre illimité)

- 1955 M. BRAUD, O. ✱, premier président honoraire de Cour d'Appel, 27, rue Pelleport, 33000 Bordeaux (Gironde).
- 1960 Yvon PRADEL, ✱, professeur au Lycée technique, 12, rue Saint-Laurent, 30000 Nîmes (Gard).
- 1960 Abel CAUZID-ESPERANDIEU, Juge au Tribunal d'Instance, 7, rue Cart, 30000 Nîmes (Gard).
- 1960 Maurice PENIN DE JARRIEN, président de l'Académie Berrichonne, 8, avenue Jean-Jaurès, 18000 Bourges (Cher).
- 1965 M. ROESSING-SCHMALBACH, président de la Société franco-allemande, Casa Romagna, CH-Morcote-Arbostona (Tessin), Suisse.
- 1966 Mlle R. JEOLAS, professeur de C.E.S. (honoraire), 13, rue Marceau, 30800 Saint-Gilles (Gard).
- 1967 Hartmat SANDVOSS, Président de la Société Franco-Allemande de Brunswick, 24, Margaritenhobe, 3300 Brunswick (Allemagne de l'Ouest).
- 1969 Henry de SEGUINS, comte de COHORN, O. ✱, officier de cavalerie en retraite, Saint-Quentin-la-Poterie, 30700 Uzès.
- 1969 Christian GIUDICELLI, homme de lettres, 40, rue Henri-Espérandieu, 30000 Nîmes (Gard).
- 1969 Jacques LE BERGER CARRIERE, membre de l'Association des Ecrivains belges, administrateur de l'Office héraldique et généalogique de Belgique, La Capelle-Masmolène, 30700 Uzès (Gard).
- 1970 Marcel LAURENS (abbé), vice-président de la Commission diocésaine d'Art sacré du Gard, archiprêtre, 30700 Uzès (Gard).
- 1970 Jean PAUC (abbé), président de la Commission diocésaine d'Art sacré de l'Aude, correspondant de la Commission supérieure des Monuments historiques, 9, rue Auguste-Fabre, 11100 Narbonne (Aude).
- 1972 Henriette JOEL, née ROUSSET, lectrice-traductrice, 30, avenue Belmon-tet, 92210 Saint-Cloud (Seine-et-Oise)



- 1972 Pierre OLLIER DE MARICHARD, directeur de la Revue d'Etudes préhistoriques, Les Riailles, Lagorce, 07150 Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche).
- 1972 Pierre COUETARD, 538, avenue de Lattre de Tassigny, 83000 Toulon (Var).
- 1973 Giuseppe ARCAROLI, professeur à la Faculté d'Economie et de Commerce de l'Université de Padoue, Vérone (Italie).
- 1973 Armand BRUNEL, méd. Guerre d'Algérie, agriculteur, 30210 Vers Pont-du-Gard (Gard).
- 1973 Robert BADOUIN, professeur à la Faculté de Droit, Membre titulaire de l'Académie d'Agriculture, 34000 Montpellier (Hérault).
- 1974 Robert SAUZET, docteur ès-lettres, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines, 3, rue des Tanneurs, 37041 Tours (Indre-et-Loire).
- 1974 André PLANQUE, architecte honoraire, 15, rue du Crémat, 30000 Nîmes (Gard).
- 1974 Jean CHARMASSON, professeur de Lycée, Saint-Paul-les-Fonts, 30330 Connaux (Gard).
- 1975 Mme de DAVID-BEAUREGARD, Ch. Arts et Lettres, Château de Villeveille, 30250 Sommières (Gard).
- 1975 Guilhem FABRE, directeur de Recherche au C.N.R.S., 112, impasse de la Pinède, 30000 Nîmes (Gard).
- 1976 Idebert EXBRAYAT, pasteur de l'Eglise réformée, Bizac, 30420 Calvisson (Gard).
- 1976 Frédéric BAZILLE, président du Centre de Recherche et de Documentation préhistorique de Nîmes, rue Jean-Jacques Rousseau, 30600 Vauvert (Gard).
- 1976 Alain ALBARIC, agriculteur, homme de lettres, Mas des 40 sous, 30220 Aigues-Mortes (Gard).
- 1976 Mme LANDGRAND-LIRON, 37, rue Maréchal Foch, 78000 Versailles (Yvelines).
- 1977 Roger GAILLARD, instituteur honoraire, 3, rue Paul-Cézanne, 30000 Nîmes (Gard).
- 1977 Charly-Sam JALLATE, docteur en médecine, 13, boulevard Gambetta, 30000 Nîmes (Gard).
- 1977 Jacques HENRI-ROBERT, professeur, 22, allées Lavoisier, 93320 Les Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).
- 1977 Gaston ROUX, ingénieur honoraire de la S.N.C.F., 21, rue de Saint-Gilles, 30000 Nîmes (Gard).



- 1977 Pierre DUPUY, O. Mérite agricole, Ch. de l'O. d'Isabelle la Catholique, journaliste, chemin du Paratonnerre, impasse des Serins, route d'Alès, 30000 Nîmes (Gard).
- 1978 François BOYER, 38 ter, rue de Paris, 94479 Boissy-Saint-Léger (Val de Marne).
- 1978 Michel COURTY, professeur de Collège, 3, rue Jean-Moulin, 54490 Pienne (Meurthe-et-Moselle).
- 1978 Bernard DALLE, \*, ☞, 39-45, Mas de Campuget, 30129 Manduel (Gard).
- 1978 Paul DOURIEU, 52, rue de la Dourgue, 30800 Saint-Gilles-du-Gard (Gard).
- 1978 Mme MAGUELONE, Place de l'Eglise, 30800 Saint-Gilles-du-Gard (Gard).
- 1978 Mme TEISSIER DU CROS, \*, conservateur du Musée cévenol du Vigan (honoraire), Aulas, 30120 Le Vigan (Gard).
- 1978 Alain GIRARD, conservateur des Musées de Pont-Saint-Espirit, Bagnols-sur-Cèze et Villeneuve-lez-Avignon, 30130 Pont-Saint-Espirit.
- 1978 Robert GONDRAND, \*, sous-préfet honoraire, 09990 Mas d'Azil (Ariège).
- 1980 G.-André FABRE, professeur, La Montade, 30140 Anduze (Gard).
- 1980 Jacques BONNAUD, journaliste, Midi-Libre, 30200 Bagnols-sur-Cèze (Gard).
- 1980 Fernand LEONARD, professeur de Collège, 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard).
- 1981 Maurice CASTANIER, industriel, 30440 Sumène (Gard).
- 1981 Charles DELORMEAU, Les Jardins d'Arcadie, 125, rue Pré-aux-clercs, 34000 Montpellier (Hérault).
- 1981 Mlle Marie-Françoise GRIFFEUILLE, conservateur du Musée, Maison romane, 30800 Saint-Gilles-du-Gard (Gard).
- 1981 Claude LAURIOL, professeur à la Faculté Paul Valéry, 34000 Montpellier (Hérault).
- 1981 Daniel TRAVIER, 30270 Saint-Jean-du-Gard (Gard).
- 1981 Daniel J. VALADE, Conseiller Pédagogique attaché au cabinet du Maire de Nîmes, chev. des Palmes Acad., chev. des Arts et Lettres. BP 3011 - 30002 Nîmes Cédex.
- 1981 Marcel GIRAULT, 8, allée Guillaume-Apollinaire, 28200 Châteaudun.
- 1981 Jean SALLES, 148, impasse des Abeilles, 30100 Alès (Gard).
- 1981 Henri DUBLED, conservateur honoraire de la Bibliothèque Inguimbertaine, La Terrasse, Gajan, 30730 Saint-Mamert-du-Gard (Gard).



- 1981 André HAON, professeur , Fournès, 30210 Remoulins (Gard)
- 1981 André VINAS, professeur, 15, rue Lafayette, 66000 Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- 1981 Elisabeth FONTANIEU, docteur en médecine, 28, rue d'Avejan, 30100 Alès (Gard).
- 1982 R.P. SOUILLAC, curé de Tavel, 30126 Tavel (Gard).
- 1982 Bernard VIELZEUF, professeur, 18, chemin Champ Juvénal, 34170 Castelnau-le-lez (Hérault).
- 1982 David VERGELY, directeur d'école honoraire, Laval-Pradel, 30110 La Grand'Combe (Gard).
- 1982 André NICOLAS, La Tabatière, 30530 Chamborigaud (Gard).
- 1982 Alain NICOLAS, Cabrières, 30210 Remoulins (Gard).
- 1982 Abbé FRESQUET, curé-doyen, 30300 Connaux (Gard).
- 1982 Paul DELEUZE, directeur de collège honoraire, 34, avenue de la Gare, 30450 Génolhac (Gard).
- 1982 Fernand CHARRIER, Pougna-doresse, 30330 Connaux (Gard).
- 1983 Elie MOSELE, professeur à l'Université de Padoue, via Corno d'Aquilio, 37100 Verona (Italie).
- 1983 Jacques DELASSUS, président honoraire de la Caisse régionale de Crédit agricole, Bions, 30127 Bellegarde (Gard).
- 1983 Jean-Claude BESSAC, maître carrier, technicien au C.N.R.S., rue de la Calade, 30730 Montpezat (Gard).
- 1983 Jean GROFFIER, Chev. Ordre royal de la Couronne (Belgique), fondateur de la Fédération internationale des journalistes et écrivains du Tourisme, ancien fonctionnaire international honoraire, Monoblet, 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard).
- 1983 Francis GAUD, président de la Société d'Archéologie de Bezouze, 92, route nationale, 30320 Bezouze (Gard).
- 1983 André DUPUIS, majoral du Félibrige, Grand'Rue, 30230 Bouillargues (Gard).
- 1983 Bernard ARTIGUES, archéologue et généalogiste, 41, rue Fresque, 30000 Nîmes (Gard).
- 1983 Mme BENEL-CANTELOU, docteur ès-lettres, 2, rue de Bernis, 30000 Nîmes (Gard).
- 1983 Mme Arlette AUGE, 15, rue Pradier, 30000 Nîmes (Gard).



- 1983 Roger GROSSI, pasteur, ✠, C. Ordre national du Mérite, président de la Société d'Histoire du Protestantisme de Nîmes et du Gard, 6, rue Rouget de L'Isle, 30000 Nîmes (Gard).
- 1984 René EVESQUE, préhistorien, 07140 Les Vans (Gard).
- 1984 Sydney FORADO, de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, 20, rue Dalayrac, 31000 Toulouse (Haute-Garonne).
- 1984 Henri PRENERON, docteur en médecine, " L'Hélios ", 30, rue Briçonnet, 30000 Nîmes (Gard).
- 1984 Claude ACHARD, professeur de lycée, 9, rue du Château, 34000 Pézenas (Hérault).
- 1984 Mlle Françoise DELESTY, journaliste, 30820 Caveirac (Gard).
- 1984 Mlle Simone DOMERGUE, professeur de lycée honoraire, 3400 Boisseron (Hérault).
- 1984 Marcel ARGENSON, 26, rue Sainte-Perpétue, 30000 Nîmes (Gard).
- 1984 Gilbert BOUTONNET, 38, boulevard Charles-Mourier, Bernis, 30620 Uchaud (Gard).
- 1984 Robert DORIA, C. Ordre pontifical de Saint-Sylvestre, 1, rue de la Calade, 30000 Nîmes (Gard).
- 1984 Claude MARZEAU, journaliste, 9, rue Hippolyte-Flandrin, 30000 Nîmes (Gard).
- 1984 Clément MARTIN, professeur de collège, Les Perrières, 30820 Caveirac (Gard).
- 1984 Jean-Marc ROGER, professeur au lycée Alphonse-Daudet, impasse de la Dougue, 30111 Congénies (Gard).
- 1985 Robert BERARD, directeur de l'école Marie-Soboul, 30000 Nîmes.
- 1985 Christian LACOUR, libraire-éditeur-imprimeur, 25 boulevard Amiral Courbet, 30000 Nîmes (Gard).
- 1985 Simone MARGUERIT-MISSONGE, Le Moulin vieux, Fontanès, 30250 Sommières (Gard).
- 1985 Rainer RIEMENSCHNEIDER, professeur Georg Eckert Institut für Internationale Schulbuchforschung, Celler Strasse 3, D-3300 Braunschweig.
- 1986 Mme Georgette TAILHADES, 2, rue Jean-Bruce, 30000 Nîmes (Gard).
- 1986 Aimé TEMPIER, docteur en médecine, 43, rue Roussy, 30000 Nîmes (Gard).
- 1986 Jean-Pierre NEGRE, Domaine de Vacquerolles, 30000 Nîmes (Gard).



- 1986 M. José Antonio FALCAO, professeur, président de la Société royale archéologique lusitanienne. P-7540 Santiago de Cacem (Portugal).
- 1986 Lucien RUTY, capitaine de frégate (C.R.), 5, rue Bigot, 30000 Nîmes (Gard).
- 1986 Eric FAVARON, économiste, 24, rue Charlemagne, 30000 Nîmes (Gard).
- 1986 André GUILLAUME, architecte, 30, rue Charlemagne, 30000 Nîmes (Gard).
- 1986 Hans LINDEMANN, professeur, Richterstrasse, 16 B 33 Braunschne R.F.A.
- 1986 Jacques DAUDIN, journaliste, 20, bd Amiral Courbet, 30000 Nîmes (Gard).
- 1988 Jean-Michel GAILLARD, agrégé d'Histoire (1<sup>er</sup>), E.N.S. de Saint-Cloud, maîtrise d'Histoire (mention TB), doctorat d'Histoire (mention TB), ancien élève de l'E.N.A. (1976-1979), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 195, rue de l'Université, 75000 Paris.
- 1988 Jean CHARLIER, général de brigade aérienne (C.R.), Chevalier de la légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite, médaille de l'aéronautique, 13 rue du Bosquet, 30230 Rodilhan.
- 1988 André SAUVEPLANE, professeur d'espagnol à la retraite, 30 250 SALINELLES.
- 1988 Pierre VILLARET, pasteur de l'Eglise Réformée, prix du " Cabri d'Or 1988 ", 30140 Anduze.
- 1988 Ariel BALMASSIERE, architecte DPLG, 2, rue Port Royal, 30700 Uzès.
- 1988 Joseph ARTAUD, fonctionnaire en retraite, Mestre d'Obro du Félibrige, Chevalier des Palmes Académiques, 10, rue Verdet, 30000 Nîmes.
- 1988 André BONNET, géologue, Chevalier de l'Ordre national du Mérite, 201, impasse du Pissadou, 30000 Nîmes.
- 1988 Paul DOMBRE, pasteur de l'Eglise Réformée en retraite, 1, avenue des Mimosas, 83110 Sanary-sur-Mer.
- 1988 Lysie STEPHAN, sociétaire de la Société des Poètes Français, 30460 Cognac.
- 1988 Arnaud COSSON, professeur d'Histoire, agrégé d'Histoire, 1, rue des Palmiers, 30000 Nîmes.
- 1988 Serge VELAY, chargé de mission au Comité départemental de la Culture, " Le grand Castanet ", chemin vieux de Sauve, 30000 Nîmes.



## ACADEMIES, SOCIETES SAVANTES ET ORGANISMES CORRESPONDANTS

### FRANCE

*Abbeville.* — Société d'Emulation historique, Hôtel de Ville, 80100 Abbeville (Somme).

*Agen.* — Société académique, 9, boulevard de la République, 47000 Agen (Lot-et-Garonne).

*Aix-en-Provence.* — Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 29. av. R. Schuman, 13100 Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).  
— Académie d'Aix-en-Provence, Musée P. Arbaud, 2 A1, rue du 4 septembre, 13100 Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

*Amiens.* — Société des Antiquaires de Picardie, Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80000 Amiens (Somme).

*Angers.* — Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts, Hôtel de Ville, 49000 Angers (Maine-et-Loire).

*Angoulême.* — Société archéologique de la Charente, 44, rue de Montmoreau, 16000 Angoulême (Charente).

*Arles.* — Académie d'Arles, Museon Arlaten, 13200 Arles (Bouches-du-Rhône).

*Arras.* — Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais, 12, place de la Préfecture, 62020 Arras Cedex (Pas-de-Calais).

*Auch.* — Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers, 16, place Salluste du Bartas, 32000 Auch (Gers).

*Autun.* — Société éduenne d'Arts et Lettres, rue des Bancs, 71400 Autun (Saône-et-Loire).  
— Société d'Histoire naturelle d'Autun, 19, rue Saint-Antoine, 71400 Autun (Saône-et-Loire).



*Avesnes.* — Société archéologique et historique, Hôtel de Ville, 59440 Avesnes (Nord).

*Avignon.* — Académie du Vaucluse, Hôtel Salvati-Palasse, 5, rue Devéria, 84000 Avignon (Vaucluse).

*Belfort.* — Société belfortaise d'Emulation, Archives départementales, Préfecture, 2, rue de l'ancien théâtre, 90000 Belfort (Territoire de Belfort).

*Besançon.* — Académie de Besançon, Faculté des Lettres, 30, rue Mégevand, 25000 Besançon (Doubs).

— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté, Hôtel des Sociétés savantes, 20, rue Chiffet, 25000 Besançon (Doubs).

— Société d'Emulation du Doubs, Hôtel des Sociétés savantes, 20, rue Chiffet, 25000 Besançon (Doubs).

*Béziers.* — Société archéologique, 8, rue Bonsy, 34500 Béziers (Hérault).

*Bordeaux.* — Société archéologique, Archives départementales, 33000 Bordeaux (Gironde).

*Bourges.* — Académie berrichonne, 8, avenue Jean-Jaurès, 18000 Bourges (Cher).

*Brest.* — Société archéologique du Finistère, Hôtel de Ville, 29200 Brest (Finistère).

*Cambrai.* — Société d'Emulation, 35, rue Saint-Georges, 59400 Cambrai (Nord).

*Cannes.* — Société culturelle méditerranéenne, Tour des Calvis, rue Saint-Sauveur, 06400 Le Cannet (Alpes-Maritimes).

— Société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, Bibliothèque municipale, 06400 Cannes (Alpes-Maritimes).

*Carcassonne.* — Société d'Etudes scientifiques de l'Aude, 5, rue Aimé-Ramon, 11000 Carcassonne (Aude).

*Chartres.* — Société archéologique d'Eure-et-Loire, 16, rue Saint-Pierre, 28000 Chartres (Eure-et-Loire).

*Clermont-Ferrand.* — L'Auvergne littéraire, 2, cours Sablon, 63000 Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, Bibliothèque municipale et universitaire, 1, bd Lafayette, 63000 Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

*Colmar.* — Société d'Histoire naturelle, Bibliothèque de la Ville de Colmar, place des Martyrs de la Résistance, 58000 Colmar (Haut-Rhin).

*Dax.* — Société de Borda, 27, rue Cazade, 40100 Dax (Landes).

*Digne.* — Société littéraire et scientifique des Basses-Alpes, B.P. n° 30. 04008 Digne (Alpes-de-Haute-Provence).

*Dijon.* — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, Bibliothèque municipale, 5, rue Ecole-de-Droit, 21000 Dijon (Côte d'Or).

— Faculté des Sciences humaines, 2, boulevard Gabriel, 21000 Dijon (Côte d'Or).



*Draguignan.* — Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var, 21, allées d'Azémar, 83300 Draguignan (Var).

*Foix.* — Société préhistorique de l'Ariège, 1, rue du Fourcat, 09000 Foix (Ariège).

*Gap.* — Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 23, rue Carnot, 05000 Gap (Hautes-Alpes).

*Gard (sauf Nîmes) :*

*Aigues-Mortes.* — Société d'Histoire et d'Archéologie, chez M. Canellas, rue Baudin, 30220 Aigues-Mortes.

*Alès.* — Cévennes-Magazine. Les Amis des Cévennes, Chambre de Commerce, 30100 Alès.

*Beaucaire.* — Société d'Archéologie, Hôtel de Roys d'Asport, 76 bis, rue de Nîmes, 30300 Beaucaire.

*Bezouze.* — Société d'Archéologie et d'Histoire, chez M. F. Gaud, 92, route Nationale, Bezouze, 30820 Marguerittes.

*Carme-Sabran.* — Les Cahiers du Gard rhodanien, chez M. J. Bonnaud, Midi-Libre, 30200 Bagnols-sur-Cèze.

*Caveirac.* — Association pour la Recherche archéologique en Languedoc oriental, Mairie, 30820 Caveirac.

*Congénies.* — Comité d'Etudes et de Sauvegarde du Patrimoine de Congénies, La Promenade, 30111 Congénies.

*Génolhac.* — Le Lien des Chercheurs cévenols, Association Font-Vive, 56, Grand'rue, 30450 Génolhac.

*Lascours.* — Académie de Lascours, Château de Lascours, 30290 Laudun.

*Pont-Saint-Esprit.* — Société d'Histoire et d'Archéologie, 13, boulevard Gambetta, 30130 Pont-Saint-Esprit.

*Saint-Gilles-du-Gard.* — Société d'Histoire et d'Archéologie, Bibliothèque municipale, 30800 Saint-Gilles-du-Gard.

*Saint-Jean-du-Gard.* — Les Amis de la Vallée borgne, chez M. Daniel Travier, Grand'rue, 30270 Saint-Jean-du-Gard.

*Saint-Paul-les-Fonts.* — Société d'Archéologie de Gaujac, chez M. Jean Charmasson, Saint-Paul-les-Fonts, 30330 Connaux.

*Villeneuve-les-Avignon.* — Société d'Histoire et d'Archéologie du Vieux Villeneuve, Mairie, 30400 Villeneuve-les-Avignon.

*Le Havre.* — Société havraise d'Etudes diverses, 56, rue Anatole-France, 76600 Le Havre (Seine-Inférieure).

*Le Mans.* — Revue historique et archéologique du Maine, 17, rue de la Reine Bérandère, 72000 Le Mans (Sarthe).



*Lyon.* — Société historique, archéologique et littéraire, Archives départementales, 69000 Lyon (Rhône).

— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, 4, rue Adolphe-Max 69000 Lyon (Rhône).

*Mâcon.* — Académie de Mâcon, Hôtel de Senecé, 41, rue Sicorgne, 71000 Mâcon (Saône-et-Loire).

*Marseille.* — Société Romania, Palais de la Bourse, 13000 Marseille (Bouches-du-Rhône).

*Mende.* — Société des Lettres de la Lozère, imprimerie Chaptal, 48000 Mende (Lozère).

*Metz.* — Académie nationale de Metz, 20, En Nexirne, 57000 Metz (Moselle).

*Montbrison.* — Société La Diana, rue Florimond Robertet, 42600 Montbrison (Loire).

*Montpellier.* — Académie de Montpellier, Musée Fabre, 34000 Montpellier (Hérault).

— Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, Service des publications et échanges, Bibliothèque interuniversitaire, 4, rue Ecole Mage, 34000 Montpellier (Hérault).

— Direction des Services d'Archives de l'Hérault, 34000 Montpellier.

— Centre régional de Productivité et d'Etudes économiques, Faculté de Droit, 39, rue de l'Université, 34000 Montpellier (Hérault).

— Bibliothèque interuniversitaire, section des Lettres, route de Mende, 34060 Montpellier (Hérault).

— Musée de la Pharmacie, Faculté de Pharmacie, avenue Charles-Flahault, 34000 Montpellier (Hérault).

*Moulins.* — Société d'Emulation du Bourbonnais, 4, place de l'Ancien Palais, 03000 Moulins (Allier).

*Narbonne.* — Commission archéologique, Hôtel de Ville, 11100 Narbonne (Aude).

*Nevers.* — Bulletin de la Société nivernaise des Lettres, Archives départementales, 58000 Nevers (Nièvre).

*Nice.* — Académie des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, 133, rue Maccarani, 06000 Nice (Alpes-Maritimes).

— Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes, 44, boulevard Auguste-Raymond Raynaud, 06000 Nice (Alpes-Maritimes).

*Nîmes.* — M. le Préfet du Gard, commissaire de la République du département du Gard, Préfecture du Gard, 30000 Nîmes (Gard).

— M. le Président du Conseil général, Hôtel du Conseil général, 30000 Nîmes (Gard).

— Parquet du Procureur de la République, Palais de Justice, 30000 Nîmes (2 exemplaires).

— Préfecture du Gard, 30000 Nîmes (5 exemplaires).



- M. le Maire de Nîmes, Hôtel de Ville, 30000 Nîmes (Gard).
  - Archives départementales, 20, rue des Chassaintes, 30000 Nîmes (Gard).
  - Ecole Antique, 30000 Nîmes (Gard).
  - Office nimois de la Culture, Mairie, 30000 Nîmes (Gard).
  - Revue Calades, 7, rue Raymond-Marc, 30000 Nîmes (Gard).
  - Bibliothèque Séguier, Grand'rue, 30000 Nîmes (Gard).
- Orgnac.* — Société préhistorique de l'Ardèche, 07150 Orgnac-l'Aven (Ardèche).
- Paris.* — Académie française, 23, quai Conti, 75006 Paris.
- Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 23, quai Conti, 75006 Paris.
  - Bibliothèque des Sociétés savantes, 58, rue Richelieu, 75002 Paris.
- Gallia et Gallia-Préhistoire, 6, rue Jean-Calvin, 75005 Paris.
  - Centre national de la Recherche scientifique, 58, rue Richelieu, 75002 Paris.
  - Editions du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, 75007 Paris.
  - Comité des Travaux historiques et scientifiques, Direction des Bibliothèques, 3, bd Pasteur, 75015 Paris.
  - Bibliothèque nationale, Dépôt légal des Périodiques, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris (4 exemplaires).
  - Bureau de la Statistique, Ministère de l'Information, Paris.
  - La France Latine, 16, rue de la Sorbonne, 75005 Paris.
  - Le Gard à Paris, 1, rue Catulle-Mendès, 75017 Paris.
- Perpignan.* — Société agricole, scientifique et littéraire, Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, 66000 Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- Pézenas.* — Bulletin de la Société des Amis de Pézenas, Hôtel de Ville, 34120 Pézenas (Hérault).
- Poitiers.* — Société des Antiquaires de l'Ouest, passage de l'Echevinage, 86000 Poitiers (Vienne).
- Quimper.* — Société archéologique, Archives départementales, 29000 Quimper (Finistère).
- Rennes.* — Société archéologique, Archives départementales, 35000 Rennes (Ille-et-Vilaine).
- Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, Université de Haute-Bretagne, avenue Gaston-Berger, 35000 (Ille-et-Vilaine).
- Rouen.* — Société savante de Haute-Normandie, 18, rue Beauvoisine, 76000 Rouen (Seine-Inférieure).
- Saint-Jean-de-Maurienne.* — Société d'Histoire de la Maurienne, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).
- Saint-Lô.* — Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, Archives départementales, 50010 Saint-Lô (Manche).
- Saint-Malo.* — Société d'Histoire et d'Archéologie, 5, rue Pécot, 35400 Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).



*Saint-Quentin.* — Société académique, Bibliothèque municipale, 02100 Saint-Quentin (Aisne).

*Sens.* — Société archéologique, 5, rue Rigaud, 89100 Sens (Yonne).

*Strasbourg.* — Société académique du Bas-Rhin, Bibliothèque nationale et universitaire, Mme Ichter, place de la République, 67070 Strasbourg Cedex (Bas-Rhin).

*Toulon.* — Académie du Var, passage de la Corderie, 83000 Toulon (Var).  
— Société des Sciences naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var, Préfecture, 83000 Toulon (Var).

*Toulouse.* — Académie des Sciences et Belles-Lettres, Hôtel d'Assézat et de Clémence Isaure, 31000 Toulouse (Haute-Garonne).

— Académie des Jeux floraux, Hôtel d'Assézat et Clémence Isaure.

— Annales du Midi, Institut d'Etudes méridionales (Histoire), 56, rue du Taur, 31000 Toulouse (Haute-Garonne).

— Bulletin de l'Université, Rectorat, 31000 Toulouse (Haute-Garonne).

*Tulle.* — Société historique et régionaliste du Bas-Limousin, 13, place Municipale, 19000 Tulle (Corrèze).

*Valence.* — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, 14, rue de la Manutention, 26000 Valence (Drôme).

*Vannes.* — Société polymathique du Morbihan, rue Hôtel de Ville, 56000 Vannes (Morbihan).

*Vitry-le-François.* — Société des Sciences et Arts, Hôtel de Ville, 51300 Vitry-le-François (Marne).

#### ETRANGER

*Bari.* — Annales de la Faculté des Lettres et de Philosophie, Bibliothèque, Palazzo Ateneo, 70122 Bari (Italie).

*Bordighera.* — Institut international d'Etudes ligures, Musée Bicknel, via Romana, 39, bis, Bordighera (Italie).

*Bruxelles.* — Académie royale de Belgique, Palais des Académies, 1, rue Ducale, 1000 Bruxelles (Belgique).

*Cambridge.* — The Serial Division, Harvard Collège Library, Cambridge, 38, Mass. (U.S.A.).

*Constantine.* — Société archéologique de Constantine, Musée, Constantine (Algérie).

*Genève.* — Société d'Histoire et d'Archéologie, Bibliothèque publique et universitaire, 1211 Genève 4 (Suisse).

*Maurice (île).* — Revue artistique de l'île Maurice, Consulat de France.



*Neuchâtel.* — Société neuchâteloise de Géographie, Bibliothèque municipale de Neuchâtel, 2000 Neuchâtel (Suisse).

*Santiago do Cacem.* — Société archéologique lusitanienne, av. D. Nuno Alva-  
res Pereira, 92, 7540 Santiago do Cacem (Portugal).

*Vérone.* — Academia di Agricoltura, Scienze et Lettere, Palazzo Erbisti, via Leon-  
cino, 6, Vérone (Italie).